L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1220 - VENDREDI 31 MAI 2013 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Préparation de vos semences

(céréales, colza, pois...)

Pour minimiser vos coûts de semences, faites confiance à un trieur à façon.
Contactez-nous !

Les Bruyères 89100 Collemiers
03 86 95 04 81 - Email: eta-picouet@orange.fr

INONDATIONS

Mesures d'urgence et solutions techniques



Certaines parcelles sont encore submergées et le bilan n'est pas totalement établi, mais déjà les premières mesures d'urgence sont prises au plan gouvernemental. Sur le terrain, les Chambres d'agriculture et les professionnels se mobilisent pour proposer des solutions techniques permettant d'adapter les semis de printemps au contexte perturbé de cette saison 2013, partout où les orges de printemps, le colza et les céréales d'hiver ont subi des dommages souvent irrémédiables.

Côte d'Or

› Dephy et Artemis

Partage d'expériences



Nièvre

› Sicafome

30 ans de dynamisme



Yonne

› UPVY

La réforme de la Pac au cœur des débats







Sommaire

Panorama
02 • L'actu à suivre… ici et ailleurs
• Les prévisions météo
03 • Ministère de L'Agriculture : Mesures d'ugence après les intempéries
• Clin d'œil

Côte d'Or
04 • Dephy et Artemis: Échanges et partage d'expérience pour produire plus et mieux
05 • FDSEA: Tous à Paris le 23 juin !
06 • Elvéa: "le pouvoir appartient aux éleveurs"
07 • National Brune 2013: La dernièe ligne droite
08 • Production ovine: Les moutons cherchent des solutions

Nièvre
08 • Inondations: La Chambre d'agriculture surveille de près la situation
09 • Stéphane Aurousseau: "Rien n'est jamis gagné, tout se gagne…"
10 • Moulins-Engilbert: La Sicafome fête 30 ans de dynamisme

Yonne
12 • UPVY: La réforme de la PAC invité de l'assemblée générale
13 • Inondations dans l'Yonne: Une pluviométrie exceptionnelle qui perturbe les semis
14 • MFR de Villevalier: Une journée au goût "terroir"
15 • Maison familiale rurale: La "Dame" de Gron fête ses 60 ans

France...
16 • Économie mondiale: Croissance chinoise et climat guident le prix des matières premières
17 • Congrès des JA à Metz: Les jeunes veulent revisiter les coopératives

Filières
18 • Phoma et Phomopsis du tournesol: Quelles stratégies de lutte adopter ?
19 • Cultures de printemps et dates de semis: S'adapter au contexte

Info Services
26 • Cours et marchés
28 • Petites annonces
31 • Annonces légales

L'actu à suivre…

Traçabilité des viandes

Une charte antifraude et un code des usages

Tirant les leçons de la crise de la viande de cheval, les ministres en charge de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Consommation ont réuni les professionnels pour décider de mesures antifraudes applicables rapidement en France. Mais la question est avant tout européenne.



Trois mois après ce qu'il est convenu d'appeler la crise de la viande de cheval, Stéphane Le Foll, ministre en charge de l'Agriculture, Guillaume Garot, ministre en charge de l'agroalimentaire et Benoît Hamon, ministre en charge de la Consommation ont réuni les professionnels des filières viande pour décider des outils capables de *«renouer le lien de confiance entre les Français et leur alimentation»*.

Première retombée concrète, soulignée par Guillaume Garot, la mise en place d'une charte, validée par les ministères permettant aux entreprises d'être protégées contre les fraudes et de garantir la qualité des produits. D'application immédiate, cette charte va être diffusée via, l'association nationale des industries agroalimentaires (Ania). Les professionnels souhaitent aussi mettre au point un code des usages, véritable code de qualité pour les viandes utilisées comme ingrédients.

Une question européenne

Ce code devrait entrer en application à la rentrée prochaine. Pour garantir la transparence, la liste des entreprises qui s'engageront dans le code sera référencée sur un site Internet accessible à tous.

Conscient que la question est avant tout européenne, le ministère de l'Agriculture a engagé une démarche auprès de la Commission pour créer un réseau antifraude européen, encadrer les activités des traders avec la création d'un agrément, élargir l'application du code des usages français à l'Union européenne, assurer l'étiquetage de l'origine pour les produits à base de viande. Pour Benoît Hamon, les contrôles effectués depuis le début de l'année, par la Direction générale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), ainsi que par les services vétérinaires montrent l'existence d'une *«tromperie économique»* et jusqu'à fin 2013, *«les filières viande et poissons sont sous surveillance»*.

Le ministre en charge de la Consommation a donc demandé un renforcement de la DGCCRF au prochain budget et une forte augmentation du montant des sanctions.

La France attend des propositions de l'Europe, pour sortir d'un modèle alimentaire «low cost» et maintenir une pression positive à la qualité, avec notamment une bonne valorisation de l'étiquetage sur une filière agroalimentaire riche en emplois.

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02
mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années)
RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon •
• Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé
mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein
mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos
mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

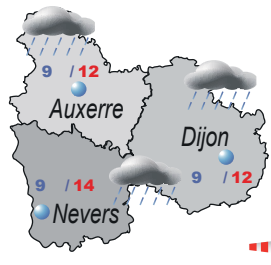
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat
mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 31 mai au 9 juin*

DIJON CÉRÉALES
AGATE FRANCE
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 31 Mai



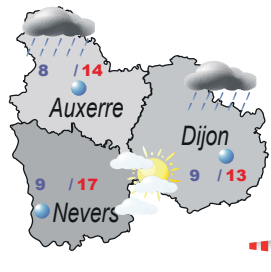
Pluvieux
Un temps couvert et pluvieux s'annonce. Les températures seront en dessous des normales de saison.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

Vents : Nord-Ouest 20 km/h

Ste Perrette
Soleil : 06:22 - 21:42
Lune : 01:57 - 13:35

Samedi 1er Juin



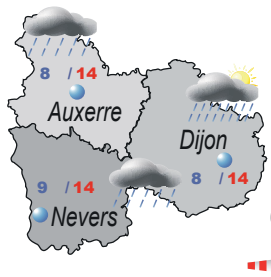
Mitigé
Les précipitations persisteront mais quelques éclaircies sont également attendues très localement.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 16 à 18 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 20 km/h

St Justin
Soleil : 06:22 - 21:43
Lune : 02:27 - 14:42

Dimanche 2 Juin



Perturbé
Le ciel sera menaçant et de nombreuses précipitations sont attendues. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

Vents : Nord-Ouest 20 km/h

Ste Blandine
Soleil : 06:21 - 21:43
Lune : 02:55 - 15:48

Prévisions à 7 jours

Lundi 3 au Mercredi 5 Juin :

De rares averses en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Ouest-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 4 à 11 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 6 au Dimanche 9 Juin :

De belles éclaircies sont attendues pour cette période.

Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 9 à 13 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Ministère de l'Agriculture

Des mesures d'urgence après les intempéries

Les départements touchés par les inondations qui ont submergé des prairies, des surfaces consacrées aux grandes cultures (céréales et oléagineux) ainsi que des productions légumières ces dernières semaines bénéficieront de mesures d'urgence. Les départements bénéficiaires des mesures d'urgences suite aux intempéries sont : la Marne, la Haute-Marne, l'Yonne, la Côte d'Or, la Saône et Loire, la Seine et Marne et l'Aube.

De nombreuses productions et régions agricoles ont été affectées au cours des derniers mois par des conditions climatiques difficiles avec des températures inférieures à la moyenne et des pluies abondantes. Comme il s'y était engagé le 17 mai dernier suite à sa rencontre avec les représentants de l'agriculture de l'Aube, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a décidé de mettre en place des mesures pour les agriculteurs touchés par les inondations qui ont submergé des prairies, des surfaces consacrées aux grandes cultures (céréales et oléagineux) ainsi que des productions légumières. Ces mesures d'urgence sont étendues aux six autres départements de l'Est de la France également concernés: Marne, Haute-Marne, Yonne, Côte d'Or, Saône et Loire et Seine et Marne. Les agriculteurs d'autres départements pourront également en bénéficier en fonction de l'évolution de la situation climatique.

1 Le Fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA) indemnisera les exploitants pour les pertes de récoltes éligibles (prairies et maraîchage) ainsi que les pertes de fonds (par exemple destruction de clôtures) pour l'ensemble des productions.

Des missions d'enquête sont en cours sur le terrain pour évaluer les pertes. Les dossiers de demande de reconnaissance seront transmis pour avis au Comité national des risques en agriculture dès qu'une évaluation fiable des pertes sera possible. Au regard des pertes, une dérogation aux taux d'indemnisation pourra, le cas échéant, être décidée à titre exceptionnel.

2 Des assouplissements réglementaires seront apportés pour certaines mesures de la PAC bénéficiant aux exploitations touchées par les inondations:

• L'utilisation des jachères dans les départements sinistrés sera autorisée.

• Les contraintes liées à l'entretien des parcelles seront assouplies pour permettre aux agriculteurs de recevoir l'aide découplée (DPU) sur les parcelles concernées.

• Des assouplissements seront accordés pour les Mesures agroenvironnementales (MAE), après reconnaissance de la situation de force majeure ou de circonstances exceptionnelles par le Préfet.

• Enfin la régénération des prairies permanentes sinistrées sera possible.

3 Des mesures d'accompagnement seront mobilisées pour les agriculteurs les plus touchés.

• Les agriculteurs sinistrés pourront demander un dégrèvement de leur taxe sur le foncier non bâti pour les parcelles touchées par les inondations. Le Maire pourra formuler au nom de l'ensemble des contribuables concernés de sa commune une demande collective auprès des services fiscaux.

• Les agriculteurs peuvent d'ores et déjà solliciter une demande de prise en charge de cotisations sociales auprès des caisses MSA qui mobiliseront l'enveloppe de crédits d'action sanitaire et sociale qui leur est allouée. En complément des prises en charges de cotisations, les agriculteurs sinistrés peuvent bénéficier d'échéanciers de paiement d'une durée maximale de trois ans, financés sur le Fonds de solidarité des Crises Agricoles.

• Enfin, les établissements bancaires seront sollicités pour mettre en place des dispositions adaptées aux difficultés de trésorerie des agriculteurs sinistrés. Enfin, le secteur de l'horticulture fortement impacté lui aussi par les conditions climatiques rigoureuses de l'hiver et du printemps, qui ont entraîné une forte baisse de la consommation des végétaux d'ornement, bénéficiera également de mesures d'accompagnement conjoncturelles.

Les Pouvoirs Publics ont d'ores et déjà apporté leur soutien à la diffusion d'une campagne exceptionnelle de promotion des produits horticoles. Pour permettre aux entreprises du secteur horticole de faire face à la baisse de leur chiffre d'affaires depuis le début de l'année et soutenir ce secteur fortement employeur de main d'œuvre, différentes mesures seront activées. Ces entreprises pourront notamment solliciter auprès de leur caisse de MSA une demande de prise en charge de leurs cotisations sociales ainsi que l'étalement du paiement de leurs cotisations sociales. Par ailleurs, les établissements bancaires seront sollicités pour mettre en place des dispositions adaptées aux difficultés de trésorerie des entreprises. Enfin, le Fonds d'Allègement des Charges (FAC) sera mobilisé à hauteur de 500 000€ pour le secteur horticole. Ceci permettra la prise en charge des intérêts d'emprunts professionnels pour soutenir la trésorerie des horticulteurs qui doivent faire face à un niveau élevé d'endettement.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

clind'œil



PRI info

Côte d'Or Trouver une exploitation

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'État).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 67 85

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier: les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38

Yonne Bien vivre sa future société

Créer une société ou remplacer un associé amène à prendre du temps pour caler le capital, organiser les comptes associés, choisir la forme juridique adéquate, conduire les activités de l'entreprise et trouver l'optimisation fiscale, sociale et juridique pour son fonctionnement. On oublie souvent, qu'une société c'est aussi une association d'Hommes avec leur caractère, leur stratégie et une conception du métier où les attentes entre travail, vie personnelle et vie sociale sont parfois différentes. Eluder ces questions au moment de l'intégration d'un nouvel associé ou lors d'une association, c'est prendre le risque de découvrir que l'on ne partage pas toujours des objectifs communs pour tenir le cap de l'entreprise. Sachez que vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour préparer les relations avant l'association définitive avec un tiers. S'associer en famille peut aussi nécessiter de s'y préparer ou dans parler. N'hésitez pas (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme



➜ **FDSEA**
Tous à Paris le 23 juin !

➜ **ELVEA 21-89**
"Le pouvoir appartient aux éleveurs"

➜ **Naional Brune 2013**
Dernière ligne droite

▸ *Syndical*

Inondations
Une situation toujours difficile



Après les inondations, c'est aujourd'hui l'heure des bilans. Le réseau syndical se met en marche pour recenser les besoins et les disponibilités.

Le conseil d'administration de la FDSEA de Côte d'Or s'est réuni vendredi dernier. Samuel Maréchal, secrétaire général adjoint, a abordé le dossier *«inondations»* : *«La situation est toujours saturée à de nombreux endroits. L'eau stagne depuis plus d'un mois après les grandes inondations et on ne peut toujours pas aller dans les parcelles. Chaque fois qu'il pleut, le niveau remonte car les nappes sont pleines»*. Les remontées terrain sont malheureusement encore insuffisantes pour pouvoir dresser un état des lieux précis des dégâts. Un appel est lancé au réseau et à tous les cantons. *«Il faut inciter le plus grand nombre de communes à faire la demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle»* lance Samuel Maréchal, *«cette reconnaissance permettra d'avoir des assouplissements Pac, sur tout ce qui touche à la conditionnalité. Les agriculteurs pourront toucher les DPU, n'auront pas de problèmes avec la MAE rotationnelle ...»*. Un courrier est actuellement envoyé par la Chambre d'agriculture. *«Il nous faut des éléments pour cherhcer des solutions»* explique Samuel Maréchal, *«ce courrier permettra d'estimer plus précisément l'ampleur des dégâts. Nous sommes aujourd'hui très inquiets pour plusieurs catégories d'agriculteurs : ceux qui ont beaucoup de légumes, ceux qui n'ont pas recours à l'assurance récolte, et toute la partie élevage qui ne rentre pas dans les calamités agricoles. Il nous faut recenser les différents besoins, notamment en fourrages. Des échanges seront sans doute à envisager avec ceux qui ont des disponibilités»*.

AURÉLIEN GENEST

Rencontres autour du réseau Dephy et des plateformes Artemis

Échange et partage d'expériences pour produire plus et mieux

Jeudi 23 mai dernier, dans toute la France, avait lieu la journée nationale du réseau Ferme-DEPHY. Dans notre région, les agriculteurs avaient rendez-vous à Fromenteau pour une journée d'échange autour des pratiques innovante proposées par Dephy et Artemis, deux réseaux mobilisés pour faire progresser l'agriculture.



Malgré une température digne d'une chambre froide, les agriculteurs sont venus nombreux sur le site de Fromenteau de Dijon-Céréales.

Jeudi 23 mai, ni le froid, ni la pluie n'ont arrêté les participants à la journée organisée sur le site Dijon-Céréales de Fromenteau. Répondant à l'invitation des chambres d'agriculture de Côte d'Or et de Saône-et-Loire, associées aux coopératives Dijon-Céréales et Bourgogne du Sud et à l'union InVivo, plus de 300 personnes (agriculteurs, techniciens, collectivités, agence de l'eau), ont en effet bravé la météo capricieuse pour participer à l'évènement.
Le rendez-vous s'articulait autour de deux temps forts. La matinée était particulièrement consacrée à la présentation du réseau Dephy tandis que l'après-midi était destinée à la présentation du réseau Artemis, et notamment de la plateforme de Fromenteau.

Tous mobilisés pour relever le «Dephy»

Dans le bâtiment habituellement destiné au stockage d'engrais et transformé pour l'occasion en salle de conférence, Jean-Roch Gaillet, directeur de la Draaf, a clairement défini les enjeux. *«La volonté du ministre est de faire de la France un leader de l'agro-écologie»* a-t-il souligné en ouverture des débats. Le plan Écophyto et le réseau Dephy, mis en place suite au Grenelle de l'Environnement, s'inscrivent dans cette ligne : réduire l'utilisation des phyto tout en maintenant une agriculture productive. En bref, produire plus et autrement ! Un défi qui ne semblait pas gagné d'avance, et pourtant En effet, la mobilisation des agriculteurs prouve que les lignes bougent en matière de phytos et que l'intérêt des producteurs est bien présent. Ce que Jean-Roch Gaillet n'a pu que constaster en annonçant son *«plaisir de voir une salle aussi remplie.»*
En première partie de réunion, Daphnée Lelay a présenté le réseau Dephy. Un réseau basé sur le volontariat des exploitants et qui vise trois objectifs : démontrer qu'il est possible de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires ; expérimenter de nouvelle pratiques ; partager les résultats. Parmi les 1900 fermes engagées sur le territoire, la côte d'Or et la Saône-et-Loire en compte pas moins d'une vingtaine. Deux agriculteurs investis dans le réseau FermEcophyto sont étaient présents à Fromenteau pour témoigner et partager leur expérience.
Benoît Collardot (Gaec de la Champagne à Flagey-Échezeaux) et Julien Voisin (Earl Voisin, à Seille) mais aussi des techniciens, ont ainsi illustré ce programme débuté il y a deux ans.
Pour Benoît Collardot, le fait de s'engager répondait avant tout à *«une volonté de remettre l'agronomie au cœur des décisions»*. Toutefois, malgré le risque pris, le jeune exploitant avoue avoir motivé son engagement par une forme de curiosité. *«Je me suis demandé comment pouvait on produire avec moins d'intrant ?»*.



La table ronde, organisée en seconde partie de matinée, a permis de découvrir deux agriculteurs engagés dans le réseau Dephy, dont celle de Benoît Collardot (au centre), exploitant à Flagey-Échezeaux.

Trois campagnes... et déjà des résultats

Entouré par les techniciens et conseillers du réseau, Benoît Collardot a pris des mesures concrètes sur son exploitation.



Visite sur les parcelles Artemis de Fromenteau. Avec ces éoliennes en arrière plan, difficile de trouver un cadre plus approprié pour parler développement durable



Explications sur le binage mécanique. Une des techniques innovantes présentée aux participants qui a vivement suscité l'intérêt

Par de nouvelles pratiques (allongement des rotations, binage mécanique, faux semis) il a déjà obtenus des résultats encourageants. Sur le plan économique d'une part, grâce à une réduction des indices de fréquence de traitement (IFT) mais aussi sur le plan environnemental si l'on en juge par les pertes potentielles de nitrates dans les eaux.

C'est sur dernier aspect que l'expertise complémentaire apportée par InVivo prend toute son importance. *«Nous avons mis en place des indicateurs environnementaux»* indique Bernard Pons, responsable agro chez InVivo. *«Ceux-ci nous permettent de mesurer l'impact environnemental et économique des nouvelles pratiques mises en œuvre. Ainsi, sur plusieurs années, nous mesurons de nombreux critères comme la qualité de l'eau, de l'air ou encore la biodiversité»* détaille-t-il. Ces expérimentations sont menées au travers des plateformes agro-environnementales Artémis, dont les parcelles de Fromenteau ont fait l'objet de visite durant toute l'après midi de ce 23 mai *(ci-dessous)*.

FRÉDÉRIC DUCLOS

Réseau Artemis

Faire progresser l'agriculture durable



Partage de savoir et d'expérience, tel était le fil rouge de cette journée.

L'après-midi du 23 mai était consacrée à la présentation du réseau Artémis, présidé par Michel Duvernois (directeur de la coopérative Bourgogne du Sud). Au travers de sa plateforme de Fromenteau, les visiteurs ont pu découvrir les nombreux essais mis en place par cette structure qui regroupe de nombreux partenaires (coopératives régionales, Chambres d'Agriculture de Bourgogne et de Franche-Comté, unions nationales InVivo et Sofiprotéol) et est soutenue par l'État et les collectivités territoriales.
Gérard Million, directeur de la PIAE-Artémis, s'est félicité de l'intérêt porté par les agriculteurs pour les travaux du réseau : *«Nos six plateformes régionales d'essais pluriannuels permettent de tester en condition réelle, comme sur une exploitation mais sans risque d'échec, des nouvelles techniques culturales moins gourmandes en intrants. Les plateformes permettent également de développer l'agriculture de précision ou encore la valorisation de toutes les cultures de la rotation comme les légumineuses qui présentent un fort intérêt agronomique»*.
Dans un ballet parfaitement orchestré, chaussés de leurs bottes et parapluie en main, les participant ont pris place dans les bus affrétés pour l'occasion et ont pu rejoindre les parcelles et ateliers proposés. Ils ont ainsi pu échanger, in situ, sur les différentes expérimentations et sur les techniques innovantes.

FDSEA

Tous à Paris le 23 juin !



Le 12 Avril dernier nous étions plus de 150 agriculteurs rassemblés à Dijon pour remettre au Secrétaire Général de la Préfecture notre cahier de doléance de l'agriculture côte d'orienne et plus spécifiquement de l'élevage ! Marguerite, ses deux veaux et les moutons gardent encore un excellent souvenir de leur montée à Dijon et de leur escapade sur le parcours du tram, des poussées avec les forces de l'ordre devant la préfecture ou encore du parvis de la Mairie.
Plaisanteries mises à part, force est de constater que depuis, peu de dossiers ont évolué dans le bon sens. En viande bovine, malgré des cours à la hausse notre revenu ne décolle pas. Augmentation des charges, contraintes environnementales, dossiers sanitaires en sont les principales causes. En lait, les 25€/1000 litres supplémentaires acquis depuis le mois d'avril ne sont pas appliqués par tous les opérateurs. Que doivent donc comprendre les éleveurs qui voient flécher cette somme comme une avance de trésorerie sur leur paie ? La situation est également tendue pour les viandes blanches. Pas besoin de faire de dessin. Quand les prix baissent et les charges augmentent, ce sont les producteurs qui se retrouvent pris à la gorge.
C'est pourquoi nous devons continuer la mobilisation. A l'initiative de la FNSEA les éleveurs de Côte d'Or et des quatre coins de la France sont amenés à monter massivement à Paris le Dimanche 23 Juin. Cette journée de mobilisation nationale sera l'opportunité de rappeler le matin, aux politiques et aux Pouvoirs Publics – via le défilé d'un cortège agricole – nos demandes concernant la revalorisation des prix, la simplification des normes, la diminution des charges… L'après-midi sera elle consacrée à venir chercher le soutien du grand public au travers de l'invitation des parisiens sur l'Esplanade des Invalides où toutes les régions de France seront mises à l'honneur avec la dégustation de produits et l'exposition d'animaux de toutes les régions !
Alors oui, nous devons être les porte-paroles de l'élevage, grande cause départementale et nationale ! Je vous attends donc nombreux, même en famille, le 23 Juin à Paris pour porter haut nos revendications et faire la promotion de notre beau métier auprès des consommateurs parisiens !

DOMINIQUE GUYON,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
BOVIN VIANDE FDSEA 21

▶ Pratique

Renseignements et inscriptions

La FDSEA organise un déplacement en bus pour se rendre à Paris. Pour plus de renseignements et vous inscrire contactez le 03.80.68.67.67

▶ Formations

Printemps bio
Les animations en Côte d'Or

• **Vendredi 31 mai** : Formation Hérody , de 9 h à 17 h 30 à la mairie de Villebichot. Présentation des résultats d'analyse agronomique Hérody commentés, discussions sur les itinéraires techniques à pratiquer sur les parcelles visitées ainsi que par rapport aux parcelles de chaque participant.
Organisée par le Sedarb et le Gab21
Infos et inscription : Olivier Bouilloux - 06 77 46 59 65 - olivier.bouilloux@sedarb.org

• **Mardi 4 juin :** Découverte de la production de céréales en agriculture biologique de 9h30 à 12h30 au Gaec des Tours à Asnières en Montagne. Présentation de la ferme de 300 ha et des techniques employées (rotations, binage des céréales, ...) et échanges avec les agriculteurs autour des parcelles.
Organisée par le Sedarb, les Chambres d'agricultures 21 et 89 et Dijon Céréales.
Contacts : Olivier Bouilloux - 06 77 46 59 65 - olivier.bouilloux@sedarb.org ou Patrice Cote - 06 30 62 99 69 - p.cote@yonne.chambagri.fr

• **Mardi 4 juin également :**
Visite des essais de 14 h à 17 h au Gaec des Tours à Asnières en Montagne. Visite commentée de la plateforme d'essais (variétés, fertilisation, associations culturales, engrais verts, …).
Organisée par le Sedarb, les Chambres d'agricultures 21 et 89 et Dijon Céréales.
Contact : Patrice Cote - 06 30 62 99 69 - p.cote@yonne.chambagri.fr

• **Jeudi 13 et vendredi 14** :
Les itinéraires techniques en viticulture biologique. Jeudi 13/06 à 9 h, Vendredi 14/06 à 14 h - lieu à confirmer. Echanges sur les techniques viticoles bio.
Organisé par le Sedarb et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
Contact : Agnès Boisson - 06 77 38 26 74 - agnes.boisson@sedarb.org

• **Lundi 24 juin :** Tour de plaine régional «SOJA» de 9 h 30 à 13 h - départ chez Nicolas Bellet à Varois et Chaignot (21) (12, Grande Rue) - Co-voiturage possible au départ de chaque département sur demande - Distribution commentée de la fiche technique soja bio - Tour de parcelles chez quatre agriculteurs cultivant du soja bio depuis plus de 10 ans.
Organisé par le Sedarb, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, le Gerfab et le Cetiom.
Contact : Olivier Bouilloux - 06 77 46 59 65 - olivier.bouilloux@sedarb.org



▶ Agenda

02/06 Marché fermier dimanche à Dijon

Devenu le rendez-vous printanier de Dijon, avec ses allures de campagne en plein cœur de la ville : le Marché Fermier organisé par le réseau des producteurs «Bienvenue à la Ferme» se déroulera ce dimanche 2 juin autour des Halles de 10 h à 18 h.
Pour la 4ème édition, les producteurs fermiers du réseau Bienvenue à la Ferme avec le soutien de la Ville de Dijon, du Grand Dijon, de la Chambre d'agriculture conduisent cet événement. Des produits authentiques, locaux , du savoir faire et de belles rencontres avec le monde agricole ! Fruits et légumes, fromages de chèvre brebis et vaches, yaourts fermiers, viande de génisses charolaises, charcuteries fermières, escargots, foie gras, cassis, vins de Bourgogne, truites, cresson, escargots, crèmes et liqueurs de fruits, pains d'épices, crémants du Chatillonnais, jus et nectars de fruits, sirop et confitures, truffes, noix, et même des rosiers....
Les producteurs vendront leurs produits en direct. Les visiteurs pourront se restaurer sur place. Les consommateurs à la recherche de produits locaux, authentiques et savoureux trouveront leur bonheur. Ils rencontreront des producteurs qui ont envie de faire partager la passion de leur métier. Cette année, des producteurs du Jura (vins) et du Périgord (truffes et spécialités) seront de la partie pour éveiller vos papilles ! Retrouvez le goût de produit 100% terroir à rapporter à la maison et passez une agréable journée ! Petits et grands découvriront les animaux de la ferme (chevrette, porcelets, assortiments d'oiseaux), et les différentes animations proposées par les Jeunes Agriculteurs : dégustation de lait au « Bar à Lait », balades en calèche, réalisation de fleurs en fer forgé, découverte de la collection de rosiers et de plantes ornementales de la pépinière Dima.

Éleveurs et acheteurs associés

«Le pouvoir appartient aux éleveurs»

Les coûts de production étaient à l'ordre du jour de l'assemblée générale d'Elvea 21-89, jeudi 23 mai. Des pistes d'amélioration ont été mises en évidence.


Vincent Doal : *«Ce n'est pas le tout d'avoir un produit de qualité. Il faut savoir s'il est compétitif ou non».*

«*Une remise en question n'est pas toujours facile au sein de nos exploitations, mais elle bien souvent nécessaire. Quand on regarde les graphiques d'aujourd'hui, il y a forcément quelque chose à améliorer*» : le président François Deroye a manifestement apprécié la présentation de Vincent Doal, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Ce dernier s'est défendu d'avoir *«une baguette magique»* sur les coûts de production, en précisant que le *«pouvoir»* était bel et bien *«dans les mains des éleveurs»*. Pour Vincent Doal, il y a un gros défi à relever : *«Ce n'est pas le tout d'avoir un produit de qualité. Il faut savoir s'il est compétitif ou non»*. Le technicien s'est basé sur un travail réalisé avec une dizaine d'exploitations du Pays beaunois, qui avait comme objectifs d'évaluer puis de comparer leurs différents coûts de production. Les graphiques présentés ont fait part d'importants écarts de charges d'une exploitation à une autre, notamment en ce qui concerne les charges opérationnelles (alimentation, vétérinaire...) et la mécanisation. *«Il est important pour un éleveur de pouvoir se situer face à un groupe, face à des références. Cela peut l'aider à avancer»* explique Vincent Doal.

Pas de «mauvais systèmes»

Des unités assez méconnues ont été mises en avant lors de cette présentation, comme le produit viande par unité de main d'œuvre (allant de 28 tonnes à 53 tonnes dans le groupe étudié) ou encore le nombre de kilogrammes vifs produits par UGB (variant de 290 à 424). Sur la base d'un revenu d'1,5 Smic brut, seules deux des dix exploitations du Pays beaunois ont des coûts de production inférieurs aux produits. Cette approche mise au point par l'Institut de l'élevage, permet à un éleveur de s'approprier rapidement ses chiffres d'exploitation et lui permet de cibler rapidement ses plus gros écarts. *«Il n'y a pas de mauvais systèmes, il y a juste une certaine cohérence à garder ou à retrouver»* ajoute Vincent Doal, citant d'autres outils complémentaires comme *«Mon troupeau»* et les bilans fourragers. Le technicien à tenu à rassurer certains éleveurs : *«Bien sûr, une personne n'aura pas forcément les mêmes coûts de production si elle est en système intensif ou extensif. Tout dépendra aussi de ses choix de conduite animale, sa stratégie d'équipement, sa main d'œuvre, ses choix de financements, le stade de développement de son exploitation et bien d'autres choses. Tout cela est pris en compte dans la démarche»*.


Florence Marquis a mis en exergue la génétique comme un levier de compétitivité.

La génétique, une bonne transition

Florence Marquis, directrice de Charolais France, a proposé un exposé sur la génétique, considérée comme l'un des leviers pouvant permettre aux éleveurs d'augmenter leur productivité. Savoir choisir un taureau adapté à son type de production, tout en ayant un bon niveau technique, s'avère très payant pour un éleveur. De nombreux effets positifs ont été cités (diminutions du taux de mortalité, des frais vétérinaires, des durées d'engraissement, des charges alimentaires....). Plusieurs exemples chiffrés et basés sur plusieurs milliers d'animaux ont été donnés par Florence Marquis : avec un taureau *«vêlage facile»*, la mortalité se retrouve trois fois moindre chez la descendance. La durée d'engraissement de jeunes bovins peut varier jusqu'à 45 jours selon l'index d'aptitude bouchère de leur père (inférieur à 80 ou supérieur à 120). Le prix de vente des vaches finies peut varier jusqu'à 66€, si le père est sans origine ou qualifié (cette hausse est même estimée à 80€/vache si les chiffres retenus étaient ceux de l'année en cours).

La génétique, une bonne transition

Florence Marquis, directrice de Charolais France, a mis en exergue la génétique comme un levier de compétitivité. La génétique joue un rôle indéniable sur la production, en particulier au niveau de l'amélioration de la productivité. En effet, la productivité numérique, identifiée comme un facteur essentiel pour la filière, dépend directement des qualités maternelles des animaux : fertilité, fécondité, facilités de vêlage, dont le déterminisme génétique n'est plus à démontrer. L'utilisation de reproducteurs référencés (bien indexés, inscrits de race pure) sur les qualités maternelles permet à l'éleveur, d'augmenter sa productivité sans frais supplémentaires, et ainsi améliorer son revenu.

Exemples d'impact chiffrés

«Un vêlage par césarienne augmente de 43 jours l'intervalle vêlage-vêlage et multiplie par trois le taux de mortalité des veaux au sevrage» détaille florence Marquis avec des données issues d'études menées en Bourgogne. La directrice de Charolais France poursuit : *«choisir un taureau qualifié par l'OS permet d'augmenter de 84 € le prix de vente, soit 6880 € de plus pour un élevage de 100 vaches, et de 56 € par broutard»*, *«il faut considérer l'achat d'un taureau comme un investissement, comme vous achetez un tracteur ou investissez dans un bâtiment»*. Les différentes modalités pour trouver le reproducteur adapté à ses besoins ont été présentées (site internet www.reproducteursbourgogne.fr, concours reconnus HBC stations dévaluation...) en insistant sur les index à privilégier en fonction des objectifs de sélection de l'éleveur.

AURÉLIEN GENEST

▶ Morceaux choisis

Interventions des présidents

François Deroye : *«Concernant le marché des broutards, nous avons observé une douce euphorie du printemps dernier jusqu'à l'automne où les marchés du Sud ont enflammé les prix. Cela n'a pas duré et aujourd'hui nous sommes revenus aux cours habituels car la demande de notre partenaire privilégié qu'est l'Italie est mitigée. La crise subie par les italiens a pour conséquences une consommation de viande bovine morose et une situation financière difficile de nombreux ateliers d'engraissement. Le marché à venir pour cet automne est donc incertain. Malgré la remontée des cours, les résultats économiques de nos exploitations restent faibles. En effet, la hausse des charges a absorbé une partie de la hausse des prix et finalement, l'examen de la courbe des revenus par système d'exploitation indique que les élevages bovins viande sont toujours à la traîne par rapport aux autres productions. Nous pouvons espérer une demande de viande bovine croissante aux niveaux mondial et européen mais encore faut-il que le différentiel prix/charges soit conséquent afin que nous puissions vivre correctement de notre production».*

Pascal Fournier (collège acheteur) : *«L'année 2012 fut une année à deux faces pour l'élevage avec d'une part une hausse des cours pour certaines catégories et d'autre part une hausse des charges et plus particulièrement des coûts de l'alimentation. Pour cette année 2013, l'offre étant toujours aussi faible, le prix des vaches ne cesse de monter. Espérons que de tels niveaux de prix se maintiennent. Cette année pourrait être porteuse de nouvelles orientations importantes, orientations issues des États Généraux de la filière, initiés par Interbev, avec pour axes principaux : le revenu des éleveurs et donc le maintien voire la reprise de la production, la pérennité des outils d'abattage et la nécessité de s'ouvrir vers les marchés extérieurs».*

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

National Brune 2013

La dernière ligne droite

Les assemblées générales du syndicat de la race Brune et de Brune Expansion se sont déroulées jeudi 23 mai à Châtillon, à un mois du grand rendez-vous de l'année.



Mickaël Clerget et Gilles Salomon, avec l'affiche des Journées châtillonnaises rappelant la tenue du concours national Brune.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les éleveurs bruns se sont réunis en fin de semaine dernière à l'Hôtel de ville de Châtillon-sur-Seine. Le National Brune des 28, 29 et 30 juin arrive à grands pas et alimentait la plupart des conversations. *«Ça se présente bien !»* reconnaît Mickaël Clerget, le président du syndicat interdépartemental des éleveurs, citant en premier lieu les *«très bonnes relations avec la Ville»*, qui a accordé un emplacement et un chapiteau pratiquement deux fois plus grands que lors des concours inter-régionaux. Cette année, la race Brune sera l'invitée d'honneur des Journées châtillonnaises. Les plus beaux animaux du pays seront présents. *«Nous avons aujourd'hui 250 bêtes sur le catalogue, il y en aura 150 pour le National»* mentionne Mickaël Clerget, qui attend 45 animaux de la zone sud, 30 de l'Ouest de la France et six des départements du nord. Les autres animaux qui seront de la partie sont la propriété de 35 éleveurs de la zone Est.

«Il va falloir assurer»

Pour préparer au mieux le National, accueillir les éleveurs des autres régions et le grand public, les membres de l'organisation ont décidé de se réunir sur place dès le mardi précédent l'évènement. *«Le jour J, nous comptons sur tout le monde. Tout est à peu près calé, les 30 à 40 éleveurs exposants du secteur seront là»* se réjouit Mickaël Clerget. Les grands rendez-vous de ce National sont regroupés sur une seule et même journée. *«Nous voulions tout caler sur le samedi»* informe le président du syndicat, *«quand la vente se déroule le dimanche, certaines personnes ne viennent pas forcément le samedi pour le concours. Ce problème devrait être résolu avec une vente aux enchères prévue vers 20h30»*. Les éleveurs des autres régions viendront *«très motivés»* selon Mickaël Clerget : *«oui, ils viennent pour gagner ! De notre côté, il va donc falloir assurer en montrant une belle image du berceau de la race, avec ce que nous sommes capables de faire au niveau de la génétique. Ce sera une belle fête de l'élevage, très conviviale comme chaque année au concours inter-régional, avec plusieurs éleveurs étrangers»*. Des visites de ferme seront organisées en parallèle du National pour faire *«la promotion des descendances des taureaux français, faire la présentation des mères à taureaux, et des systèmes d'exploitation des éleveurs locaux»*.

Une demande importante

Gilles Salomon, le président de Brune Expansion, se veut optimiste pour la vente aux enchères du samedi soir : *«nous avons eu de bonnes nouvelles durant notre assemblée générale, BGS a fait part d'une demande relativement importante. Les acheteurs devraient être là !»*. La vente comporte actuellement 37 lots et reste sur deux éditions consécutives plutôt satisfaisantes. Gilles Salomon ne serait pas contre l'idée de réaliser la passe de trois: *«nous espérons une remontée du prix du lait pour y assister. Apparemment, ça commence à pointer... Les gens sont motivés et ils ont des quotas... On peut faire une bonne vente ! Nous venons d'avoir un courrier de notre laiterie qui nous informe que les 25 euros des 1000 litres, en lien avec les accords de la grande distribution, seraient bien engagés»*. Plus loin que la vente aux enchères, ce rendez-vous national de la Brune sera l'occasion de mettre en avant *«le berceau de la race»* selon le président de Brune Expansion.

AURÉLIEN GENEST

▶ Programme

Jeudi 27 juin. 9 heures-18 heures : arrivée des animaux au concours. Vendredi 28 juin. 9 heures : arrivée des délégations étrangères, 9 heures-12h30: visites de fermes avec les étrangers, 13 heures-14h30: repas. 15 heures-17 heures: concours national génisses, 17h30: visite d'une cave viticole, 20 heures : diner. Samedi 29 juin. 10 heures-12 heures: concours national vaches adultes, 12 heures-13 heures : inauguration officielle, 13 heures-14h30: repas, 14h30-17 heures: concours national vaches adultes (suite), 18h00-19h30: apéritif dinatoire sur le ring, 19h30-22 heures: vente aux enchères nationale. Dimanche 30 juin. 14 heures: présentation de génisses par les enfants, 14h30: concours de présentation par les jeunes, 15h30 : parade des championnes.

▶ Les mots des présidents

Gilles Salomon : *«Malgré la déprise laitière actuelle, notre race résiste bien par rapport à son effectif, sa commercialisation reste active. Nos collègues allemands, encore cette année, nous ont fourni des quantités d'animaux non négligeables. Ce phénomène joue bien évidement en faveur d'un bon résultat pour 2012. Notre vente annuelle de Châtillon s'étant bien déroulée l'an passé, il est indéniable que les répercussions ont été favorables les mois suivants. Espérons que le cru 2013 avec son événement national confirme et même amplifie cette passion pour la Brune. Merci à tous les éleveurs participant à ces journées ainsi qu'à tout le personnel BGS, du Contrôle laitier et d'Elva Novia qui, réunis ensemble, sont le fer de lance pour l'activité de Brune Expansion. Cette année, en plus du concours national, la Ville de Châtillon a décidé de nous mettre la race brune à l'honneur. Cela signifie un peu plus de communication sur les affiches et de reportages dans la presse, sur notre race. Des animations grand public sont envisagées le dimanche sous le chapiteau. Tout cela ne peut que consolider notre partenariat avec la municipalité de Châtillon et les habitants du Châtillonnais. La race brune reste encore bien impliquée dans notre secteur !»*

Mickaël Clerget : *«Les années passent et ne se ressemblent pas. L'année dernière c'était le froid, cette année c'est l'eau, en plus d'un contexte laitier particulièrement tendu où la maîtrise des trésoreries dans nos ateliers est de plus en plus difficile. Le nombre de troupeaux diminue mais heureusement la motivation de certains permet à notre effectif de ne pas trop diminuer sur notre zone. De plus, la demande en laitières de race Brune est toujours aussi importante et la vente des femelles peut apporter un plus à nos revenus. L'utilisation de doses sexées peut nous offrir davantage de femelles, surtout que l'offre des taureaux s'est étoffée avec la génomie. Enfin 2013 restera une belle année avec l'organisation du National où 150 animaux de toute la France sont attendus. Donc merci à vous pour avoir inscrit des animaux et nous comptons sur vous pour accueillir nos invités dans de bonnes conditions pour que cet événement reste un bon souvenir».*

▶ Agenda

31/05 Soirée festive AFDI de Côte-d'Or/ MFR de Quetigny

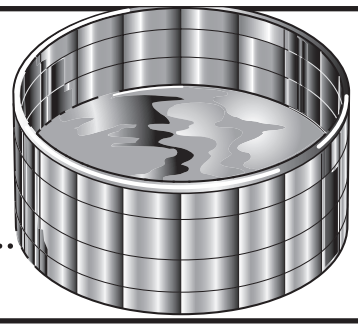
Afdi 21 organise une soirée repas en partenariat avec la MFR de Quetigny vendredi 31 mai. Les inscriptions peuvent se faire soit par mail (a.guillemaut@orange.fr) avec paiement sur place, soit par voie postale avec chèque à l'ordre de «Afdi BFC » à André Guillemaut, 4 B rue de Colmar, 21000 Dijon. Pour tous renseignements complémentaires : André Guillemaut, mail et téléphone : 06 81 47 99 20.

01-02/06 Visites du parc du Château de Bussy-Rabutin

Le château de Bussy-Rabutin mettra ses jardins à l'honneur durant tout ce weekend des 1er et 2 juin. Depuis janvier 2013, le parc du château de Bussy Rabutin bénéficie du label « Jardin Remarquable » attribué par le ministère de la Culture et de la Communication. Cette labellisation est le fruit du travail mené depuis de nombreuses années pour la mise en valeur du domaine du château. A l'occasion des journées « Rendez-vous aux Jardins », le Centre des monuments nationaux propose des visites du parc accompagnées par le jardinier du château. Il vous fera découvrir les travaux menés pour la valorisation des espaces du jardin, les divers types de jardins ou encore les espèces de plantes que l'on peut rencontrer au château. Il vous fera également partager sa passion pour son métier. Ces derniers mois ont été l'occasion de démarrer l'aménagement d'une allée en lisière de forêt ; de créer des points de vue sur le château ou encore de mettre en place le plan de gestion de la partie forestière du domaine. Une convention avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) est désormais en place, intégrant le parc du château dans les lieux identifiés « mon domaine est un refuge », cela implique notamment l'utilisation de produits phytosanitaires totalement respectueux de la nature. Espace en perpétuelle évolution, le parc du château est à découvrir ou à redécouvrir pour ces journées dédiées aux jardins de 9h15 à 13h et de 14h à 18h.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

▸ Formations

Construire une aire de lavage du pulvérisateur

En fonction de la situation de votre exploitation, réalisez votre projet d'aménagement (aires de remplissage et de lavage, stockage de produits tels que fuel, azote liquide, produits phytosanitaires).
Lieu : Le 4 juin 2013 à Châtillon sur Seine
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Anne Hermant - CA21 - 03 80 28 81 29

Sécurité au travail : les obligations du chef d'exploitation

- Connaître les obligations du chef d'exploitation et la réglementation en matière de sécurité au travail.
- Etre capable d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- Savoir retranscrire cette évaluation dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).

Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles) pour les employeurs de main d'œuvre salariée
Les 6 et 18 juin à Nuits Saint georges
Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Jennifer Cruyt - FDSEA21

▸ A noter

Nuits Peplum d'Alésia les 26, 27 et 28 juillet

L'association Alésia et Compagnies organise la 13è édition du festival Les Nuits Peplum d'Alésia, les 26, 27 et 28 juillet à Alise-Sainte-Reine. Ce festival accueillera entre autres Benjamin Biolay, Salif Keïta et Babylon Circus. Le dimanche après-midi sera ouvert à tous, petits et grands, pour des spectacles et un concert jeune public, entièrement gratuits.

Production ovine

Les moutons cherchent des solutions

Le syndicat d'élevage ovin a tenu son assemblée générale le 21 mai à Pouilly-en-Auxois. Un groupe de travail avec la Chambre d'agriculture est proposé pour améliorer les revenus.


Les cours ovins se sont maintenus en 2012, mais les charges alimentaires ont augmenté de 25%.

Les charges explosent, la génétique marque le pas, Schmallenberg a sévi.... Les producteurs ovins n'ont pas fait part d'un quotidien bien flamboyant, la semaine dernière lors de leur assemblée générale. Le revenu des exploitations bat de l'aile : *«Même si les prix de vente des agneaux sont restés sensiblement les mêmes qu'en 2011, c'est-à-dire à un niveau assez soutenu, les charges ont augmenté de 25% l'année dernière»* déplore le président Hubert Mony. Les charges alimentaires sont passées de 250€/tonne à 350€/tonne. *«Aujourd'hui, il faut produire un maximum d'agneaux, à un prix le plus faible possible»* déduit le président. Un groupe de travail sur les coûts de production a été mis immédiatement en place avec l'aide de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. *«Il ne faut pas attendre. Une stagiaire vient d'arriver à la Chambre et va travailler sur ce thème durant deux mois»* explique Hubert Mony, *«aujourd'hui, il y a des revenus nettement meilleurs en céréales qu'en production ovine, il y a des jeunes qui se posent des questions... Nous devons actionner tous les leviers possibles»*.

La piste du Geda

Dans un premier temps, les éleveurs devront se familiariser avec la méthode, puis progresser avec les chiffres et les idées des uns et des autres. *«Tous ceux qui le souhaitent peuvent s'inscrire»* signale Aurore Gérard, technicienne au pôle agricole de Créancey, *«nous allons analyser les différents postes de charges, les différents produits... comme cela se fait déjà en bovins allaitants. Il faudra se comparer à un groupe, à des références, pour mieux contrôler ce qui est fait au sein de l'exploitation»*. Pour Hubert Mony, l'idée serait de mettre en place un véritable groupement d'études et de développement agricole (Geda) pour les ovins : *«il faudra déterminer les solutions les mieux adaptées à l'Auxois/Morvan, au Châtillonnais, à la Plaine... et se poser toutes les questions possibles: doit-on valoriser les cultures dérobées, partir sur un aliment de commerce ou fermier, utiliser les Cipan, valoriser les compost.... Il faut parler chiffres, aller au bout des réflexions, parler parfois de choses qui fâchent pour pouvoir avancer ensemble»*.

Sujets d'actualités

Le virus de Schmallenberg était bien entendu à l'ordre du jour. Une vingtaine d'exploitations sont touchées dans le département et cinq d'entre elles ont des pertes qui dépassent les cinquante agneaux. *«Ce virus a occasionné des malformations sur les nouveaux nés, et surtout des pertes importantes pouvant mettre à mal, financièrement, certains élevages»* signale Hubert Mony. Un projet d'indemnisation est en cours avec le GDS, mais celui-ci *«à besoin de l'aide financière des collectivités pour accompagner le maximum d'éleveurs»*. La prochaine politique agricole commune a également été abordée. Le président a tenu à rappeler la nécessité de conserver une prime couplée à la brebis : *«sans elle, il y a encore des ovins qui disparaîtront dans le département»*. Jean-Marc Bidoire, technicien du syndicat, a rebondi sur cette légère baisse de brebis : *«Nous en perdons un peu, de même que des éleveurs en génétique. En effet, il n'y a pas toujours de la relève derrière les bons troupeaux... La rentabilité est souvent trop juste. Il serait malgré tout dommage de perdre la richesse de notre génétique»*.
Jean-Marc Bidoire a également abordé le report de l'électronisation dans les élevages et n'a pas vraiment mâché ses mots : *«elle était prévue 1er juillet 2013 et le ministre l'a repoussée à fin 2014-début 2015. Cela est totalement scandaleux car nous nous y étions préparés. Je pense à tout le travail qui a été fait jusque-là, c'est un énorme gaspillage en temps et en argent»*.

Toutes les activités du syndicat ont été développées durant cette assemblée : contrôle de performances, formations, aides à l'installation, appuis techniques, concours et manifestations d'élevage.

AURÉLIEN GENEST

La lutte contre le campagnol terrestre ne nuira pas au Milan royal !

Traitements interdits jusqu'au 31 août?

L'Arrêté Préfectoral, qui autorise la lutte chimique à basse densité sur 57 communes touchées par le campagnol terrestre dans l'Auxois, interdit tout traitement entre 1er mai au 31 août, pour laisser toute la place au Milan royal (Milvus milvus).



Le Milan royal, bénéficie d'un plan national d'action financé par le ministère chargé de l'Écologie, dans le but de maintenir et restaurer la population nationale de l'espèce, très menacée. L'Auxois à la chance de posséder l'une des plus importantes colonies de France.
Le Milan royal portera ces prochains mois tous ses efforts de prédation au nourrissage des oisillons. Charognard et bon chasseur, le milan royal profitera de la présence en nombre du campagnol terrestre sur une parcelle pour y faire son garde-manger et sera plus sensible à un empoisonnement accidentel.
La lutte chimique consiste en l'enfouissement, dans les galeries du campagnol terrestre, d'appâts de grains traités avec un anticoagulant. Ces appâts sont mis à la disposition des seuls adhérents au Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles aux cultures : le GDON de l'Auxois, qui encadre la lutte collective.

L'Arrêté Préfectoral définit les modalités de la lutte à basse densité : surveillance du territoire et évaluation des populations en place, intervention autorisée tant que le niveau de densité sur une parcelle ne dépasse pas 35 % d'infestation et la dose d'appâts enfouis ne doit pas dépasser les 7 kg/ha. La traçabilité est obligatoire à chacune des étapes et les adhérents doivent impérativement



assurer un suivi des parcelles et procéder au ramassage des éventuels cadavres de campagnols terrestres.

D'ici là, le Milan royal jouera son rôle de prédateur et participera, lui aussi, à la régulation sur le long terme des populations de ce nuisible aux prairies.
Pour plus d'information sur la lutte collective contre le campagnol terrestre, le territoire de lutte, les conditions d'accès aux appâts et les modalités de traitements, rendez-vous sur le site internet de la Fredon Bourgogne : http://www.fredon-bourgogne.com

➜ **Edito**
«Rien n'est jamais donné, tout se gagne»

➜ **Fermes ouvertes**
Une opération qui ravit élèves et enseignants

➜ **Sicafome**
Le cadran de Moulins-Engilbert fête ses 30 ans

Intempéries

La Chambre d'agriculture surveille de près la situation

Les conditions météo des deux mois passés sont dramatiques pour de très nombreux agriculteurs, qu'ils soient céréaliers ou éleveurs. Tous les cours d'eau ou presque ont débordé, entraînant des dégâts souvent considérables. La Chambre d'Agriculture se mobilise à tous les niveaux pour accompagner et conseiller les agriculteurs.

Déjà pendant la période des déclarations Pac, la question se posait : *«quelle culture déclarer, je ne pourrai pas semer le maïs en temps voulu !»*
La météo n'étant pas une science exacte, chacun espérait encore une relative amélioration de la situation. Force est de constater que les choses n'ont fait qu'empirer, et la quantité d'eau présente sur les terres, même quand on ne parle pas d'inondation, rend la pousse des céréales d'hiver et le semis des céréales de printemps complètement impossible dans bien des cas. Les éleveurs ne sont pas épargnés : certains se sont résolus à rentrer les animaux pour ne pas détériorer les prés. L'herbe poussant mal, il faut complémenter et les réserves s'épuisent.
La Chambre d'agriculture a voulu tirer la sonnette d'alarme auprès de la DDT, et attirer l'attention de l'administration sur les conséquences de ces intempéries. Elle a organisé une rencontre sur le terrain lundi dernier, pour évoquer les difficultés à venir.

Des pertes de récolte importantes

Sur les cultures d'hiver, colza principalement, le manque de soleil et l'asphyxie, quand ce n'est pas le pourrissement, ont détruit une bonne partie des récoltes. Les maïs qui avaient pu être semés mais qui se sont retrouvés dans l'eau voient leur développement sérieusement compromis quand ils ne sont pas détruits. Implanter des cultures de remplacement s'avérera indispensable dans bien des cas, mais tout n'est pas possible. Les conseillers de Chambre de Bourgogne font le point dans l'article en page 19.

Déclarations Pac : déclarer une modification d'assolement

Les déclarations Pac ont pris fin le 15 mai. C'était l'un des objectifs de cette rencontre profession/DDT : alerter sur le fait que ce qui était prévu, dans bien des cas, ne se réalisera pas. Il est indispensable d'informer la DDT des resemis en utilisant le formulaire de modification d'assolement à télécharger sur le site télépac (dans les formulaires Pac 2013). Il s'agit d'anticiper les contrôles et d'éviter toute pénalité (voir ci-dessous).



Compte-tenu des conditions climatiques de ce printemps, la Chambre d'agriculture de la Nièvre se mobilise pour accompagner les agriculteurs.

Déclarer les sinistres auprès des compagnies d'assurance

L'inondation n'est pas un risque assurable. Les agriculteurs disposant d'une assurance récolte multirisque ont cependant intérêt à déclarer leur situation auprès de leur compagnie d'assurance en prévision d'une indemnisation. La FDSEA travaille de son côté à activer les fonds de calamité agricole.
Il convient donc de rester attentif à l'évolution de la situation. La DDT attend des informations plus précises de la part du ministère, notamment concernant les aides Pac. La Chambre d'Agriculture diffusera des informations autant que de besoin, tant dans la presse que sur son site internet (wwww.nievre.chambagri.fr).

ANNE METZGER
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE

▶ Contacts

Les conseillers de la Chambre d'Agriculture sont à votre disposition pour vous aider. N'hésitez pas à les contacter au 03 86 93 40 60

▶ Syndical

Inondations et dommages liés à l'excès d'eau

Face à la surabondance de pluviométrie au sortir du week-end de Pentecôte, la FDSEA et les JA 58, dans un courrier adressé à la préfète de la Nièvre, le 22 mai, avaient notamment porté auprès des Pouvoirs publics une demande de dérogation permettant le maintien de la possibilité d'activation des DPU pour des terres sur lesquelles le couvert déclaré à la PAC aurait été détruit ou tout simplement non implanté en raison de l'excès d'eau. De même, la demande de suspension de toutes contraintes liées aux cahiers des charges MAEr a été effectuée.
A l'heure où nous rédigeons cet article, les échanges réguliers avec l'administration semblent confirmer la mise en œuvre par l'Etat d'un régime dérogatoire dont nous ne connaissons néanmoins pas les modalités précises. Dès que celui-ci sera connu, communication en sera faite auprès des agriculteurs Nivernais. De même, la FDSEA et les JA ont demandé, pour les zones impactées, la mise en œuvre d'un dégrèvement de Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) ainsi que des mesures d'accompagnement financières pour les exploitations céréalières dont les pertes ne pourront être prises en charge par les assurances (cas des exploitations en zone inondables notamment.
Enfin, et concernant les productions fourragères non assurables et éligibles aux calamités agricoles, la demande d'activation du dispositif a été effectuée par la FDSEA en date du 28 mai 2013 afin que des missions d'enquêtes soient organisées sur le terrain.
Dans l'attente, nous incitons, les agriculteurs, adhérents comme non adhérents de nos réseaux, à répondre à l'enquête de recensement des dommages occasionnés par l'excès d'eau en l'adressant par mail ou fax aux coordonnées suivantes : fdsea58@wanadoo.fr ou au 03.86.93.40.98.

FDSEA 58

Rappels réglementaires au sujet des modifications de déclaration Pac en vigueur au 25 mai

Les fortes pluies que nous connaissons actuellement dans notre département peuvent perturber la bonne conduite de certaines exploitations, soit en détruisant partiellement ou totalement les cultures en place, soit en compromettant les semis prévus initialement. Par ailleurs, nous identifions les difficultés pour les éleveurs dont les pâturages peuvent être partiellement détruits et les récoltes de fourrage compromises.
La DDT vous rappelle ci-après les principales dispositions réglementaires de la Pac.
Dispositions concernant l'aide découplée (liée aux droits à paiement
unique) :
- Les déclarations Pac établies au 15 mai peuvent être modifiées au moyen du formulaire de modification de l'assolement déclaré, téléchargeable dans la rubrique *«formulaires et notices 2013»* sur la page d'accueil du site telepac www.telepac.agriculture.gouv.fr, qui doit être transmis à la DDT dès que possible.
- Les modifications qui ne conduisent pas à augmenter les aides pour une parcelle concernée peuvent être déposées sans date limite et sans pénalité. Elles consistent par exemple à remplacer un blé d'hivers par un maïs. Lors de ces modifications, l'exploitant doit notamment veiller à maintenir son obligation au titre des surfaces équivalentes topographiques (4%).
- Les accidents de culture intervenant sur une culture implantée doivent être rapidement signalés à la DDT avec le même formulaire. En cas de contrôle terrain, il ne sera pas alors appliqué de pénalité pour défaut d'entretien en raison de la faible densité du couvert ou de sa répartition hétérogène. L'exploitant doit toutefois maîtriser les adventices indésirables. Ainsi, cette modification maintiendra le paiement des DPU et le cas échéant, du soutien à l'agriculture biologique.

Si cet accident détruit entièrement le couvert végétal (il ne reste plus aucune trace de la culture initiale), cette surface doit être déclarée en *«autre utilisations»*, aucune aide ne pourra être versée, sauf dérogation accordée par le ministère de l'Agriculture.
Dispositions concernant la mesure agro-environnementale rotationnelle (MAER2) :
Rappel : les cultures prises en compte pour la vérification des obligations du cahier des charges de la MAER2 en 2013 sont celles déclarées sur le formulaire *«Liste des engagements»* téléchargeable dans la rubrique *«formulaires et notices 2013»* sur la page d'accueil du site telepac www.telepac.agriculture.gouv.fr.

Que faire si une ou plusieurs des parcelles culturales sont détruites et nécessitent un resemis après le dépôt de la liste des engagements au titre de la campagne 2013 ? Prenons l'exemple d'un blé d'hiver semé à l'automne qui, à la suite des fortes pluies, doit être remplacé par un maïs (semé en juin). L'exploitant a deux possibilités :
- Soit il maintient le blé d'hiver dans la *«liste des engagements»* et il signale qu'il s'agit d'un accident de culture. Il doit alors apporter des éléments attestant de l'accident de culture (photos, factures d'achat de semences, etc…). La MAER2 ne lui sera pas versée sur cette parcelle pour l'année considérée et le blé d'hiver sera pris en compte pour la vérification des obligations du cahier des charges (diversité de l'assolement, successions culturales) ;
- Soit il déclare le maïs sur le formulaire *«liste des engagements»* (accompagné le cas échéant du dessin de l'élément détruit sur une photographie aérienne), auquel cas le maïs est considéré comme la culture implantée et prise en compte pour la vérification des obligations du cahier des charges. La MAER2 peut lui être versée et le régime de sanction s'applique alors, y compris éventuellement lors des futures campagnes.

La DDT attire votre attention sur le fait que, quelle que soit la possibilité retenue, il conviendra d'être vigilant à respecter l'ensemble des obligations liées au cahier des charges de la MAER2, notamment le respect de la part de la culture majoritaire et la part des trois cultures majoritaires et du gel par rapport à la surface totale engagée.

Négociation en cours

Au delà du rappel de ces règles, le ministère en charge de l'Agriculture doit préciser prochainement les modalités des dérogations aux obligations des BCAE et MAE. La
DDT de la Nièvre ne manquera pas de vous en informer.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ DDT DE LA NIÈVRE

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

▶ Agenda

04/06 Caves de Pouilly Assemblée générale

La coopérative des Caves de Pouilly-sur-Loire tiendra son assemblée générale annuelle le mardi 4 juin 2013, à 16h45, au caveau des Moulins à vent à Pouilly. Ordre du jour: approbation du PV de l'AGO du 7 juin 2012, rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2012, rapport financier, rapports du commissaire aux comptes, mise aux voix, approbation des conventions réglementées, affectation du résultat, constatation de la variation du capital souscrit, renouvellement du tiers sortant du CA, fixation de l'allocation globale pour les indemnités aux administrateurs, questions diverses...

05/06 Bien vieillir en Sud Morvan

Jocelyne Guérin, conseillère générale de Luzy, a eu l'idée d'organiser une journée sur le thème *«bien vieillir en sud Morvan»*, le 5 juin à partir de 9h, à la Grande Halle de Luzy, en partenariat avec le Centre social et culturel, les UNA de Luzy et Fours et Marie-Pierre Duchemin, chargée de mission du Conseil général. Cette journée sera la déclinaison de la journée départementale sur le même thème qu'avait organisée le Conseil général le 26 mars dernier à Nevers. Certains stands et conférences seront d'ailleurs repris à Luzy et adaptés, dans le contenu, à la situation du Sud Morvan. Contact: Jocelyne Guérin au 06 10 67 01 56.

07/06 Mes parcelles Démonstrations

Les Chambres d'agriculture de la Nièvre et de l'Yonne organisent deux démonstrations du logiciel mes p@rcelles, l'une à l'antenne de la Chambre de Decize le 7 juin de 10 à 12h, l'autre à la Chambre d'Auxerre le 19 juin à 14h. Contact : Youna Girault, conseillère à la Chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 40 65.

11/06 Anciens exploitants Assemblée générale

La section des anciens exploitants de la FDSEA58 se réunira en assemblée générale, le 11 juin à partir de 9h15, à la salle des fêtes de Pouilly sur Loire.

11-12/06 Instants santé à Clamecy

La MSA Bourgogne organise les Instants santé, examens de santé destinés aux adhérents de 25 à 74 ans, sur le canton de Montsauche-les-Settons, du 11 au 12 juin prochains. Rendez-vous est donné boulevard Misset 58500 Clamecy. Pour la bonne organisation, les adhérents du canton intéressés sont priés de retourner le bulletin d'inscription, reçu récemment, le plus tôt possible à la MSA dans l'enveloppe pré-timbrée jointe.

Éditorial

«Rien n'est jamais donné, tout se gagne …»

A quelques semaines de la grande manifestation nationale en faveur de l'élevage qui se tiendra à Paris le 23 juin prochain, Stéphane Aurousseau alerte de la nécessité d'une mobilisation accrue des éleveurs Nivernais.



Stéphane Aurousseau est polyculteur et éleveur bovins viande et porcin. Il est également secrétaire général adjoint de la FDSEA et président de la section porcine FDSEA.

Venez manifester, parce que rien n'est jamais donné, tout se gagne toujours. Et à la FDSEA nous le savons depuis longtemps et mieux que quiconque.

Certes, nous ne nous reconnaissons pas dans un syndicalisme de pleureuses. Pour autant ceux qui oublient de se manifester, dignement, au bon souvenir des décideurs, seront oubliés le moment venu.

Et les décideurs, ce sont les Pouvoirs publics Français et Européens, mais ce sont aussi nos dirigeants professionnels, en premier lieu à la FNSEA.

Quand on parle de crise de l'élevage aujourd'hui au niveau national, peu nombreux sont ceux qui pensent à l'élevage allaitant. Beaucoup pensent d'abord à la production laitière, politiquement et financièrement très engagée, qui est confrontée à des revenus très insuffisants au regard de la charge de travail et des astreintes que connaissent bien les éleveurs et qui découragent trop souvent les plus jeunes.

D'autres pensent aux viandes blanches hors sol, qui sont de gros consommateurs de céréales et qui subissent de plein fouet l'augmentation du prix des matières premières.

Ces productions seront très présentes à Paris le 23 juin et parions que nos laitiers, nos producteurs de porcs et de volaille Nivernais, pour peu nombreux qu'ils soient dans le département, seront au rendez vous de la mobilisation.

La question se pose pour les éleveurs allaitants qui doivent convaincre que la hausse des cours que nous connaissons depuis la fin 2011 ne suffit pas à faire face à la hausse des charges.

Nos responsables de section ne manquent pas d'arguments, mais il faut les appuyer. Quand on a vraiment faim, on sort dans la rue. Ce qui ce joue le 23 juin, c'est la mise en œuvre d'un plan de soutien ponctuel à l'élevage allaitant, mais ce sont aussi les orientations qui pourraient être retenues dans la nouvelle PAC. Si les slogans en faveur d'une prime à la vache laitière sont plus audibles que ceux en faveur d'une hausse de la PMTVA, cela conditionnera aussi les choix futurs.

Nous entrons dans une période où les cartes de la PAC et des soutiens vont être rebattues, si nous ne nous en occupons pas, d'autres vont s'en occuper pour nous...

Alors tous à Paris le 23 Juin !

Stéphane Aurousseau

Service de remplacement 58

Que se passe-t-il quand vous n'êtes pas là ?

Le Service de Remplacement de la Nièvre a tenu son Assemblée Générale annuelle le mercredi 15 mai à Rouy. Bien que la question du remplacement du chef d'exploitation reste récurrente, la structure s'est interrogée sur ses fondements, son fonctionnement et ses valeurs avec l'intervention de Denis Loisy, membre fondateur en 1974.

Avec 384 adhérents en 2012, le Service de Remplacement de la Nièvre a vu son activité augmentée : 1 823 journées de remplacement contre 1 778,5 journées en 2011, soit une évolution de + 2.5 %. Les motifs Accident, Congés, Formation et Maternité ont très largement été utilisés.

«C'est un travail d'équipe, nous avons deux gestionnaires de planning par secteur sachant que le département est répartit en quatre secteurs. A l'heure de l'informatisation et de la délocalisation, ce fonctionnement nous permet de conserver le contact avec nos adhérents et salariés ainsi qu'une certaine flexibilité dans la gestion des demandes», précise Remi Morel, Président SR 58.

Bien que l'activité soit croissante, elle reste hétérogène selon les secteurs. Les demandes de remplacement sont bien présentes, mais, dans la pratique, elles ne sont pas toujours aussi simples à gérer et à satisfaire. En effet, le SR travaille avec soixante cinq salariés, représentant environ neuf Équivalent Temps Plein.

«Toute la complexité de trouver un salarié compétent, autonome, disponible et proche géographiquement de l'exploitation agricole», souligne Blandine Calandre, nouvelle gestionnaire de planning sur le secteur 3 *«Haut Nivernais»*

Les interventions auprès des établissements scolaires agricoles *«Promotion du Salariat Agricole»* assurées par l'animatrice sont importantes et seront renouvelées en 2013. *«Le SR a embauché trois jeunes sorti d'études pour l'été 2012. La phase de salariat agricole en service de remplacement est une très belle expérience avant d'entamer le parcours à l'installation»*, remarque Olivier Hoareau, ancien agent de remplacement, exploitant agricole et nouveau responsable de secteur 1 *«Sud Nivernais»*.

Un potentiel 2013 intéressant, de nombreux objectifs

En lien avec l'activité, le nombre d'adhérents en 2013 est lui aussi en augmentation, avec notamment quarante deux nouvelles adhésions Contrat Collectif (contre dix neuf nouvelles en 2012). Mot d'ordre ciblé pour 2013 : *«Sans nos adhérents et nos salariés, il n'y aurait pas de SR»*.

Les perspectives et objectifs 2013 sont donc bel et bien définis:

- augmenter l'activité du service, ce qui nous permettra de pérenniser des emplois permanents agents de remplacement et de satisfaire toutes les demandes de remplacement;
- augmenter le nombre d'utilisateurs : malgré une augmentation du nombre d'adhérents, seulement un adhérent sur deux utilise le service :
- fidéliser l'adhérent pour qu'il devienne adhérent utilisateur en communiquant d'avantage, des aides via nos partenaires sont appliquées fonction du motif de remplacement choisi, et cela diminue de manière non négligeable le coût journée.

Pour atteindre ses objectifs, le SR a déjà bel et bien anticipé en embauchant, depuis février/mars, deux salariés polyvalents qui sont prolongés en contrats CDD pour une durée de cinq mois en vue de les pérenniser par la suite.

Pout toute demande de renseignements, n'hésitez pas à contacter le SR Nièvre au 03 86 93 40 93 ou service.remplacement58@yahoo.fr

Marie Aline Saltel
Animatrice SR Nièvre



Marché de Moulins-Engilbert

La Sicafome fête ses trente années de dynamisme

Créé en 1983, la Sicafome a fêté ses trente années d'existence à l'occasion de son assemblée générale, qui s'est déroulée le 24 mai dernier.

Si un ressenti devait être exprimé à l'issue de l'assemblée générale 2013 de la Sicafome, c'est que beaucoup rêveraient de vieillir en aussi bonne santé que le marché au cadran de Moulins-Engilbert ! Car c'est en effet devant plus de 300 participants, le 24 mai dernier, que l'équipe de responsables du marché au cadran a dressé le bilan de 30 années de croissance ininterrompue, qui aura vu le *«marché»* devenir, au fil des ans, une référence nationale et européenne en matière de commercialisation des animaux allaitants Nivernais, Bourguignons et même au-delà.

Une activité commerciale dynamique et des projets

Successivement, Bernard Gauthier, président, et Philippe Martin, vice-président, l'ont rappelé dans leurs allocutions : Le marché se porte on ne peut mieux. Et même si 2012, aura marqué un léger recul des apports et des ventes d'animaux, notamment liés à la décapitalisation constatée dans les cheptels de la région, il n'en reste pas moins que la Sica reste efficiente en matière de commercialisation, enregistrant un taux d'invendus particulièrement faible de 6 % sur l'année écoulée. Ce sont ainsi, et en moyenne, 1035 bovins et 853 ovins qui auront été vendus sur l'exercice 2012 par le cadran, et à des prix moyens en hausse, traduisant concrètement le léger relèvement des cours des animaux, toutefois moins marqué en ovins qu'en bovins.

Côté projets et développement, il a également été rappelé aux participants de cette assemblée générale, que l'équipe de responsables professionnels entendait continuer à œuvrer pour améliorer le fonctionnement interne de l'entreprise avec des prévisions d'investissement orientées pour l'année à venir vers l'amélioration du système de nettoyage des parcs ainsi que vers leur agrandissement, l'objectif étant d'optimiser le flux des animaux sur le marché. Enfin, et toujours dans le but d'élargir la palette de services auprès des adhérents, l'embauche d'Angélique Douard en tant qu'animatrice pour accompagner les adhérents du marché sur toutes leurs démarches PAC et administratives a été rappelé, confortant la perception d'une structure où les agriculteurs travaillent efficacement au service des agriculteurs de leur territoire, le tout dans une sérieux budgétaire conforté par le rapport du commissaire aux comptes qui conclu à la « bonne sérénité financière de la structure ».


Plus de 300 participants ont pris part à cette assemblée générale 2013.

S.L. FDSEA 58

▶ Zoom

Bernard Gauthier, officier du mérite agricole

Cette assemblée a été l'occasion pour Guy Laporte, président fondateur du marché au cadran, et Jacques Guillemain, maire de Moulins-Engilbert et conseiller général, de remettre à Bernard Gauthier – qui a par ailleurs annoncé qu'il céderait sa place d'administrateur à l'issue de son mandat – la médaille d'officier du mérite agricole. *«Afin de récompenser les valeurs d'engagement et de représentation des intérêts agricoles»* ont précisé ces deux figures locales.

20ème édition des *«fermes ouvertes»*

Une opération qui ravit élèves et professeurs

Cette année, pour la 20ème édition de l'opération « Fermes ouvertes » dans la Nièvre, plus de 500 élèves du département ont pu être accueillis sur une vingtaine d'exploitations.


Au cours Des deux derniers mois, 500 élèves ont été reçus sur une vingtaine d'exploitations de la Nièvre

C'est en prenant conscience, à la fin des années 1980, du fossé qui se creusait entre les ruraux et les citadins que le réseau FNSEA met sur pied plusieurs opérations de communication. Ainsi, naît en 1990 l'opération *«Fermes ouvertes»*. Celle-ci vise à permettre au plus grand nombre d'élèves de primaire et de maternelles de visiter une exploitation agricole du département. Ainsi cette année, et pour la 20ème campagne consécutive, la FDSEA de la Nièvre a organisé l'opération *«Fermes ouvertes»* en partenariat avec l'inspection académique et le Crédit Agricole.

Au cours des deux derniers mois, l'opération fut un franc succès avec plus de 500 élèves des écoles du département qui ont été accueillis sur une vingtaine d'exploitations du réseau syndical.

Pendant une demi-journée ou une journée, les élèves, leurs enseignants et leurs parents accompagnateurs ont eu une première approche du métier d'agriculteur.

Apprentissage du monde agricole

Guidés par les exploitants accueillants, ils ont fait la découverte des installations des exploitations, de l'alimentation des animaux, du travail quotidien dont les vêlages, les engins agricoles et bien d'autres choses tel que les panneaux photovoltaïques. Ils apprennent ainsi les lois de la nature et le chemin parcouru par les produits depuis le champ ou l'étable jusqu'à leur assiette.

Une visite bien préparée

Afin d'assurer l'accompagnement pédagogique de cette opération, des documents pédagogiques sont distribués au préalable aux enseignants. Sur la base du *«Livre du maître»* et du *«Livret de l'élève»*, conçus par la FNSEA, les classes peuvent ainsi, au-delà de leurs visites, découvrir les rôles stratégiques assumés au quotidien par les agriculteurs, de l'aménagement du territoire à la production alimentaire, en passant par l'entretien et la sauvegarde de la biodiversité et de l'activité économique en milieu rural.

Tout un programme et une opération stratégique pour la FDSEA, puisque directement ciblées sur les jeunes, consommateurs de demain.

M.G – FDSEA 58

▶ Formations

04-06/06 Certiphyto
Au premier semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 4 et 6 juin à Corbigny, les 11 et 13 juin à Clamecy et les 18 et 20 juin à Cosne-sur-Loire. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation. Attention: les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à 3 semaines avant la date de la formation. Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

14-20/06 Gestion du stress A l'IPERMA

La MSA Bourgogne-site de la Nièvre et la Chambre d'agriculture proposent une formation sur *«apprendre à gérer son stress»*, les 14 et 20 juin prochains (de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30) à l'IPERMA (1 Place Dominique Laveyne, 58330 Saint-Saulge). Les objectifs sont d'apprendre à comprendre les mécanismes du stress, d'en identifier les sources et de mettre en place des solutions pour y remédier. Contenu: le stress, définition et mécanismes, effets sur la santé, évaluation de son niveau de stress et de ses propres facteurs de stress dans les sphères familiales, sociales et professionnelles, identification de ses ressources internes, équilibre entre les différents sphères, outils de gestion du stress, élaboration et mise en place d'un plan de résolution. Intervenantes: Christelle Guicherd, chargée de projet sur le stress en agriculture à la MSA Bourgogne et Marie-Solange Durand, conseillère en relations humaines – coach certifié à la chambre d'agriculture de la Nièvre. Tarif: 50 euros. Inscriptions avant le 15 mai auprès de Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32 ou mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.w



➜ **Inondation**
L'heure du bilan

➜ **MFR de Villevallier**
Une journée au goût «terroir»

➜ **MFR de Gron**
La «Dame» de Gron fête ses 60 ans

▸ Agenda

Visites d'essais
Grandes Cultures

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise plusieurs visites d'essais Grandes Cultures :
Auxerrois : le lundi 10 juin à 10 h, au lieu-dit Semilly, à Escamps (en arrivant de Semilly, passer un poulailler sur votre droite, la parcelle eest plus loin, sur la gauche)
La visite débutera par l'essai Gestion de la fertilisation azotée sur orge de printemps en fonction du couvert d'interculture. Ensuite, vous pourrez voir un essai variétés orge de printemps et un essai variétés colza à Gy l'Evêque
Plateaux de Bourgogne: le lundi 10 juin à Ancy le Libre (rendez-vous devant la mairie d'Ancy le Libre)
La visite présentera un essai blé comptant 13 variétés avec trois types de conduite.
Contact : Emilie Riberolles : 03 86 94 28 49 ou 06 83 81 90 95

Tour de plaine bio
Le Sedarb, la Chambre d'agriculture de l'Yonne et le Gaby organisent un Tour de plaine des cultures biologiques, vendredi 7 juin, de 9h30 à 12h30, chez Jean-Christophe Bras, à Etais la Sauvin Découverte d'une ferme céréalière et de volailles, transformant et vendant en direct une partie de sa production, tour des cultures et échanges techniques autour des parcelels. Renseignements: Hélène Levieil au 06 77 30 78 82 ou par mail à helene.levieil@sedarb.org

Festi Bio à Villeneuve-sur-Yonne
Villeneuve-sur-Yonne organise la 5e édition de son marché biologique, de l'artisanat et du commerce équitable, dimanche 2 juin, de 9 h 30 à 19 h, parc de la Mairie. Au programme : vente des produits et restauration, promenade à poney, ateliers pour enfants, concert avec le conservatoire municipal. Renseignements au 03 86 87 01 01

Marché à la ferme
Marché à la ferme, chez la Famille Boname, à Villiers sur Tholon, vendredi 31 mai, de 16 h à 20 h. Seront présents les agriculteurs du réseau «Bienvenue à la Ferme», pour vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volaille fermière, cidre et jus de pomme, canard gras, cerf, viande bovine, légumes, fromages, escargots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sur, les vins de l'Yonne.

UPVY

La réforme de la Pac, invitée de l'assemblée générale

Invité à l'assemblée générale de l'Union des Productions Végétales de l'Yonne, Henri Brichart, vice-président de la FNSEA a longuement évoqué l'enjeu de la réforme de la Pac et les enjeux pour le département.


Aux côtés du président de l'UPVY, Arnaud Rondeau, le vice-président de la FNSEA, Henri Brichart.

Vice-président de la FNSEA, Henry Brichart est notamment en charge des Affaires Européennes et grands dossiers internationaux. C'est à ce titre qu'il est intervenu en première partie de l'assemblée générale de l'UPVY, afin de dresser les esquisses de ce que sera la future PAC après la réforme.
Dans la forme, un changement notable : *«c'est l'arrivée pour la première fois dans le cadre d'une réforme de la Pac, du Parlement européen, désormais co-décisionnaire des propositions émises par la Commission»*.
Concernant le calendrier, si la mise en place de la réforme est prévue au 1er janvier 2014, on sait déjà qu'elle ne pourra pas être complètement applicable à cette date, du fait notamment du temps nécessaire pour décliner les différentes propositions dans chaque Etat membre : *«vous imaginez bien que les assolements de 2014 seront déjà dans les têtes, voire en terre depuis plusieurs mois et sans connaître les règles du jeu, ce n'est pas possible ! Il a donc été acté que la date de mise en application serait reportée à 2015»* Reste que l'année prochaine, si les règles sur la manière de répartir les aides restent identiques, le volume d'aides global sera lui, déjà différent.

Abandon du système historique et des aides couplées
La première étape était de donner un budget à la Pac. Avec au final, *«un budget européen pas vraiment ambitieux, contexte de crise oblige, inférieur à 1 % du PIB, avec une Pac touchée de manière inégale entre 1er et 2e pilier»*. Si l'on annonce une baisse de 3 % du 1er pilier par rapport à l'existant, le 2e pilier serait encore plus impacté, avec toutefois une *«bonne»* nouvelle pour la France : *«dans ce cadre, notre pays a bénéficié d'un retour plus important, estimé à 1 milliard d'€ supplémentaire. Si la France fait le choix de transférer la somme obtenue vers le 1er pilier, cela permettrait globalement de maintenir le volume global»*.
Un chamboulement important est cependant annoncé, dans la manière dont les aides vont être redistribuées, notamment du fait de l'abandon du système historique que connaissait encore la France et de la fin annoncée des aides couplées. L'architecture du nouveau système s'orientant vers un *«verdissement»* diminuant le budget global du 1er pilier pour le rediriger vers le 2e pilier. Avec le risque de voir les Etats membres mettre en œuvre la mesure de manière différente, introduisant ainsi des distorsions de concurrence entre pays : *«alors qu'à la FNSEA, on a toujours eu le souci d'éviter au maximum les mesures de subsidiarité, de sorte que les agriculteurs européens soient tous traités de la même manière car sur des marchés identiques, il faut les mêmes règles du jeu !»*
Face au verdissement annoncé, de la souplesse est réclamée : *«les agriculteurs devant de plus en plus se confronter au marché et s'adapter régulièrement, on ne peut par ailleurs figer le système…»*

Comment rendre la convergence soutenable ?
Autre point relevé dans la proposition de la Commission : le retrait d'une enveloppe du 1er pilier, à diviser par le nombre d'ha, octroyant ainsi le même montant pour tous les producteurs. Là aussi, Henri Brichart met en avant que, pour rendre la convergence soutenable, *«il faut que le verdissement soit proportionnel et non pas forfaitaire. On retirerait ainsi 30 % des aides non plus sur le global, mais sur chaque agriculteur, qu'il toucherait ou non, s'il répond aux mesures souhaitées»*.
Concernant le recouplage, *«un des sujets sur lesquels il y a le plus de discussions au niveau européen, certains pays, comme l'Allemagne, considérant qu'il s'agit d'un retour en arrière»*, un scénario semble se dessiner qui se situerait entre la proposition a minima de la Commission de 5 % du volume du 1er pilier et la position extrême du Parlement européen à 15 % : *«si la négociation semble difficile, la zone d'atterrissage serait à priori entre 12 et 15 %»*
Si la proposition de la Commission concernant la notion de convergence au sein d'Etats membres aboutit à un premier seuil de 40%, dès la première année, pour parvenir au résultat final en 2019, la FNSEA souhaite d'autres règles : *«il faut trouver le bon équilibre, soutenable par tous et faire que cette notion de convergence ne soit atteinte en 2019 qu'à hauteur de 50% et se fasse progressivement, sans cette première marche de 40%»*.
Revenant sur les mesures concernant le 2e pilier et notamment la gestion des risques, Henri Brichart souhaite une cohérence et une forme de solidarité nationale: *«les régions qui sont en zone défavorisée ne vont pas accepter seules, de cofinancer l('ICHN…»*.
Concluant son intervention de ces mots : *«si aujourd'hui on a globalement une bonne idée de la structure du schéma de la future Pac, comme on dit toujours, «le diable étant dans les détails», l'endroit où les curseurs vont être positionnés peut encore chambouler bien des choses.. »*

Se mobiliser sur les Bac
Lors de la partie statutaire de l'assemblée, le président de l'UPVY, Arnaud Rondeau est revenu sur l'importance à s'investir au niveau local pour tout ce qui concerne les Bassins d'Alimentation de Captage (Bac) : *«pas des sujets faciles, mais cela permet de fédérer les agriculteurs. On sait bien que c'est compliqué et pas gagné d'avance, mais c'est une chose sur laquelle nous n'avons pas le droit d'être absent…»* Rappelant également ses craintes de voir une nouvelle fois les zones intermédiaires, comme le département de l'Yonne, *«fortement impacté par les mesures annoncées de la future Pac. A quoi ressemblerait la France demain en terme de puissance de production, si le pays devait se priver de nos cultures…?»* Abordé également, le sujet des attaques permanentes contre les facteurs de production: *«A qui le tour demain… ? N'importe quelle culture aujourd'hui peut être impactée, sachant qu'on ne dispose pas toujours de moyens alternatifs de remplacement pour parvenir à nos fins et qu'à chaque fois qu'on nous enlève un facteur de production, on met un peu plus en danger la production»*.
Revenant sur la réunion qui s'est tenue en préfecture avec le Préfet de l'Yonne, où ont été abordés notamment les sujets des Bac, de l'écotaxe poids lourds et de la Pac, les participants ont déploré qu'en la matière, on ne mette pas plus en évidence les questions économiques, sociales et l'emploi, *«au risque d'engendrer un désastre économique derrière…»*

DOMINIQUE BERNERD


Une assistance à l'écoute.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Inondations dans l'Yonne, l'heure du bilan

Une pluviométrie exceptionnelle qui perturbe les semis

Après les inondations, l'heure est au bilan, suite aux dégâts souvent irrémédiables enregistrés dans de nombreuses parcelles. D'ors et déjà, des pertes importantes sont à déplorer dans les céréales d'hiver, l'orge de printemps et le colza

La pluviométrie du mois d'avril est quasiment deux fois supérieure à un mois d'avril normal et la première décade de mai enregistre à elle seule des cumuls de précipitations proches du mois entier.
L'épisode pluvieux entre le 29 avril et le 3 mai (entre 40 et 60 mm dans le Sénonais et la Puisaye, jusqu'à 80 à 100 mm pour le Tonnerrois et l'Avallonnais) a fait déborder les rivières : des inondations importantes se sont produites dans les vallées de l'Armançon et du Serein et dans une moindre mesure dans la vallée de l'Yonne. Les surfaces inondées sont estimées entre 3000 et 5000 ha de cultures et de prairies.
Ces inondations ont provoqué des dégâts irrémédiables dans de nombreuses parcelles : les tournesols et maïs qui étaient en cours de levée sont détruits. Des pertes importantes seront à déplorer dans les céréales d'hiver, l'orge de printemps et le colza. Les « ronds » où les cultures ont dépéri ou jauni, risquent de s'agrandir encore.
Beaucoup s'interrogent sur les possibilités de semis de cultures de printemps. En effet avec la poursuite du mauvais temps, les chances de mener à bien des cultures comme le maïs et le tournesol diminuent. Les surfaces à semer ou à re-semer sont importantes car en plus des dégâts liés aux inondations s'ajoutent les nombreuses parcelles de tournesol qui ont subi des attaques de limaces ou des dégâts d'oiseaux.


Des images trop souvent vues…

Jusqu'à quand peut-on semer les cultures de printemps ?

L'idéal serait de s'orienter vers des variétés plus précoces, mais pour le tournesol oléïque le choix variétal est limité. Avec les variétés actuelles, il semble possible de semer jusqu'à fin mai mais au-delà le risque est grand d'avoir une mauvaise récolte à la fois en quantité et en qualité.
Pour le maïs grain, les possibilités de s'orienter vers une variété plus précoce sont certainement plus importantes (à confirmer avec votre OS). Avec des variétés précoces (indice 280 maxi), les semis peuvent s'envisager jusqu'au 10 juin.
D'autres cultures comme le soja (variétés triple zéro), le millet, le sorgho ou le sarrasin peuvent s'envisager à condition de trouver au préalable des semences et un débouché.
Certains se posent la question de semer de l'orge de printemps car ils ont la possibilité d'avoir des semences de ferme moins onéreuses. Néanmoins le risque d'avoir une récolte riche en protéines est très élevé.
En cas de resemis derrière une culture qui avait reçu un herbicide, le choix est encore plus restreint car certaines cultures ne peuvent supporter certains herbicides surtout lorsque la nouvelle implantation se fait sans labour.
Enfin d'autres envisagent de ne pas semer certaines parcelles.
Quel que soit votre choix, les modifications d'assolement sur votre déclaration PAC doivent être effectuées avant le 31 mai. N'hésitez pas à interroger la DDT pour toutes questions liées à votre déclaration Pac.
Des discussions avec l'administration sont en cours. Concernant la prise en compte économique de ce sinistre exceptionnel, une rencontre est intervenue vendredi 17 mai dernier au ministère de l'Agriculture. Didier Marteau, président de la Chambre d'agriculture de l'Aube a porté auprès de Stéphane Le Foll en personne, l'inquiétude des départements les plus concernés par ces inondations (Côte d'Or, Haute-Marne, Yonne, Aube, Seine et Marne). Il a demandé à ce que les agriculteurs sinistrés puissent bénéficier d'un fonds exceptionnel de soutien, à l'image de ce qui avait pu être fait par la solidarité nationale au printemps 2010 lors de la tempête Xynthia qui ébranla la côte Ouest. A suivre donc très prochainement dans le cadre du relais qui sera assuré par les préfets et les DDT des départements touchés.
Pour toutes questions techniques, les conseillers *«grandes cultures»* de la Chambre d'agriculture sont à votre disposition au 03 86 94 22 22.

SERVICE «GRANDES CULTURES», CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

Les élus de la Chambre d'agriculture de l'Yonne se mobilisent

Réunis en Session Plénière le 23 mai dernier, les membres de la Chambre d'agriculture ont adopté une délibération réclamant des mesures exceptionnelles pour les agriculteurs de l'Yonne, suite aux intempéries

L'impact exceptionnel des précipitations, au cours des mois d'avril et de mai 2013, ont entraîné des excès d'eau fortement préjudiciables à l'activité agricole et ce, sur l'ensemble du département. Les premières estimations des surfaces inondées s'élèvent entre 3000 et 5000 ha de cultures et de prairies. Globalement pour le mois d'avril, il a été enregistré une augmentation de 65% de précipitations sur Auxerre (par rapport aux 22 dernières années), + 123% dans le Tonnerrois et + 86% dans l'Avallonnais. Cette situation, sans précédent, a généré des destructions de récoltes sur pied, des retards et impossibilités de récolter les cultures de printemps avec des surcoûts de protection sanitaire des cultures. Les éleveurs sont également touchés car ils prennent du retard voire ne peuvent récolter les fourrages (pâture ou fauche) et doivent faire face à une augmentation des charges pour l'alimentation des animaux. Localement, des pertes de cheptel, de stocks ou de fonds (clôtures) par débordement de cours d'eau ont été recensées.
Réunis le 23 mai en session, les membres de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, sous la présidence d'Etienne Henriot, président, ont voté une délibération relative aux conséquences des intempéries. Celle-ci considère l'impact économique de ces aléas climatiques sur la situation financière actuelle et future des exploitations concernées. Elle rappelle également les obligations réglementaires à respecter par les agriculteurs, indispensables à la bonne fin de la perception des aides publiques liées à l'activité agricole.

Les membres élus demandent aux autorités :

- le classement de l'ensemble du département de l'Yonne en dispositif des calamités agricoles pour cause d'excès d'eau,
- la mise en place d'un fonds exceptionnel d'aide au profit des exploitations concernées et notamment le versement d'aides à la trésorerie pour permettre aux éleveurs touchés d'assurer la continuité d'alimentation de leur cheptel,
- l'application du dispositif de dégrèvement de la taxe foncière au profit des exploitations concernées,
- l'activation du dispositif de Fonds d'Allégement des Charges pour permettre aux exploitations sinistrées de faire face à leurs exigences sociales et fiscales,
- l'autorisation d'une valorisation collective des jachères de façon à ce que les éleveurs nécessiteux puissent utiliser les productions fourragères issues de jachères appartenant à d'autres agriculteurs non éleveurs.
- la prise en compte de demandes exceptionnelles de dérogations relatives au respect des BCAE (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales), afin que les agriculteurs touchés ne se voient pas de surcroît, pénalisés par des réfactions d'aides en raison d'impératifs techniques liés à des circonstances indépendantes de leur volonté,
- la prise en compte de demandes exceptionnelles de dérogations relatives au respect des réglementations applicables en matière de Mesure Agri-Environnementales et notamment au regard de la MAE Rotationnelle pour laquelle il convient d'autoriser les agriculteurs, sans réfaction d'aide, à pouvoir ressemer les parties culturales détruites en une culture différente de la culture initiale (y compris si la culture ne permet plus de respecter le cahier des charges MAE Rotationnelle) ou ne pas être dans l'obligation de ressemer si le sol est nu.

Cette délibération sera transmise à l'administration (Préfecture, DDT, Ministère de l'Agriculture), aux Parlementaires et à l'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture.

▶ Agenda

06/06 S'installer en maraîchage biologique

Le SEDARB organise une journée d'information sur l'installation en maraîchage biologique, jeudi 6 juin, de 9h30 à 17h30, sur la ferme « Les Jardins des Frémeaux », 3 chemin de la Touche, à Prunoy. Repas tiré du sac.
Objectif : informer sur le métier de maraîcher bio, ses implications techniques et commerciales, par un témoignage de l'agriculteur et une visite approfondie de la ferme, de la pépinière aux locaux de stockage. Parmi les autres points abordés : la conjoncture et les méthodes de commercialisation, les parcours à l'installation possible, la certification AB
Renseignements et inscription obligatoire : Sébastien Roumegous au 03 80 28 80 45 ou par mail à sebastienroumegous@sedarb.org

01/06 Concert pour le Bénin à Saint-Julien-du-Sault

L'association Joigny - Baobab organise un concert samedi 1er juin, à 20 h, en la Collégiale Saint-Pierre de Saint-Julien-du-Sault avec pour objectif, une collecte de fonds pour aider à la mise en place d'une unité villageoise de santé dans un village du Bénin.
Au programme : Chœur Chante-Vie de Roubaix et la Chorale Les Fontenottes de Saint-Julien-du-Sault, avec au total plus d'une centaine de choristes. Libre participation

07-07/06 Instants Santé MSA à Flogny la Chapelle

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Flogny la Chapelle, âgés de 25 à 74 ans, les jeudi 6 et vendredi 7 juin, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle polyvalente de Flogny la Chapelle
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription.

▸ Formations

CertiPhyto chef d'exploitation

La FDSEA de l'Yonne organise une formation de 2 jours les mardi 4 juin et lundi 10 juin, de 9 h à 17 h 30, sur le thème du « certificat phytosanitaire - chef d'exploitation », destinée aux agriculteurs. Au programme : identification des risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires, revoir les éléments essentiels de la réglementation en vigueur concernant directement l'activité agricole et viticole, principes et intérêts de la protection intégrée appliquées à l'exploitation agricole et viticole.
Cette formation gratuite se déroulera au siège de la FDSEA, 37 rue de la maladière à Auxerre
Intervenants : Sandrine Vatinelle (référente productions végétales FDSEA 89), France Lahutte, (prévention des risques FDSEA 89) et Gaëlle de Nardo (Chambre d'agriculture 89 pour la polyculture/élevage)
Renseignements et inscriptions : tél 03 86 49 48 10

Les bases de l'agronomie en agriculture biologique

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'1 journée, en novembre prochain, de 9 h à 17 h 30, (lieu à définir en fonction de l'origine géographique des stagiaires) sur le thème : « les bases de l'agronomie en agriculture biologique ».
Objectifs : comprendre les bases physiques et chimiques des ols, évaluer physiquement un sol et interpréter une analyse de sol, analyser l'impact de la mécanisation et des cultures sur un sol, raisonner sa fertilisation, adapter sa rotation à son exploitation, adapter ses interventions à sa culture. Publi et pré-requis : agriculteurs en conversion bio, en cours de réflexion ou certifiés AB
Renseignement:
Patrice Cote, conseiller en agriculture biologique à la Chambre d'agriculture, au 03 86 94 82 90

Les couverts d'interculture, un atout pour mon système de cultures

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'1 journée, de 9 h à 17 h 30 (date à définir), en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, sur le thème : « les couverts d'interculture, un atout pour mon système de cultures ».
Objectifs : réussir son ouvert d'interculture et savoir en faire un atout de son système de cultures.
Intervenant : Damein Ronget, conseiller en grandes Cultures, à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
Renseignement. : Christophe Vivier, responsable des actions grandes cultures à la Chambre d'agriculture, au 03 86 94 22 26

MFR de Villevallier

Une journée au goût «terroir»

C'était jour de fête ce dimanche à Villevallier, pour la nouvelle édition de la manifestation *«Saveurs et terroir»*, organisée par la Maison Familiale. Une météo clémente, plus de 200 personnes inscrites au déjeuner, des visiteurs venus en nombre et au bout du compte, la réussite assurée.

Démonstration de chiens de berger, jeux pour enfants, maréchal ferrant, promenades à poneys…, les animations se sont succédées tout au long de la journée. Particulièrement appréciée, la collection d'anciens engins agricoles apportée par l'association *«La Bielle Champenoise»*. Un peu rouillés parfois, mais toujours gaillards, à l'image de ce tracteur quinquagénaire, au moteur servant à moudre le blé. *«Tu mets un poulet au bout de chacune des quatre fourches et tu peux en faire un barbecue…»*
La vénérable fourche mécanique rotative autour de laquelle se tiennent ces élèves de la MFR va pouvoir entamer sa reconversion! Côté saveurs, là aussi, de belles idées de gourmandises : il suffisait de faire le tour des stands pour remplir son cabas de victuailles au *«goût terroir»*. L'inauguration officielle s'est déroulée en fin de matinée, en présence notamment de la députée de la circonscription, Marie-Louise Fort et du Conseiller général, Julien Ortega.



Du monde devant le stand de la Maison Familiale et Rurale du Jovinien.


Pour ces jeunes de la MFR de Villevallier, pas de doute, *«un poulet au bout de chaque fourche et ça fait un barbecue… !»*


Aurait-on inventé le premier tracteur roulant au GPL… ?


André valentin est mécanicien en motoculture et passionné de vieilles machines, comme ce modèle *«Energic type 409»* de fabrication française, datant de 1943. Il en possède même la facture et le bon de commande d'origine !

Groupama

Le «*Rêve en Marche*»

Marchez *«solidaires»* au profit de l'Association Petits Princes, avec Groupama Paris Val de Loire, dimanche 9 juin, au départ de Joigny et de Tonnerre.

Après la réussite de la première édition l'an passé, où au total, 530 marcheurs s'étaient inscrits sur les 6 marches organisées, permettant de collecter 3 630 €, Groupama Paris Val de Loire organise dimanche 9 juin le deuxième *«Rêve en marche»* au profit de l'Association Petits Princes.

L'objectif reste le même : permettre à des enfants gravement malades de réaliser leurs rêves. Un geste simple qui répond aux principes d'action mutualiste de Groupama : proximité humaine, responsabilité individuelle et collective, solidarité partagée…, et qui s'inscrit dans le cadre des nombreuses actions menées par la Fondation Groupama pour la santé, en faveur des maladies rares. Une Fondation d'entreprise créée en 2000, dont les 9 membres fondateurs sont les 9 Caisses régionales Groupama.

Ses actions principales : favoriser le diagnostic par la diffusion des connaissances sur les maladies rares, aider les patients et leur famille dans leur quotidien en soutenant leurs associations, encourager la recherche médicale par l'attribution de bourses

Trois marches au programme dans l'Yonne

Joigny : *«Découverte de la Vallée de l'Yonne et de la forêt d'Othe»*
Organisée par la Caisse Locale Groupama de Centre Yonne
Parcours 12 km et 8 km
Inscription dès 8 h 30 à l'aérodrome de Joigny. Départ à 9 h
Participation : 5 €, gratuit pour les moins de 10 ans
Pot de l'amitié offert à l'arrivée au Belvédère

Tonnerre : *«Patrimoine et Vignes du Tonnerrois»*
Parcours 14 km
Inscription dès 8 h 30. Départ à 9 h Place Marguerite de Bourgogne, Hôtel Dieu
Participation : 5 €, gratuit pour les moins de 10 ans
Pot de l'amitié offert à l'arrivée

Tonnerre : *«Sur les traces du poète Boileau et du Chevalier d'Eon»*
Parcours 6 km
Inscription dès 9 h. Départ à 9 h 30, Place Marguerite de Bourgogne, Hôtel Dieu
Participation : 5 €, gratuit pour les moins de 10 ans
Pot de l'amitié offert à l'arrivée, à la Ferme de l'Hermitage

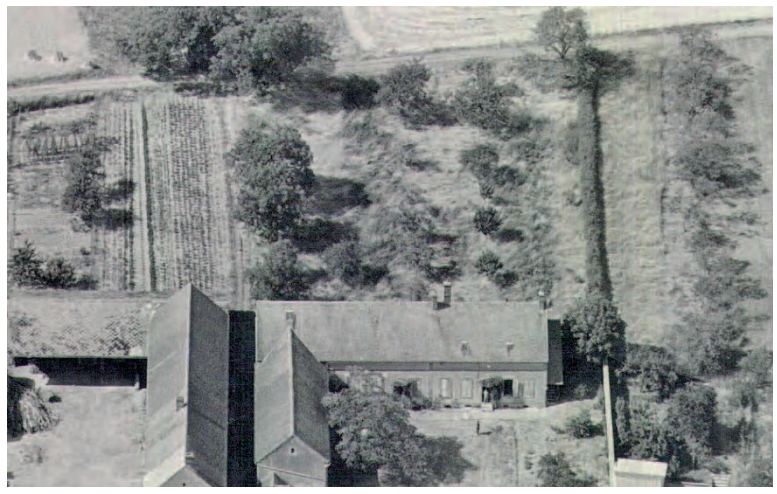


Informations supplémentaires sur : www.groupama.fr/paris-val-de-loire/le-reve-en-marche.

Maison Familiale Rurale

La «Dame» de Gron fête ses 60 ans

La MFR de Gron fête cette année ses 60 ans. Six décennies au service des familles et du Territoire, avec comme fil conducteur la formation en alternance et la vie associative, en fidélité à l'esprit pionnier des débuts


La Maison Familiale Rurale de Gron, en 1961

La *«Dame»* de Gron porte haut ses 60 ans. Pas de retraite annoncée pour la maison Familiale Rurale du Sénonais, qui au fil des années, a su marquer de son empreinte le paysage local et le monde de la formation, d'abord agricole puis horticole. C'est en 1953, alors que l'Yonne était devenue terre d'immigration et que de nombreux agriculteurs du Nord venaient s'installer sur des terres disponibles du département, qu'a commencé l'aventure. Une génération investie dans un formidable effort d'émancipation et de développement de la population rurale, au travers notamment de la formation.

C'est sous la présidence de Victor Breuvart, de 1953 à 1959, que la MFR du Sénonais a pris racine. D'abord sur la commune des Sièges, avant de s'installer quelques années plus tard à Collemiers. L'heure de la *«révolution verte»*, avec des effectifs passant en quelques années d'une petite trentaine, à près de soixante dix élèves. C'est sous la présidence d'André Cokelaer et la direction de Guy Mougin, que l'association acquiert une ferme à Gron en 1963, à l'endroit même qu'occupe encore la MFR aujourd'hui. C'est le début des travaux d'aménagement : un dortoir, trois chambres pour les moniteurs et la maîtresse de maison et un appartement pour le directeur et sa famille.

Des formations pour adultes

L'évolution des techniques et la mécanisation ont engendré une restructuration du monde agricole. Moins d'exploitations, moins de salariés agricoles… Dans le même temps, le développement des résidences secondaires fait apparaître de nouveaux besoins, comme l'entretien des propriétés et des jardins. Le début en 1968, d'une formation horticole, cohabitant avec la formation agricole des débuts, avant que celle-ci ne déménage à la MFR de Villevallier. De 1974 à 1988, une nouvelle équipe se met en place, les directeurs se succèdent : Mrs Blanc, Girad, Eeckhout. L'heure également de l'arrivée en 1983 de Jean-Pierre Chignardet, l'un des *«piliers»* encore en poste aujourd'hui, embauché d'abord comme moniteur, avant d'être nommé directeur vingt ans après. C'est au début des années 90 que débutèrent d'importants travaux, avec en perspective *«la Maison de l'an 2000»*. Une époque qui vit aussi l'arrivée de nouveaux moniteurs, toujours présents en 2013, comme : Sophie Dubois, Marie-Noëlle Dantin, Stéphane Pérennes et Christian Lesage.

Année 2004 : une troisième tranche de gros travaux commence, marquée notamment par la rénovation de l'internat, qui atteint une capacité de 100 lits et une réorganisation générale de la Maison. Une époque où les formations continues pour adultes prennent de l'ampleur, avec des formations *«hors site»*, comme au Centre de détention de Joux la Ville, pour des CAP horticoles et paysage. Des années ponctuées de grandes expositions autour du fuchsia, qui ont fortement ancré l'image de la Maison en tant qu'École d'Horticulture du Sénonais


Et à l'heure d'aujourd'hui

«Tendances Jardins» les 8 et 9 juin»

Sous l'égide d'un nouveau directeur, Nicolas Alloin, la MFR de Gron poursuit aujourd'hui sa route. La palette des formations continues s'est étoffée, le Bac paysage et le BTS connaissant toujours un franc succès auprès des plus jeunes. De nouveaux projets se dessinent, comme l'envoi d'élèves travailler trois semaines au sein d'entreprises horticoles en Italie, dans le cadre du programme Européen Léonardo. Il y a 60 ans, racontent les plus anciens, les jeunes quittaient le canton pour aller dans celui d'à côté, sur la ferme du voisin… L'Europe désormais se dessine au bout du champ, mais l'esprit pionnier des débuts est conservé, comme le souligne le président actuel de la structure, Erik Polrot : *«aujourd'hui, l'association est toujours administrée pour moitié par des parents et des professionnels. Même si au fil des années, les formations se sont densifiées et le contenu des cours devenu plus pointu, c'est toujours l'alternance qui prime, ainsi que la notion de vie associative, autre particularité des Maisons familiales…»*

Pour fêter dignement son 60ème anniversaire, la MFR de Gron organise les samedi 8 et dimanche 9 juin, en ses locaux, 24 rue Haute à Gron, la manifestation *«Tendances Jardins»* : deux jours d'expositions, ventes, conférences, sur le thème des orchidées et plantes diverses. Buvette et restauration sur place. Entrée libre

Dominique Bernerd

▸ Formations

Comprendre le sol pour raisonner les amendements

Mieux connaître ses sols est indispensable pour pouvoir optimiser ses apports de fumures de fonds et d'amendements. La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur 2 jours, les jeudi 20 juin et lundi 9 septembre, à Auxerre, sur le thème : «comprendre mon sol pour raisonner ma fumure de fond et mes amendements». Objectifs: comprendre et interpréter les paramètres d'une analyse de sol ; bien positionner un profil de sol, appliquer les principes de description du profil et faire le lien entre le terrain et les analyses ; optimiser ses apports en P, K, MgO, CaO
Renseignement. : Gaëlle de Nardo, conseillère en Grandes Cultures à la Chambre d'agriculture, au 03 86 64 45 65

Chiffrer son projet d'installation

Cette formation a pour objectifs :
- de mettre en œuvre une méthodologie de montage de projet pour réaliser son installation.
- d'identifier les modalités de reprise de l'exploitation.
- de valider ses choix (itinéraires techniques, choix de mécanisation, statut de l'entreprise…).

Durée : 2 jours les 17 et 20 juin à la Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9h00 - 17h30
Participation financière : Gratuit dans le cadre du PPP. Formation cofinancée Chambre d'agriculture, VIVEA, FSE (sous réserve de financement VIVEA et FSE)
Hors PPP : 25 euros
Retour de crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise imposés au réel: 66 €/jour
Responsable de stage/animation: Cyrille Fournier, responsable des actions «conseil d'entreprise, Chambre d'agriculture de l'Yonne - Tél : 03 86 94 22 10



Rapport Cyclope 2013
Croissance chinoise et climat guident le prix des matières premières

Jeunes Agriculteurs
Les jeunes veulent revisiter les coopératives

► *En bref*

Enseignement agricole : Le Foll rappelle ses intentions

Après deux mois de rencontres, d'entretiens, de contributions, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a clôturé le 16 mai la concertation pour l'avenir de l'enseignement agricole, dont il se dit satisfait. La remise du rapport par Henri Nallet, président de l'Observatoire national de l'enseignement agricole (ONEA) a été l'occasion pour le ministre de rappeler ses intentions concernant l'avenir de l'enseignement agricole :
- Il souhaite une reconnaissance plus grande du grand public des métiers de l'agriculture, une identification plus prononcée comme possible filière dans le service public de l'orientation. Il souhaite également le maintien de l'offre de formation en classes de 4ème et 3ème, le développement de l'acquisition progressive des diplômes et le développement de parcours spécifiques entre l'enseignement technique et l'enseignement supérieur long.
- Il s'est engagé à ce que les exploitations des établissements agricoles deviennent des lieux d'expérimentation et d'innovation en matière d'agro-écologie, et que ce soit intégré dans les référentiels de formation.
- En matière d'ouverture internationale, il voit en l'enseignement agricole un enjeu stratégique pour que le pays devienne leader de l'agro-écologie, avec l'aide des différents réseaux de recherche, d'échanges. Devrait aussi être accentuée la dimension internationale et européenne dans les formations.
- Quant à la formation des enseignants, le ministre se prononce en faveur du prérecrutement, soutient l'École nationale de formation agronomique (ENFA) comme école de la formation des professionnels de l'enseignement agricole tout en créant des ponts avec l'Éducation nationale en matière d'enseignement général. Reste à « concrétiser [ces propositions] dans la loi d'avenir », indique le communiqué du ministère.

Les agriculteurs ont un rôle à jouer dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

Comme chaque année, le mois de mai correspond au lancement de l'opération « Fermes ouvertes ». Une action organisée par la FNSEA et ayant pour but d'ouvrir des exploitations partout en France aux scolaires afin de les sensibiliser aux enjeux agricoles et alimentaires. Hasard des calendriers, le lancement national de la 23e édition des « Fermes ouvertes » a coïncidé avec la publication d'une enquête menée par l'Association santé environnement France (ASEF) qui révèle que près d'un enfant sur trois ne connaît pas l'origine des produits qu'il consomme et les chiffres évoqués par le rapport de l'ASEF prouvent plus que jamais qu'un effort de pédagogie est essentiel autant du côté des instituteurs, des parents que des agriculteurs. En effet, selon cette enquête, 87% des enfants interrogés ne savent pas ce qu'est une betterave et environ 50% ne connaissent pas l'origine des steak hachés et autres jambons. C'est dans ce contexte qu'une opération comme les « Fermes ouvertes » organisée par la FNSEA prend tout son sens. Selon Pascal Ferey, vice-président de la FNSEA en charge du projet cette opération menée bénévolement par les agriculteurs doit « être plus qu'une simple visite scolaire, elle doit entrer dans un véritable processus pédagogique. C'est pourquoi la FNSEA, entourée d'une vingtaine de partenaires, a participé à l'édition d'un véritable document pédagogique sans complaisance, où tous les sujets sont abordés sans détours de façon pédagogique. La terre, le métier, les productions mais aussi les médicaments vétérinaires, les pesticides ou encore les OGM. ». Cette année un « thème naturel » s'est imposé selon les mots de Pascal Ferey, celui du gaspillage alimentaire.

Économie mondiale

Croissance chinoise et climat guident le prix des matières premières

Selon le rapport Cyclope 2013, les incertitudes liées à la croissance chinoise et au climat vont continuer de peser sur les cours mondiaux des matières premières.



Le rapport Cyclope 2013 est rédigé par une équipe d'une soixantaine de spécialistes dans le monde sous la direction de Philippe Chalmin, professeur à l'Université Paris-Dauphine. Ce rapport analyse l'évolution des marchés, à la fois de matières premières, de produits financiers mais aussi de l'industrie et des services. Une large partie est consacrée à l'ensemble des matières premières agricoles (céréales, oléoprotéagineux, vin, fruits et légumes, produits tropicaux, sucre, viandes, lait et produits laitiers…).
Cyclope 2013 : 738 pages -139€ Éditions Économica.

En ce printemps 2013, la crise continue à affecter la plupart des pays avancés. *«Toujours à des niveaux historiquement élevés, les prix des matières premières et commodités reflètent au quotidien les incertitudes tant climatiques que chinoises»*, annonce le 27ème rapport sur les Cycles et les Orientations des Produits et des Échanges. *«Crises et châtiments»*, c'est à Dostoïevski que l'économiste Philippe Chalmin a emprunté ce titre pour illustrer le Cyclope 2013. Il illustre bien les tensions à l'œuvre au niveau mondial : *«la poursuite des crises qui sont autant de châtiments pour tous ceux qui n'ont pas su en prendre la mesure, qui n'ont pas voulu agir dans un monde sans gouvernance internationale, crises économiques, monétaires et financières, climatiques, énergétiques, agricoles et alimentaires…»*.

La gouvernance mondiale en panne

L'année 2012 l'a confirmé et les premiers mois de 2013 le confirment encore, *«nous sommes toujours dans cette crise démarrée en 2008, une des crises majeures qu'ait connue le monde contemporain»*, souligne Philippe Chalmin. Cette crise dure que ce soit au niveau européen, japonais et même au niveau américain malgré des indicateurs légèrement positifs de reprise. *«Nous avons vécu en 2012 avec tous les doutes entretenus à propos de la crise politique chinoise»*.


Photo: H. Garnier

// Philippe Chalmin
«La crise de 2008 n'est pas terminée et ce serait presque l'heure du châtiment pour tant de carences de la gouvernance internationale, pour tant de lacunes aussi des systèmes politiques nationaux. Les mêmes doutes subsistent pour 2013 avec quelques lueurs d'espoir en provenance de Chine…» //

Ce que Philippe Chalmin qualifie de *«châtiments»*, c'est l'incapacité de notre planète à répondre d'une manière cohérente à ces crises : *«la panne totale de la gouvernance mondiale»*. Et de citer : la panne de l'OMC, victime collatérale de la crise ; l'échec ou le semi échec de la conférence climatique de Doha ; la tenue de la 13e conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement, toujours à Doha, totalement passée sous silence ; sans parler des G8, des G20, forces de communiqués de presse, mais dont les conséquences restes très faibles ; sans oublier l'inefficacité des systèmes d'alerte mises en place par la FAO sur la situation alimentaire… *«Cette incapacité institutionnelle se traduit par une lassitude au niveau de l'économie mondiale»*. Un certain nombre de prévisionnistes tablent sur une croissance mondiale de seulement 2,5 % pour 2013.

L'homme reste dépendant de la main de la nature

«Nous sommes encore dans une phase de haute tension sur les marchés mondiaux des matières premières et des commodités», affirme Philippe Chalmin. 2012 a été une année faste pour les grains, l'une des plus sèches que les États-Unis ont connue depuis la guerre ; quant au prix du pétrole, il a peu bougé, autour de 110 dollars le baril. Depuis le début de cette année 2013, les prix du pétrole et des métaux ont légèrement diminué, ainsi que ceux des céréales, mais les cours demeurent à des niveaux exceptionnellement élevés. Pour Philippe Chalmin, le *«super cycle»* des matières premières n'est pas terminé. *«La croissance des pays émergents se confirmant, et par voie de conséquence leurs besoins en matières premières, les cours devraient rester à des niveaux élevés tout en continuant à faire preuve de la plus totale instabilité»*.

Toujours selon Philippe Chalmin, *«la situation la plus tendue restera celle des grands marchés agricoles»*. Pour de nombreux produits agricoles, *«nous sommes sur le fil du rasoir, étant donné le niveau des stocks mondiaux»*. Le moindre accident climatique pourrait avoir des conséquences dramatiques : *«jusqu'à présent, les estimations de récoltes sont excellentes pour reconstituer des stocks historiquement bas, mais : va-t-il pleuvoir suffisamment cet été sur les grandes plaines américaines ? Aura-t-on une climatologie correcte sur la mer Noire ?»* Cette incertitude climatique touche aussi d'autres productions : *«le beurre et la poudre de lait sont actuellement à des niveaux de prix records, suite à la sécheresse que connaît la Nouvelle-Zélande»*. Ce qui fait dire à Philippe Chalmin : *«paradoxalement, au xxie siècle, l'homme reste fondamentalement et fortement dépendant de la main de la nature… »*

Dans l'hypothèse où, pour 2013, les conditions climatiques demeurent optimales, *«nous aurons une détente sur les marchés agricoles mondiaux, avec une diminution des prix du blé, du maïs et du soja, ce qui serait une bonne nouvelle pour les éleveurs européens»*. Mais, ajoute-t-il : *«même avec des conditions climatiques "normales", les prix agricoles resteront quand même à des niveaux élevés»*.

H. Garnier

►Repères

La Chine, encore la clé des marchés en 2013

**«*L'année 2012 a été, d'un point de vue géopolitique, relativement calme*», note l'économiste Philippe Chalmin. La guerre civile en Syrie, la situation de l'Iran ou encore la mort d'Hugo Chavez au Venezuela et sa succession plus ou moins démocratique qui s'en est suivie n'ont pas impacté le prix des matières premières, ni celui du pétrole. Les deux grandes incertitudes de l'année 2012, et qui marquent encore 2013, sont le climat et la Chine. «*Plus que jamais, la Chine a été la clé des marchés des matières premières industrielles, qu'elles soient agricoles ou minérales. Les cours ont décliné à partir du printemps 2012, au fil du recul de la croissance chinoise et des incertitudes concernant le changement de l'équipe au pouvoir et la tenue du dix-huitième Congrès du PCC*». Sur un certain nombre de marchés, «*la Chine est la variable majeure, soit directement par le biais de ses besoins officiels, soit indirectement par le biais de la constitution de stocks influant sur les prix*». Elle est encore la clé des marchés en 2013. Philippe Chalmin se montre optimisme, misant sur «*une croissance du PIB chinois en 2013 de 9 %*», alors que bon nombre d'experts prévoient une croissance de 8 à 8,5 %. «*L'Asie et son fort appétit de viande maintiendra la pression sur les matières premières végétales*», souligne Jean-Paul Simier, directeur Filières alimentaires à l'Agence économique de Bretagne
et un des auteurs de Cyclope. La Chine apparaît comme un pôle d'animation des marchés : «*chaque jour ouvré, la Chine importe 230 000 tonnes de graines de soja*», observe encore François Luguenot, analyste des marchés à InVivo et autre contributeur de Cyclope. «*Nous vivons tous sous l'épée de Damoclès chinoise, estime Philippe Chalmin. Selon que la croissance en Chine sera plus proche de 7 ou de 9 % en 2013,le profil des marchés des commodités sera très différent*».**

Congrès des JA à Metz, les 4, 5 et 6 juin

Les jeunes veulent revisiter les coopératives

Réunis en Congrès à Metz, les Jeunes Agriculteurs ont mis la coopération à l'ordre du jour de leurs travaux. Leur priorité : améliorer la gouvernance des coopératives en faisant une place plus importante aux jeunes et en fixant un âge limite à l'exercice de responsabilités dans les coopératives.

«Nous voulons dépoussiérer le vieux bateau. Certes, il n'est pas question de jeter le bébé avec l'eau du bain. Les coopératives sont là quand les jeunes s'installent. Ils doivent s'y retrouver et s'y impliquer», a déclaré François Thabuis, le président des JA en présentant les principaux thèmes du Congrès des Jeunes Agriculteurs qui se déroule à Metz, les 4,5 et 6 juin à Metz.

«La question n'est pas de casser la baraque, mais d'essayer de rénover les outils pour qu'ils fonctionnement mieux. Ceux qui les ont créés sont partis à la retraite, les jeunes doivent s'y impliquer davantage», renchérit Thierry Houel, l'un des rapporteurs. Les JA, ainsi que l'a rappelé également Gaël Gautier, le secrétaire général, restent convaincus que *«les coopératives restent l'outil le plus adapté pour valoriser la production des agriculteurs, mais elles présentent quelques faiblesses par rapport aux besoins des nouvelles générations d'agriculteurs»*.

Ainsi entendent-ils réformer et améliorer le fonctionnement des coopératives.

Leur réflexion porte sur leur gouvernance qui doit impliquer davantage les jeunes agriculteurs dans les mécanismes de prise de décision et accélérer le renouvellement des générations.

Concrètement, ils proposent de mettre une limite d'âge à l'exercice du mandat coopératif. Laquelle ? Le Congrès en débattra et se prononcera sur un âge précis auquel les représentants des agriculteurs devront abandonner leurs responsabilités.

A Metz, les Jeunes réaffirmeront aussi la nécessité de mettre l'ancrage territorial au cœur des préoccupations des coopératives.

Confrontés souvent à des structures géantes dont le fonctionnement ne diffère guère des entreprises privées, ils ont le sentiment d'être éloignés des centres de décision, sans avoir voix au chapitre. *«Les coopératives doivent jouer le jeu et montrer l'exemple pour que les jeunes s'y retrouvent»*, insiste François Thabuis.
En outre, et au-delà du monde agricole, c'est l'émergence de nouveaux acteurs et de nouvelles problématiques dans les zones rurales qui interpellent les Jeunes également.

Ainsi sera abordé à Metz la création de nouvelles formes de coopération, multipartenariales, *«pour répondre, avec l'ensemble des acteurs des territoires, y compris non agricoles, aux différents défis qui placent les agriculteurs au centre des controverses sociétales grandissantes»*, note le rapport d'orientation.

▶ Zoom sur...

Le renouvellement des responsables syndicaux à l'ordre du jour

Si les jeunes entendent favoriser le renouvellement des responsables dans les coopératives, leurs travaux porteront également sur le renouvellement des responsables syndicaux dans leurs propres structures.

En raison de la limite d'âge de 35 ans qu'ils s'imposent et du mandat qui ne dure que deux ans, les JA sont souvent en quête de responsables pour prendre la relève. Aussi, pour favoriser l'engagement de responsables, les JA souhaitent améliorer le fonctionnement des services de remplacement pour que les jeunes puissent plus facilement se libérer de leur exploitation et prendre des responsabilités chez les JA.



➜ **Cultures** Stratégies de lutte contre le phoma et phomopsis sur tournesol
➜ **Cultures** Cultures de printemps et dates de semis: s'adapter au contexte
➜ **Élevage** Trois stratégies différentes pour s'adapter aux aléas climatiques

▶ En bref

Europe Interdiction des trois pesticides au 1er décembre

La Commission européenne a confirmé, le 24 mai, sa décision de restreindre pendant deux ans, à compter du 1er décembre, l'utilisation de trois pesticides mortels pour les abeilles commercialisés par Bayer et Syngenta. *«Les restrictions entreront en vigueur le 1er décembre 2013 et seront réexaminées au plus tard dans un délai de deux ans. Elles visent des pesticides utilisés dans le traitement de végétaux, dont les céréales, attirant les abeilles et les pollinisateurs»*, a indiqué la Commission dans un communiqué. Ces restrictions s'appliquent à l'utilisation de trois néonicotinoïdes (la clothianidine, l'imidaclopride et le thiaméthoxame) pour le traitement des semences, l'application au sol (en granulés) et le traitement foliaire des végétaux, y compris les céréales (à l'exception des céréales d'hiver), qui attirent les abeilles. Les utilisations autorisées restantes seront réservées aux professionnels. Les exceptions seront limitées à la possibilité de traiter les cultures attrayantes pour les abeilles sous serre, ainsi que dans des champs en plein air après la floraison uniquement. Les États membres vont devoir retirer ou modifier les autorisations existantes pour se conformer aux restrictions de l'UE d'ici le 30 septembre 2013. Ils pourront autoriser l'utilisation des stocks existants jusqu'au 30 novembre au plus tard, a indiqué la Commission, qui précise que *«les autorités nationales sont responsables du respect des restrictions»*.

Engrais Les apports azotés retardés par le froid

«Après un hiver prolongé, le retard des cultures a différé de deux à trois semaines le deuxième apport d'azote sur colza et céréales d'hiver», indique l'Union des industries de la fertilisation (Unifa) dans sa tendance publiée le 21 mai. À fin mars, les livraisons d'engrais conservent néanmoins leur avance dans l'ensemble, par rapport à celles de la campagne 2012, avec +6 % en azote, +13 % en phosphate et +2 % en potasse. Une évolution à relativiser pour les éléments azotés, qui affichent un retard de 1 % sur la moyenne triennale. Ce qui n'altère pas l'optimisme de l'Unifa pour la suite. *«La progression, annoncée par le ministère de l'Agriculture, des surfaces de tournesol et de maïs devrait soutenir les livraisons d'engrais sur la fin de campagne»*, juge-t-elle. Agreste prévoit en effet des soles plus élevées que la moyenne pour ces deux productions, favorisées en 2013 par les remplacements à la suite de l'excès d'eau pour les cultures d'hiver. Le maïs grimperait à 1,72 million d'hectares (+1,8 % par rapport à la moyenne 2008-2012), le tournesol à 727 000 hectares

Phoma et Phomopsis sur tournesol

Quelles stratégies de lutte adopter ?

Le phomopsis du tournesol a été observé pour la première fois en 1984 en France dans une parcelle de Haute-Garonne et au cours des années suivantes ce champignon a gagné de nombreuses régions dont celles de l'Est de l'hexagone. Le phoma du tournesol, apparu de manière significative sur feuilles et sur tiges dans le Centre, l'Ouest et la Bourgogne, s'est étendu à tous les grands bassins de production de la culture à partir du début des années 90. A ce jour ces deux maladies génèrent des pertes de rendement et de qualité.


Phoma au collet du tournesol.

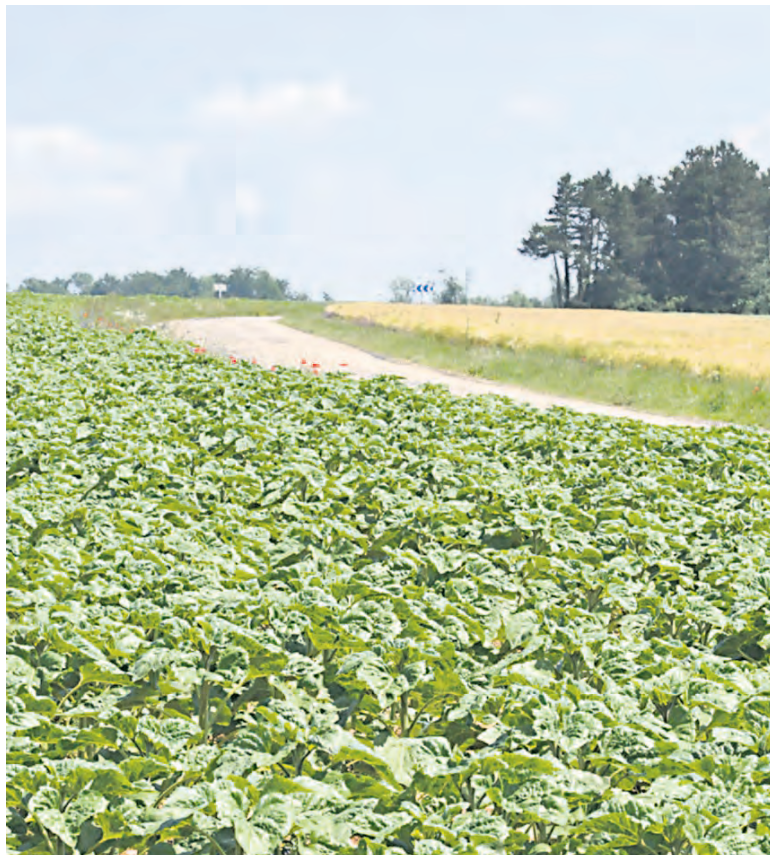
Dans la lutte contre ces maladies, le progrès génétique tient une place prépondérante. Contre le phomopsis, la tolérance variétale est aujourd'hui largement employée mais elle n'est pas toujours suffisante. Contre le phoma, la lutte repose en revanche sur quelques leviers agronomiques et des fongicides à larges spectres.

La tolérance variétale, élément clé contre le phomopsis

Pour se prémunir de cette maladie, la tolérance variétale constitue un moyen de lutte efficace. Pour nos régions des variétés dites « résistantes » (R), très peu sensibles (TPS) et peu sensibles (PS) sont disponibles. Les variétés R et TPS sont à privilégier. Dans les secteurs où des attaques significatives ont été enregistrées dans le passé, un traitement fongicide au stade limite passage tracteur peut être nécessaire sur les variétés PS, dans les parcelles favorables au phomopsis, c'est-à-dire dans toutes les situations pouvant favoriser l'exubérance végétative (sols profonds, ou bien sols moyennement profonds avec soit un peuplement très fort – plus de 65000 pieds levés , soit des reliquats azotés élevés au semis ou bien des apports de fertilisation organique, soit des semis précoces ou très précoces). 10% de plantes avec une tache encerclante sur tige suffisent à faire perdre 1 à 3 q/ha et 1 point d'huile.

Limiter la pression phoma par l'agronomie

Contre le phoma, le choix variétal ne permet pas à ce jour de lutter contre cette maladie, malgré quelques différences de comportement face aux symptômes sur tiges. Des mesures agronomiques peuvent cependant limiter sa nuisibilité.
L'apport d'azote doit être ajusté aux besoins de la culture. Une trop forte disponibilité en azote favorise les attaques de phoma sur tiges et va accélérer le dessèchement précoce de la plante en cas de stress hydrique.
Dans les parcelles irrigables, où le risque phoma est important, une irrigation fin-floraison peut contribuer à limiter le dessèchement précoce en maintenant le flux transpiratoire des plantes pendant le remplissage des graines.
Etendu à l'échelle d'un secteur de production, l'enfouissement des cannes de tournesol par broyage et déchaumage peut également limiter la pression du phoma l'année suivante.


Stade limite pour un passage en tracteur.

La protection fongicide : un levier à envisager pouvant être couplée avec un apport de bore

La nuisibilité du phoma est réelle mais difficile à évaluer. Les taches noires sont le plus souvent superficielles. Indépendantes, elles ne sont pas nuisibles, mais le deviennent lorsqu'elles se rejoignent entre elles en bas de tige. Les pertes de rendement sont alors estimées à 0,5q/ha par tranche de 10% de plantes atteintes. Une autre forme de phoma, qui sévit au collet des plantes, accuse une nuisibilité plus marquée : elle est de l'ordre de 1 ,6q/ha par tranche de 10% de plantes présentant un dessèchement et une nécrose d'au moins ¾ de la section de la tige. Dans une synthèse de 19 essais de 2005 à 2012 en présence de phoma mais sans phomopsis, l'écart de rendement entre parcelle protégée et témoin non traité est apparu significatif dans 12 essais. (+2,6 q/ha). Les situations à fort potentiel où le stress hydrique est apparu à la mi-floraison ont montré les écarts les plus importants. En dehors de ces essais on a même enregistré dans des parcelles agriculteurs des gains de rendement supérieurs à 5q/ha.
Pour la campagne 2013, les deux produits pouvant être utilisés sont l'Ortiva Top (0,75l/ha) et Filan SC/Jet Set (0,4l/ha). Ils sont homologués à la fois sur phoma et phomopsis. L'application du fongicide en préventif est réalisé au stade limite passage tracteur soit une hauteur de végétation de 55 à 60 cm. Cette application peut être couplée avec l'apport de bore. En effet le bore est un élément essentiel pour cette culture. Les besoins pour le tournesol sont très élevés puisque pour un objectif de 35q la plante va en consommer 400g/ha dont 20% sont exportés. 80% du bore total nécessaire au tournesol est absorbé entre le stade 5 feuilles et la floraison. L'absorption est étroitement liée à l'état hydrique du sol sachant que dans le sol les quantités disponibles pour la plante (bore extractible) sont très faibles. Cette année ne devrait pas être problématique à moins d'un changement radical de climat et l'arrivée de très fortes températures juste avant la floraison.
En cas de fortes carences, les pertes peuvent être conséquentes. Elles ont été chiffrées entre 5 et 10q/ha et une baisse de 4 à 5 points d'huile.

L.M.Allard - CETIOM

Crues et inondations 2013 :

Cultures de printemps et dates de semis : s'adapter au contexte

Suite aux pluviométries des dernières semaines, de nombreuses parcelles à implanter en cultures de printemps (maïs, tournesol, ...) ne sont pas encore praticables et bon nombre d'agriculteurs s'interrogent sur les possibilités d'adaptation des dates de semis. Vos Chambres d'agriculture vous proposent des conseils pour adapter vos semis de printemps au contexte de 2013.



Parcelle de colza dans le secteur de Champdôtre (21), le 5 mai elle était encore submergée...

Les précipitations exceptionnelles que nous avons connues sur les mois d'avril et mai ont eu de forts impacts négatifs sur les cultures et les sols encore gorgés d'eau retardent l'implantation des cultures de printemps (maïs, tournesol, soja, …). A noter que les inondations ont également concernées des parcelles de cultures d'hiver qui devront être resemées.
Ces parcelles sont aujourd'hui impraticables et vous vous interrogez sur la conduite à tenir face à des dates de semis qui s'annoncent aujourd'hui difficilement envisageables avant début juin !

Des semis à déconseiller

Le semis de certaines cultures de printemps est aujourd'hui trop tardif pour être conseillé. Cela concerne notamment le tournesol et dans une moindre mesure l'orge de printemps. Il est recommandé de reporter ces surfaces sur des cultures qui s'adapteront mieux aux dates tardives de semis.

Adapter la précocité des variétés de maïs grain

La reprise des semis de maïs grain devra s'accompagner d'une adaptation des précocités des variétés. En effet, le maintien des indices actuels (supérieure à 300) entraînerait une récolte proche de mi-novembre, ce qui présente plusieurs contraintes :

- la culture serait davantage exposée aux gelées automnales ce qui réduirait la vitesse de dessication et retarderait d'autant plus la date de récolte. Selon les stations et les années, les premières gelées sont observées entre le 10 et le 20 octobre. Localement (situation de fond de vallée), elles peuvent apparaître dès la fin septembre.

- l'implantation du blé qui pourrait suivre, présentera des qualités de semis souvent moins favorables en raison de la structure de sol et des conditions météorologiques.

- les conditions de récolte sont souvent moins favorables (risque de tassement des sols).

En conséquence, selon les possibilités offertes par vos fournisseurs, il est recommandé d'implanter des variétés qui vous permettront de réaliser votre récolte pour la mi-octobre (figure 1). Les indices 280 (type DKC 4102) ne sont envisageables que jusqu'à début juin. Au-delà, privilégier les indices 250, voire les indices 200 pour des semis au 20 juin. Il n'est pas nécessaire d'augmenter les densités de semis en situation de semis tardif.

L'implantation du maïs ensilage est moins problématique et peut se poursuivre jusqu'au 20 juin en veillant à éviter les dates tardives d'ensilage.

Implantation de soja jusqu'au 25 juin

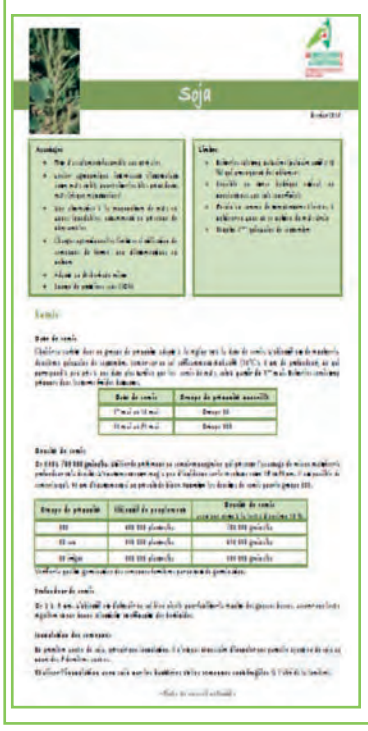
Le soja peut être une culture envisageable dans la mesure où vous vous êtes assuré du débouché. Préférer les variétés 000 dont les semis peuvent s'envisager jusqu'au 20 juin. Toutefois, il est conseillé d'augmenter la densité de semis : viser 670 à 750 000 pieds semés.

Implantation de cultures dérobées

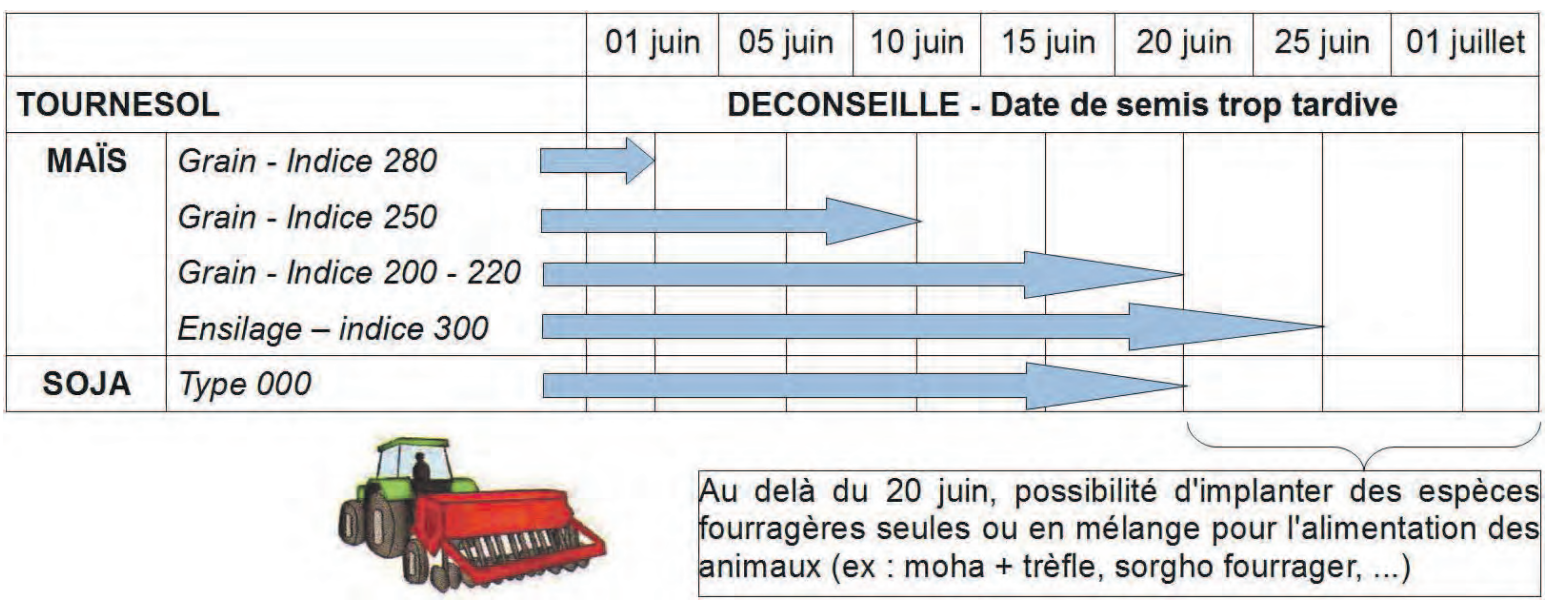
Après le 20 juin, des semis de cultures dérobées sont possibles. Des associations de type moha + trèfle ou des sorghos fourragers trouveront tout leur intérêt dans l'alimentation des animaux.
En fonction de vos débouchés d'autres cultures sont envisageables (sarrasin, millet) mais veillez à vous assurer de votre débouché avant de semer. Vérifiez les possibilités de semis en fonction des herbicides déjà appliqués et de la gestion de leurs repousses dans les cultures suivantes (sarrasin).

▶ Pratique

Retrouver les fiches sur la cultures du maïs et du soja, de leur implantation à la récolte, sur le site de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne sur www.bourgogne.chambagri.fr.







▶ Contact

Damien Ronget
Chambre d'Agriculture 21
03 80 28 81 20
Michael Geloen
Chambre d'Agriculture 58
03 86 93 40 71
Antoine Villard
Chambre d'Agriculture 71
03 85 29 56 22
Christophe Vivier
Chambre d'Agriculture 89
03 86 94 22 26
Marie-Sophie Petit - Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne - 03 80 48 43 00

Aléas climatiques et productions fourragères

Trois stratégies d'adaptation différentes

Trois projets ont analysé les perceptions des aléas climatiques et les adaptations mises en œuvre par les éleveurs de trois régions françaises, pour y faire face.

SYNTHESE DES ADAPTATIONS MISES EN ŒUVRE PAR LES ELEVEURS POUR FAIRE FACE AUX SECHERESSES

Contexte géographique	Gestion « de crise » en année sèche	Modifications de pratiques en années sèches	Modifications durables des pratiques ou du système d'élevage
Ouest (projet Climaster)	- Achats de fourrages - Changement de ration (dernier ressort)	- Cultures « à double fin » - Irrigation d'appoint	- Mélanges céréales - protéagineux - Prairies multi-espèces - Intensification par le maïs fourrage - Irrigation du maïs - Baisse du chargement (syst. herbe) - Agrandissement pour la culture de fourrages
Alpes (projet Climadapt)	- Achats de foin - Achats de sous-produits	- Valorisation d'espaces peu productifs - Report de stocks	- Introduction de prairies temporaires (luzerne) - Intensification par le maïs (systèmes polyculture) - Irrigation des prairies - Reconquête pastorale (Préalpes) - Sursemis des prairies naturelles
Sud-Est (projet Climfourel)	- Achats de foin - Achats d'herbe sur pied - Baisse temporaire du cheptel	- Adaptation de la gestion des prairies (dates de fauche, déprimage…) - Cultures « à double fin » - Valorisation d'espaces peu productifs - Report de stocks	- Mélanges céréales - protéagineux - Prairies temporaires multi-espèces

Source : Climaster, Climadapt et Climfourel – Journées AFPF

Depuis le début des années 2000, les éleveurs sont confrontés à une hausse des aléas climatiques et principalement à des périodes de sécheresse plus fréquentes, les poussant pour un nombre croissant d'entre eux, à trouver des parades pour sécuriser la production fourragère. Les journées AFPF fin mars à Paris, ont été l'occasion de présenter les résultats de trois projets faisant un état des lieux des perceptions et des adaptations mises en œuvre par les éleveurs de trois régions françaises : le Grand Ouest (projet Climaster, 60 producteurs laitiers), l'axe périméditerranéen (projet Climfourel, 107 élevages caprins, bovins lait, ovins viande et ovins lait) et les Alpes du Nord (projet Climadapt, 40 éleveurs bovins lait et ovins viande).

Une stratégie d'adaptation

Le plus souvent, la stratégie d'adaptation des éleveurs résulte d'une combinaison d'ajustements. Les modifications entreprises peuvent aller de l'adaptation tactique, autrement dit conjoncturelle, pour s'adapter aux conditions de l'année, au changements stratégiques destinés à faire évoluer le systèm pour le rendre moins vulnérable, à terme. En l'absence d'adaptation, la stratégie utilisée en cas de sécheresse, relève plutôt de la gestion de *«crise»*, notamment en recourant à des achats complémentaires de fourrages/aliments, pour compenser le manque de fourrages ou à la diminution du cheptel, pour limiter les besoins. *«Ces deux types de dispositions pour pallier à court terme à une année sèche, ont un coût économique qui peut-être important»*, remarquent les auteurs.

Dans de nombreux cas les éleveurs modifient leurs pratiques en cours d'année, pour faire face à un épisode de sécheresse. L'utilisation de cultures à double fin est une option retenue par les éleveurs. Le maïs grain finalement ensilés est le plus cité. L'ensilage ou le pâturage de céréales immatures est également une possibilité. Autre solution : l'adaptation de la gestion des prairies par la modification des itinéraires techniques, fauches plus précoces, déprimage… L'irrigation d'appoint ou l'utilisation exceptionnelle de surfaces moins productives ou peu utilisées, bois, landes, parcours, surfaces cultivées , peuvent également être mises en œuvre. Les exploitants cherchent également à modifier de manière plus durable leur système, pour améliorer sa résilience aux aléas de plus en plus fréquents. Pour y parvenir, des variétés ou espèces plus résistantes sont employées, avec par exemple le développement de sorgho, de luzerne, de mélanges de céréale, protéagineux, de prairies multispécifiques.

L'intensification des surfaces fourragères pour maintenir les effectifs, tout en sécurisant les stocks, est également une pratique citée, notamment pour les systèmes laitiers du Grand Ouest à *«orientation maïs»* dont l'objectif est la maximisation de la production par vache laitière.

Tout dépend des marges de manœuvre possibles

À l'opposé, on trouve l'extensification du système en agrandissant les surfaces fourragères de l'exploitation. *«Dans certaines situations, des éleveurs réorientent profondément leur système et font le choix stratégique d'améliorer la valorisation, vente directe et/ou transformation à la ferme. Les assurances contre les aléas en production fourragère n'existent pas pour l'instant mais sont actuellement en cours de test.»* Si elles venaient à se développer, l'éleveur aurait alors la possibilité d'externaliser sa gestion du risque, également pour ses surfaces en prairies.

«Il existe ainsi une forte diversité des capacités d'adaptation des élevages. Mais, il semblerait que toutes les exploitations ne disposent pas des mêmes marges de manœuvre», *concluent les scientifiques*.

C. DELISLE



Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

Désormais en zone de Nevers Saint-Eloi

Le groupe Depussay inaugure son nouveau bâtiment



Les 2 et 3 mai dernier, les Ets Depussay ont inauguré leurs nouveaux locaux en zone de Nevers St Eloi, juste à côté d'Epis Centre. Fini le bâtiment de la Baratte, c'est désormais en propriétaire du lieu que Vincent Gauthé, directeur de l'antenne nivernaise, et Christophe Depussay, PDG du groupe, ont accueilli leurs clients.

En place dans sa nouvelle structure depuis début février, la concession a choisi de l'inaugurer avant le début des grands travaux. Les visiteurs ont découvert un bâtiment de 2000 m², répartis à part égale entre libre-service et atelier.
L'atelier voit sa surface doubler avec ce déménagement et peut accueillir maintenant 3 moissonneuses-batteuses et 4 tracteurs simultanément. Les bureaux sont disposés en mezzanine surplombant le magasin.

Les 6000 m² de terrain attenant accueillent essentiellement du matériel neuf en expo et les occasions vendues localement, le reste de l'occasion étant géré par le service dédié basé à Terminiers, siège social du groupe. Environ 500 agriculteurs ont fait le déplacement pour ces deux jours d'inauguration avec une forte affluence à la soirée du jeudi, qui s'est quelque peu prolongée.

En présence des représentants des constructeurs, une large exposition des gammes Claas, Caruelle, Lemken…était proposée avec notamment le nouvel Axion 900 et les moissonneuses-batteuses Lexion. Précisons que les Ets Depussay emploient 25 personnes sur la Nièvre dans leurs bases de Nevers, Perroy et Alluy.

Des professionnels à votre service

Garage du Mouësse
Agent POLARIS The Way Out
TGB GASGAS MOTOS
Quads Loisirs - Agricoles
SSV & rangers
Neufs & Occasions
Entretien toutes marques
Vêtements et accessoires
Quads et BMX
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

GRAND JEU RÉUSSIR
Stand E 11/13
Les culturales 2013
5 et 6 juin 2013
BOUTERVILLIERS (91)

Pour JOUER, C'EST FACILE !
REMPLISSEZ complètement et lisiblement un bulletin de participation disponible sur les stands REUSSIR et des sociétés partenaires.
DÉPOSEZ-LE dans les urnes placées à cet effet sur ces stands au plus tard jeudi 6 juin 2013 à 17 h.

A GAGNER !
1e Lot
UN GODET 3 POINTS HYDRAULIQUE
AGRAM
Stand C 53/61
D'UNE VALEUR DE 1 488 € HT
2 m.
2 vérins hydrauliques double effet.
Chapes de vérin renforcées.
Attelage renforcé 3 points catégorie 2.
Renforts inférieurs.

2e Lot
UNE CASQUETTE VENTILÉE POWER CAP AXE-ENVIRONNEMENT
Coquée – Autonomie 8 heures
Axe environnement
spécialiste phyto-environnement
Stand A 09/11
• Protection respiratoire avec ventilation motorisée
• Pour une utilisation uniquement contre la POUSSIÈRE
• Pour le nettoyage de moissonneuse-batteuse, silo, hangar,…
• ULTRA CONFORTABLE.
D'UNE VALEUR DE 349 € HT

3e Lot
UNE POMPE À GRAISSE ÉLECTRIQUE « INTELLIGENTE » GODE, G3P
GODE www.gode.fr
Stand A14
La seule pompe à graisse électrique avec support aimanté et commande à distance.
La G3P « à amorçage automatique » calcule la quantité nécessaire de graisse à utiliser en fonction du diamètre du roulement, limite la pression, elle est aussi ergonomique pour l'utilisateur. Faire des économies de graisse, moins polluer, donner une vie plus longue au matériel et facile d'utilisation, la G3P a été primée « innovation awards » du SIMA 2011.
SATISFAIT OU REMPLACÉ GARANTIE 2 ANS
D'UNE VALEUR DE 289 € HT

4e Lot
UNE COMBINAISON EXTREM OUTDOOR, RIZOME®
Thermo-régulante Spéciale Grand Froid Double zip, en cordura® bi stretch, membrane imperméable et respirante.
D'UNE VALEUR DE 230 € HT

5e Lot
UNE COMBINAISON LIGHT, RIZOME®
Double curseurs inversés - Teflon
rizome www.rizome.fr
D'UNE VALEUR DE 71 € HT

6e Lot
UN POLO MANCHES COURTES, RIZOME®,
polo techno fibres, col zip.
D'UNE VALEUR DE 38 € HT

Du 7e au 10e Lot
LE JEU VIDÉO Farming Simulator 2013®,
de la société FOCUS HOME INTERACTIVE
Avec Farming Simulator 2013, bienvenue dans le plus grand et passionnant jeu de simulation agricole jamais réalisé !
FOCUS HOME INTERACTIVE
Relevez les défis d'un agriculteur au 21e siècle !
www.farming-simulator.com
D'UNE VALEUR DE 21 € HT

REUSSIR : Colombelles (14) - Tél. 02 31 35 77 00 - Photos non contractuelles

EXTRAIT DU RÈGLEMENT : REUSSIR SA en collaboration avec les sociétés AGRAM SAS, GODE, AXE ENVIRONNEMENT, RIZOME, et FOCUS HOME INTERACTIVE organisent les 5 et 6 juin 2013 dans le cadre du Salon Culturales à BOUTERVILLIERS (91) un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, agriculteur spécialisé exploitant dans les productions concernées par le Salon Culturales et ne faisant pas partie du personnel des sociétés organisatrices citées ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans les urnes prévues à cet effet, sur le stand REUSSIR et des sociétés partenaires au plus tard jeudi 6 juin 2013 à 17 heures. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par famille étant accepté. Les lots offerts pour ce jeu REUSSIR ne pourront être ni échangés contre d'autres bien ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale ; les valeurs commerciales des lots étant données à titre indicatif, peuvent faire l'objet de modifications de la part des fournisseurs. En cas de cessation d'activité de la ou des sociétés partenaires de ce jeu concours ou pour toutes autres raisons ne dépendant pas directement de REUSSIR, REUSSIR, ne peut être tenu pour responsable du ou des lots qui ne pourront être alors fournis par cette ou ces dites sociétés. Rien ne pourra alors, être exigé en compensation. Le présent règlement est déposé auprès de la SCP LAUZANNE-ANDRE, Huissiers de justice, 13 avenue du Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, et affiché sur le stand REUSSIR. Pour obtenir une copie du règlement de ce jeu, il suffit d'en adresser une simple demande par courrier auprès du Service Commercial de REUSSIR, 2/4 avenue de la Cerisaie - Silic 311 - 94266 Fresnes CEDEX. Toute participation à ce jeu entraîne l'acceptation du règlement.

REUSSIR AGRAM GODE www.gode.fr Axe environnement spécialiste phyto-environnement rizome www.rizome.fr FOCUS HOME INTERACTIVE Terres de Bourgogne

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 22/05/2013	Bourg-en-Bresse 28/05/2013	St Christophe-en B. 22/05/2013	National 22/05 au 28/05/13
Vaches viande (V)	U	-	4,50 €	4,73 €	4,52 €
	R	4,20 €	4,35 €	4,50 €	4,26 €
	O	-	4,10 €	-	3,90 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,90 €	-	3,90 €
	O	3,74€	3,75 €	-	3,74 €
Vaches lait (L)	O	-	3,50 €	-	3,49 €
	P	3,36 €	3,35 €	-	3,31 €
Génisses VML	U	-	5,10 €	5,03 €	4,83 €
	R	-	4,60€	4,65 €	4,37 €
	O	-	3,80€	-	3,68 €
Taureaux VML	URO	3,40 €	3,30 €	3,35 €	3,29 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 28/05

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	3,12	
250-300 kg	-	3,22	-	
300-350 kg	-	3,10	-	
350-400 kg	-	2,98	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	2,54	
250-300 kg	-	2,76	-	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	2,86	-	
400-450 kg	-	2,75	2,51	
450-500 kg	-	2,68	-	
500-600 kg	-	2,43	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,71	-	
350-400 kg	-	2,52	-	
400-450 kg	-	2,48	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	2,02	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,76	2,46	2,23	-
5 -10 ans	2,74	2,44	2,17	
+10 ans	-	2,39	2,04	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,87	2,49	-	

94% de vendus

Broutards Taurillons : l'offre est plus importante, l'écart se creuse entre les animaux herbés et ceux d'écurie, cours sensiblement reconduits.

Laitonnes, Génisses : à qualité égale les tarifs sont reconduits.

Taureaux : vente active

Vaches : offre importante de qualité satisfaisante. 375 sujets commercialisés sur les bases des semaines passées. Sauf les animaux trop maigres voient leurs tarifs en léger recul.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Attention : La Sicaforme sera à Velles (36) pour mettre aux enchères la totalité d'un cheptel inscrit de haute qualité pour cause de cessation.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 27/05

Bovins (272))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
250 à 500 kg	720 - 1220	2,38 - 3,00
365 à 450 kg	-	-
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
340 à 510 kg	950 - 1260	2,46 - 2,80
Laitonnes		
190 à 310 kg	520 - 770	2,48 - 2,92
330 à 390 kg	840 - 940	2,40 - 2,64
Génisses		
455 à 610kg (24-36mois)	1130 - 1320	1,75 - 2,02
Taureaux		
800 à 1120 kg	1400 - 2230	1,75 - 2,02
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	900 - 1300	
entre-deux	1310 - 1570	
lourdes	1580 - 2100	

Vente rapide en mâles et femelles d'export à des tarifs fermes, peu d'invendus. Présentation plus importante et de bonne qualité en génisses et vaches permettant une vente totale et active des animaux présentés à la vente.

NB : Le déchargement des animaux peut s'effectuer à partir de 8h !!

Prochain marché bovins le lundi 03 juin aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 29/05

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,40	3,10
250 à 300 kg	3,10	2,87
300 à 350 kg	3,00	2,83
350 à 400 kg	2,90	-
400 à 450 kg	2,83	2,60
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	2,85	-
200 à 250 kg	2,80	-
250 à 300 kg	2,70	-
300 à 350 kg	2,65	2,36
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,65	2,40
Vaches		
- 5 ans	2,43	2,35
de 5 à 10 ans	2,41	2,25
+ 10 ans	-	2,10

Tendance : Marché de bonne présentation avec des apports en augmentation, la vente est toujours active avec hausse des cours en toutes catégories.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 28/05/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,85 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,80 €	2,65 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc

Tendance : Cours facilement soutenus dans la marchandise de qualité.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 20/05 au 26/05/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,86 €	-
350 kg	-	2,73 €	2,67 €
400 kg	-	2,63 €	2,58 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,48 €	-
500 kg	-	2,34 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,57 €	2,44 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	2,36 €

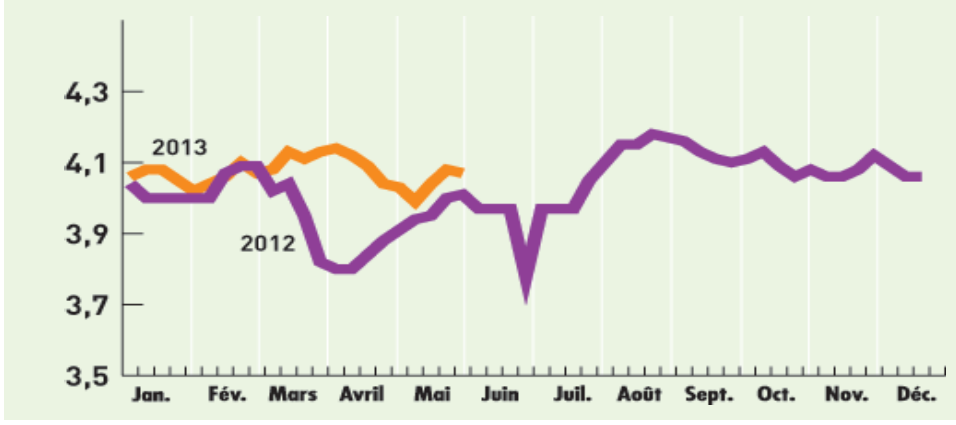
Tendance :
Bonne demande en taurillons d'herbe, cours maintenus pour les femelles.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 20/05 au 26/05/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,07 €	3,94 €	-			
Races mixte		-	3,82 €	3,79 €	3,79 €	-	
Races lait					-	3,69 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,85 €	4,74 €	4,63 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	4,80 €	4,62 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,93 €	4,82 €				
Races mixte	-	-	-	3,89 €	3,81 €	-	-
Races lait				-	-	3,59 €	3,52 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	5,16 €	4,92 €	4,80 €	4,69 €	-	-	
Viande +350 kg	5,19 €	4,92 €	4,80 €	-			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 20/05 au 26/05/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,15 €	4,15 €	4,30 €	4,12 €				
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	-	5,09 €	4,83 €	4,79 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,68 €					
Races mixte						3,95 €		
Races lait						-	3,58 €	3,53 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	5,11 €	4,88 €	4,79 €	4,57 €				
Viande +350 kg	-	4,99	4,82 €	4,86 €				

Tendances SEM. DU 27 MAI AU 31 MAI 2013

Bovins de boucherie

Le commerce reste dynamique notamment dans les allaitantes d'entrée de gamme destinées à fournir les promotions dans les magasins. La commercialisation reste favorisée par la modestie de l'offre dans les femelles très bien conformées ou de qualité bouchère. La vente est fluide avec une facile reconduction des prix dans les génisses ordinaires et les réformes allaitantes de choix secondaire. Dans le cheptel laitier, la couverture des besoins est plus facile ce qui permet aux abatteurs d'ajuster les prix à la baisse dans les vaches frisonnes et montbéliardes. En jeunes bovins, la tension reste forte à l'export, et les tarifs demeurent stables dans les races à viande. La demande reste assez soutenue dans les JB mixtes ou laitiers. ■

Broutards

L'orientation commerciale reste entraînée par la fermeté des prix de la viande et par l'abondance de nourriture dans les herbages. Les engraisseurs peinent à couvrir leur rotation et sont obligés d'augmenter leur mise. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs accentuent la pression sur les veaux frisons, mais les transactions restent assez régulières pour les bons montbéliards. Dans les bons croisés/montbéliards destinés aux labels, l'offre n'est pas au rendez-vous et les acheteurs peinent à couvrir leurs besoins. Les transactions sont fluides avec une bonne tenue des prix pour les bons veaux frais et buveurs. La vente est en revanche très sélective dans les croisés laitiers et les veaux de pré. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 28 mai 2013)

«Les abattages des semaines passées sont restés actifs, corrélés au niveau de la demande et malgré les perturbations liées aux jours fériés. Pour la période à venir, il y a un besoin d'animaux de la part des abatteurs sur l'ensemble des catégories. Les prix doivent en conséquence rester fermes».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 27/05*

Agneaux (474)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (+44 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	**2,90 - 3,17**	**2,46 - 2,77**
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	**2,66 - 3,21**	**2,26 - 2,59**
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	**2,66 - 2,94**	-
Brebis (224)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,60 - 1,19**	**0,56 - 0,98**	-
Divers			
Béliers **(11)** 100 à 116 €	-		
Agneaux maigres 59 à 89 €			
Chèvres : 16 € À 35 €			
Boucs :			

96% de vendus. Ovins : 749

Agneaux : Offre plus importante. La météo ne favorise pas la finition des agneaux. La qualité et les cours sont revus à la baisse, la hausse enregistrée début mai est gommée.
Brebis : Vente quasi totale malgré un nombre plus important à des tarifs sensiblement identiques.
Béliers caprins : les prix n'évoluent pas.
Effectifs : Agneaux : 474. Brebis : 224. Béliers : 11. Caprins : 37.

Prochain marché :
Le lundi 3 juin aux heures habituelles.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 27/05*

Ovins :85	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux	**100 -144 €**	**2,27 - 3,43 €**
Brebis	**45 - 92 €**	**0,39 - 1,21 €**
Béliers	**120 -122 €**	

Fermeté des tarifs dans l'ensemble des catégories entraînant aucun invendu.
Prochain marché ovins le lundi 10 juin aux horaires habituels.

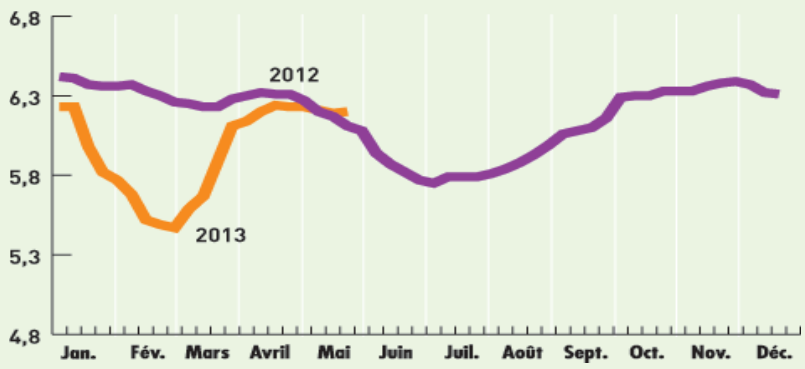
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 20/05 au 26/05/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,29 €**	**5,79 €**
Couvert	16-19 kg	**6,50 €**	**6,29 €**	**5,88 €**
Gras	-16 kg	-	**5,42 €**	**5,39 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,26 €**	

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 20/05 au 26/05/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,20 €	**6,84 €**	**2,08 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 06/05/2013 au 12/05/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	6,97 -0,03	6,97 =	6,10 -0,07	-	-	-	-
	R *Var.*	6,60 -0,05	6,60 -0,05	6,58 =	-	6,56 =	6,44 =	-	-
	O *Var.*	5,65 =	5,70 -0,05	-	-	6,20 0,05	-	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,85 =	6,75 -0,02	5,94 -0,06	-	6,50 =	6,34 =	-
	R *Var.*	6,50 =	6,54 =	6,38 =	5,72 0,05	6,29 =	6,29 =	6,10 =	5,82 =
	O *Var.*	5,93 =	5,95 =	5,80 -0,05	5,46	5,79 =	5,88 =	5,69 =	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	5,42 =	5,26 -	
	O *Var.*	-	-	-	-	5,39 =	-	-	-

Zone Nord : compte tenu des jours fériés, cours reconduits. Réajustement dans certaines catégories. BRE : cours reconduits.
Zone Sud : Agneaux : marché stable, cours reconduits. **Brebis :** plus d'offre, marché tendu, cours à la baisse.

Volailles

Bourg-en-Bresse *du 22 mai 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,80 à 4,30 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,20 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 5,50 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,30 à 8,60 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,10 à 4,40 au kg vif
Lapins : 3,80 à 4,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	200 €
2e coupe	250 à 260 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

Porcins

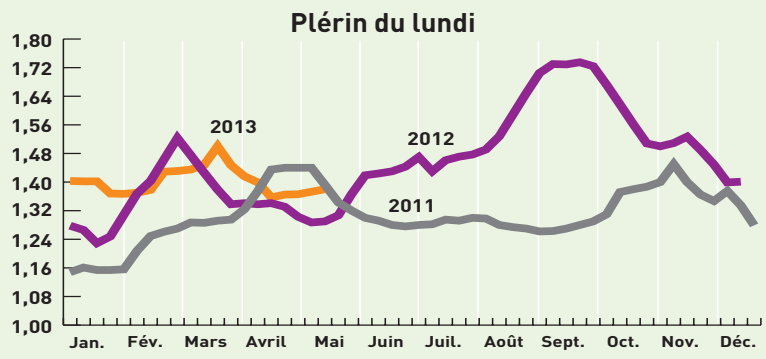
Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 404 porcs présentés) — *Cotations du lundi 27/05/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,380 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 17/05 au 23/05/13*

1,60 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

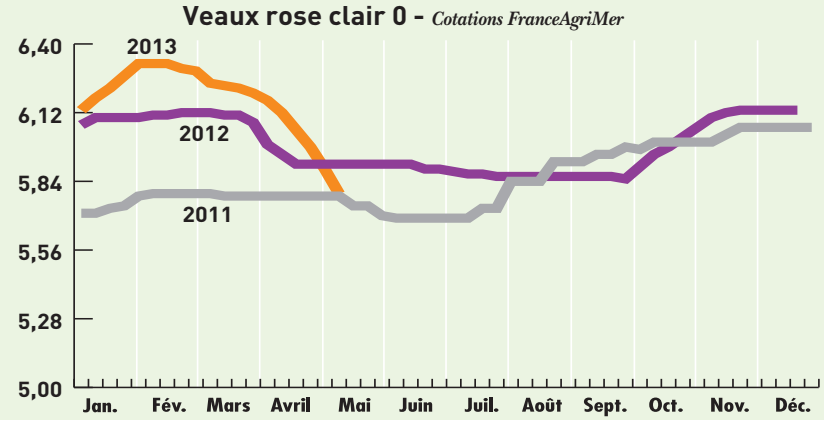
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 20/05 au 26/05/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,70 €**	-	-
U	-	**7,62 €**	**7,06 €**	-
O	-	**6,68 €**	**6,05 €**	**4,66 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 27/05 au 31/05/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**67**	**455-600 €**	**380-530 €**	**270-340 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**240-560 €**	**220-500 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**170-320 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**849**	**320-540 €**	**300-500 €**	**115-220 €**	-

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 20/05 au 26/05/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,56 €**	**2,39 €**	**1,55 €**	**–**
Bons	**2,26 €**	**1,92 €**	**–**	

Céréales

Marché du 16 mai 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/220/11%	mai-juin	235	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	mai-juin	238	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	mai-juin	232	T C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	mai-juin	193	T C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	mai-juin	192	T C
Sud Côte d'Or	orge nature 63 kg/hl	mai-juin	198	N C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	mai	190.	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc.	C

AVOINE BLANCHE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl	-	inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50-51 kg/hl	-	inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl		inc.	C

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	-	mai-juin	206	N C
Yonne	-	mai-juin	203	N C
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		5 de mai	203	T C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône et Loire	-	6 d'oct.	184	T C

POIS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		mai-juin	257	N C
Yonne	-	mai-juin	257	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds bol RMH 12m3 distribution D et G 20 logettes Agritubel Madison 30 bastins 5m20x10
✆ **06.79.51.84.77**

21 - CHERCHE tracteur Renault 951 ou 981, 2 RM, ou Deutz Intrac. (réf. 220A)
✆ **03 80 81 03 60**

21 - VENDS tracteur JD 2120, 14 157 H, 3 800 euros, - JD 2130, 13 180 H, 1 500 euros, - benne Jacquin 6 T., 1 000 euros, - massey 2 T., 500 euros (réf. 2211)
✆ **06 83 29 83 91**

26 - Vds Valtra T 132 D de 2011, h 1180, pneu av 480 70 38 ar 580 70 38 rel avant
✆ **06 08 86 47 21**

26 - Vds tract forest trefarmer c5 mot deutz double treuil 2x15t bonier cde radio fusillé lame av tablier hydrauliq pt av+ar révisés 8000h.
✆ **06 87 92 92 18**

26 - Vds tract Fiat 670 DT 4x4 6150h BE, tract Fiat Verger DT 4x4 6150 h avec petit chargeur BE
✆ **06 87 92 92 18**

26 - Vds tracteur Renault 145/14 TX 3 distributeurs clim TBE an 83
✆ **07 87 12 27 78**

38 - Recherche épaves pièces Deutz 2 cyl. D20 D25 D30.
✆ **04 74 84 56 62 HR**

38 - Vds Fendt 309, 1998, 5580 H, 4 rm, clim. rel. avt semi powershift 29000 euros, Vds Fendt 104S Farmer 8350 H.
✆ **06 87 32 80 93**

38 - Vds presse MD IH 430 groupeur faucheuse doigts mobiles 1,75 herse 3,4 m remorque 4 roues foin.
✆ **04 76 93 53 28**

52 - VENDS John Deere 6530 P + Fourche 663, 2008, 1 800 h + rel. avant, TBE, PQ+ (réf. 200D)
✆ **06 77 11 67 69**

69 - Recherche pièces pour tracteurs Vandeuvre.
✆ **06 13 52 27 12**

71 - Vends tracteur JD 4055, 4 x 4, an. 12/1992, cabine, 5.500 H, très bon état, D. 71.
✆ **06 69 53 74 29 H.R.**

89 - VENDS tracteur Case IH 956 AXL, 1987, 7 500 h., TBE, révisé, pneus neufs, 9 000 euros pas TVA (réf. 220B)
✆ **06 83 50 90 36**

Travail sol

01 - Vds herse rotative Agram 3001, 3 m, rouleau attelage t. bon état
✆ **06.65.73.50.84**

01 - Vds décompacteur Kuhn 3m 4 dents attelage arrière bon état 1500 euros - cover crop poussé ou tiré 3m, 14 disques sur 1 rangée bon état 350 euros poss. livr.
✆ **04.50.68.00.16. hr**

26 - Vds herse Quivogne HV530 dents 25 attel auto repliage hydraul prix 3500 euros HT TBE
✆ **06 15 75 23 55**

38 - Vds semoir Monosem 4 rgs pnu, bon état.
✆ **06 65 71 53 15**

38 - Vds motoculteur Mabec cause double emp. charrue 1/4 tour cultivateur prix à débattre.
✆ **04 74 90 96 91 HR**

52 - VENDS semoir semis direct Semeato 2006, TBE, TDNG 3 m., 2 trémies, 24 500 € (réf. 200E)
✆ **06 77 11 67 69**

71 - Vds charrue de défonçage 1/4 de tour, retournement hydro., bon état, cause achat plus gros.
✆ **06 88 60 99 98**

89 - VENDS cover crop Razol en X - 4 x 9, prix à débattre (réf. 2201)
✆ **03 86 88 83 20**
06 33 74 42 20

Récolte

01 - Vds MB Laverda 3650 coupe 4m20 bec 4 rangs maïs bé 10 000 euros
✆ **04.74.52.94.73**

01 - Vds RB 120x120 Gallignani 2500 euros HT + étaupinoir 4m
✆ **06.36.79.17.99**

01 - Vds faucheuse rotative Agram FD200 largeur 2m relevage hydraulique 5 disques, presse balles rondes John Deere 550, pirouette PZ Fanex 400 4 toupies, andaineur 2m70
✆ **04.74.61.73.63**

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66, 76, 85, 86, 96, - John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, - New Holland, 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - MF 240 - 440, 487 - 507 et presses MD et RB. (réf. 200F)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS presse BR JD 545, - faneuse MF, - andaineur Kuhn (2209)
✆ **03 80 90 08 73**

26 - Vds enrubanneuse DOUCET TBE
✆ **04 75 59 82 51 hr 13H**

26 - Vds girofanneur KUHN G F 5001 bon état - 150 piquets mét. clot élect H1.20 m
✆ **04 75 45 64 97**

26 - Vds moiss batt Braud 502 et 505 tracteur Sabatier Hummel Allis Chalmer
✆ **06 81 27 38 45**

38 - Vds faucheuse 5 assiettes JF 600 euros, pirouette GF23 2 toupies avec déport latéral 300 euros.
✆ **06 47 24 01 89**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou claas 62 66 ou volume variable
✆ **06 23 19 33 18**

42 - Vds round baller John Deere 540 120x120 état neuf prix à debattre
✆ **04 77 53 34 57 hr**

58 - VENDS faucheuse Kuhn FC 240, 6 assiettes, état de marche, 3 500 euros à débattre (réf. 2202)
✆ **06 80 70 50 71**

58 - VENDS cause cessation : - presse BR Gallignani, 8600, - benne 6 T., - plateaux à foin 5 m x 240, - lève sac Audureau (réf. 220D)
✆ **06 45 71 94 52**

58 - VENDS courroies neuves MB Case Rotor ETC, - 50 % du prix neuf (réf. 2205)
✆ **03 86 26 29 26 HR**
06 73 20 77 24

58 - CHERCHE roundballer Hesston 5540 pour pièces ou état de marche (réf. 2210)
✆ **06 66 84 64 21**

69 - Vds cause retraite arracheuse PdT vis à grain 9 m. - Tank à lait 400 l. - Evacuateur Miro.
✆ **04 78 48 42 62**

69 - Recherche MD presses Claas Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 constant John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger Krone Arobale et presses à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

73 - Vds faucheuse à tamb. Deutz KM 3.18 larg 185, bon état.
✆ **06 21 53 41 44**
04 79 65 95 48

Traitement

84 - Vends poudreuse +600 tracteur marque Idéal, état neuf. Prix à débattre.
✆ **07 86 97 11 18**

Arbo-viti

21 - VENDS rogneuse Binger, - broyeur à sarment Nicolas, - cuve de desherbage 600 l. - mat. vignes hautes (réf. 20VB2)
✆ **06 77 54 85 47**

69 - Vends atomiseurs Hardi TS 1000 l. pompe 125 l. hélice diam. 820 ventilation renforcée - Bon état.
✆ **06 75 59 49 37**

Distribution

69 - Vds dessileuse pailleuse Lucas Hulotte 45 G année 2003 BE.
✆ **04 74 66 93 56 HR**

Forestier

38 - Vends remorques forestière 5 T avec 8 ranchets et 2 roues neuves 1500 euros à voir.
✆ **04 74 85 67 15 HR**

Cave

71 - Vds matériel réception vendange Conquet à vis, 40 hl, égrapoir Delta E4 et pompe Amos, bon état.
✆ **06 24 98 55 86**

71 - A vendre pressoir pneumatique Pera 40 hl.
✆ **06 64 98 48 41**

Agri. divers

01 - Vds brume haute pression marque Lubing 100 mètres de rampe inox bâtiment avicole
✆ **06.77.87.20.34**

01 - Vds balayeuse Agram att. tracteur brosse de 2 mètres entr. PDF 500 Euros
✆ **06.13.58.72.22**

07 - Part. vds tracteur Renault LE P+782 2rm + chargeur faucheux double effet + cabine + pique bottes et godet 1ère mise en circulation 28/05/1982 5500 euros
✆ **04 75 06 72 83**
ou 06 01 88 61 41

07 - Vds Cornadi ovins double et simple avec tapis d'alimentation + salle de traite 2x12 Stal pneumatique
✆ **04 71 61 46 15**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vds épareuse Feor, bras télescopique, 7,50 m, année 2005, TBE - presse balles rondes Claas 260 Varian, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

18 - Vds MB NH 8040, 3,70, Ford, 105 cv, colza, tournesol - presse Galignani, 2.200 l, 120x125, pick-up 2 m. Le toute TBE.
✆ **02 48 64 80 46.**

18 - A vendre : remorque New Holland 1006 - épareuse Mac Connel à courroie - trayeuse à chèvres, 6 griffes - faneuse Gustin - brabant Duro, 2 socs - vis à grains, diam. 10 - moulin à farine Mac Cormick.
✆ **02 48 64 69 29, heures repas.**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 210A)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS herse pla. relig 5 m., rep. hydro 1 200 euros, - bat four fauch pour MF 6120, 600 euros, - 2 PN Mich 540/65R28 reste 1 cm de cran, 100 euros, - 1 PN Kléb 14/9R24, usé 20%, 120 euros (réf. 220C)
✆ **06 87 18 37 72**

21 - VENDS tonne à eau, 3 000 l. avec flotteur, - moulin à farine Law, - rampe curage Miro 9 m. (réf. 2208)
✆ **03 80 93 24 14**

21 - VENDS cause retraite tracteur Renault Temis 610, - presse BR JD 582, ficelle filet (réf. 2207)
✆ **06 01 71 01 13**

25 - VDS presse Claas 46 liage filet ficelle, pick up large 6000 euros + tract. Renault Ergos 100 an. 2002 5500 H équip. relevage arrière contre poids plaque + étrave, chargeur Faucheux F26, godet 2m clim et épareuse Minautor 5000 eco TVA 25.000 euros + pelle Caterpillar 307 C 3500 H av. ses access. et son porte-engins 60.000 euros le tout en excellent état à débattre avec poss. de détail.
✆ **06 30 88 23 26**

26 - Vds pipette plasson, bac à eau chaine aérienne pall, fourche pal non élév gros mode, essieu carav po remorq.
✆ **06 87 92 92 18**

26 - Vds faucheuse rotative Kuhn 5 disques relevage hydraulique gmd, be.
✆ **04 92 66 01 22**
(HR ou après 20h)

38 - A v. semoir céréales Nod. GC17 r 3 m avec jalonneurs, élévateur à godets noix ou céréales, épandeur 7 T. Doyux, cultivateur IH 13 dents ressort, arracheur pdt 1 rg Autran, déchaumeuse 10 dqs pièces Westfalia griffes etc SDT compresseur 100 l sans mot., bascule 300 kg, pulvérisateur Berthoud pr pièces, roues 11/28, lève-palettes.
✆ **06 61 05 32 89**

38 - Vds épandeur fumier 6 t caisse ensilaage origine Brimond bon état : 1000 euros.
✆ **04 76 37 03 74**

38 - Vds semoir engrais Kuhn Cornadis 7 places 5 m5 + mangeoire tuyaux arrosage diam. 50 et 60 pompe tracteur + arroseur.
✆ **04 74 54 28 54**

38 - Vds andaineur Kuhn GA 280 et GA 402 + roues étroites 8,3-44 + combiné semis à dents 3 m.
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Vds cse cess sem. à grains Kuhn BS 3 m, 19 res. char. Kv. nsm herse 4m20 rep. hydro.
✆ **04 74 94 55 47**

38 - Vends ridelles foin et grains, fourches Fenwick, cuve fuel, achète butoir pdt.
✆ **06 77 95 77 26**

38 - Vds pirouette Mondial 2 toupies 2,60 m Bon état : 600 euros.
✆ **06 79 26 81 17**

38 - Vds cause cessation presse B/rde JD 540 Andaineur tandem Pottinger faneuse Kuhn 6 toupies rel. hyd. faucheuse disq 2m40 bon état.
✆ **06 82 75 11 03**
04 76 64 24 86

38 - Vds andaineur Kuhn GA300, TBE, peu servi.
✆ **04 74 59 25 34 HR**

38 - Vends semoir à grains Sulky 2 tanks à lait 850 et 600 L. Jappy, épandeur à fumier Gilibert 6 tonnes 2 chars à bandages roues à bandages.
✆ **04 76 06 64 62**

42 - Vds planteuse à salades Regerro type 908TP 4 rangs TBE prix sacrifié 6 500 euros TTC - Urgent
✆ **06 88 38 03 06**

42 - vds trac temis 610 100ch an 2000 3600H tbe + rm br 4r 7M
✆ **06 89 33 97 70**

58 - VENDS tracteur Fiat 680, 2 roues, TBE, - brabant 3 socs GB, BE avec usure, prix à débattre (réf. 210B)
✆ **06 32 16 82 27**

58 - VENDS cause RETRAITE : - tracteur Valtra N121 + chargeur Q55, 3 200 h, année 2010, - MF 6270, année 2003, 5 500 h, - faneuse 8 toupies, 7,60 m., - roundballer Vicon RV 1601, ameneur rotatif, - 2 plateaux fourrager 4 R Maître, - aplatisseur mélangeur Toy, - vis à grain, - cellule 200 qx, - brabant Demblon 4 corps, - rotative + semoir Amazone 3 m., - dessileuse pailleuse Kuhn portée 30/50, - faucheuse conditionneuse Khun FC 250, - pelle sur chenille Lieber 911, - pince balles Bugnot (réf. 220D)
✆ **03 86 84 94 52**
06 11 53 07 45

69 - Vds andaineur Khun faneuse une deux toupies et une quatre toupies.
✆ **06 32 94 22 88**

69 - Vends SDT 2X4 decro et dac 4 stations Westfalia - TBE - Applatisseur céréale - Genouillères pour logettes.
✆ **06 41 88 28 96**

69 - Vds moteur électrique 6,5 cv - 380 W pour évacuateur + entrainement poulie pour chaine - 3 poulies d'angles - Vd Jeep Cheroke 8 cv. 1994 243000 km. pour pièces (450 euros).
✆ **06 60 97 83 90**

71 - Vds surélévateur Bugnot adap. MX plateau 8 m, benne 14 T, mât enfonce pieux 300 euros, chargeur MX 260.
✆ **06 87 37 14 14**

71 - Vds, cause cessation, tracteur Massey Ferguson 6130, de 1997, 4.900 H, 85 cv, 4 RM, très bon état, avec chargeur Mailleux, godet surélévateur, fourche, pneus avant 100 % neufs, pneus arrière 60 % bon état, semoir à engrais Kuhn MDS 732, de 2003, capacité 700/1.600L, bon état, nettoyeur haute pression, marche avec la prise de tracteur, très efficace, un passage nettoie, idéal pour nettoyer des stabulations.
✆ **06 42 11 49 57**

71 - Destockage mat. Kuhn, jamais servi, rotatives 2,80 m et 3,10 m, faneuse 6,50 m, andaineur 4,30 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V conditionneuse Kuhn portée 2,40 m, FC 240, 1.950 euros HT, pirouette Pottinger 5,40 m, 3.150 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V TA sans reprise, Deutz, 106 CV, 6 cyl., 25.500 euros HT, Same 70 CV, 9.900 euros exo. et 80 CV avec charg.
✆ **03 85 26 00 67**

84 - 30-Vds benne 8 - 10 T, covercrops 18- 20-22- 24- 40 dis., semoirs Pneumasem II 4 à 6 rgs, rouleau cambridge 6,30 m, charrues nonstop 2- 3- 4- 5 socs, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

01 - Vds remorque distributrice pailleuse Audureau 11m3 pailleuse dérouleuse Calvet DP 200 pour telescopique cornadis bovins et veaux abreuvoir antigel
✆ **06.65.73.50.84**

01 - Vds cse cess lait cornadis veaux porte seaux 37 pla. + salle de traite Melotte 8 postes
✆ **06.62.26.90.86**

26 - Vds machine à traire complète Westfalia RPS 800 + griffe tank à lait Alfa Laval 730l + 20 places Cornadis
✆ **04 75 27 50 22**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds Toyota Land Cruise 2003 court 5places att ct ok 240000 kms tbe révisé tt option 12000 euros
✆ **06 11 05 52 40**

26 - Vds Partner 90cv hdi 2003 clim att ct ok 4000 euros 140000 kms tbe.
✆ **06 11 05 52 40**
ou 04 75 04 88 17 (HR)

38 - Vds Berlingo HDI de 2006, CT OK, 120000 km, très bonne état, prix : 4000 euros TTC.
✆ **06 80 10 69 58**

71 - Vends camion bétail. Midline R120, an. 1987, 350.000 km, cont. mines OK.
✆ **03 85 84 82 80 ou 06 70 15 81 07 ; 07 81 29 21 97**

71 - Vds Master bétaillère 150 CV VL, année 2011, 50.000 km, caisse tout aluminium neuve.
✆ **06 87 39 25 00**

71 - Vds Partner HDI, 04/08, TBE, 41.000 km, pneus neufs, porte latérale, attelage, C.T. OK.
✆ **03 85 32 37 03 H.R.**

• **MITSUBISHI L200**
L200 - 2,5 L Club, cab. 10/1998, 1ère main, hard top attelage **6 900 €**
• **SUZUKI SX4**
SX4 2,0 GLX, 4x4, 75500 km, climatisation automatique, jantes alu, autoradio CD, démarrage sans clé, régulateur, peinture métal, entretien Suzuki **12 700 €**
• **SUZUKI GRAND VITARA 3 PORTES**
Grand Vitara 3 portes, DDIS, 08/2011, climatisation automatique, jantes alu, démarrage sans clé, autoradio CD MP3, commande au volant, radar de recul, peinture métal, garantie usine 2 ans, **21 000 €**
• **SUZUKI JIMNY**
Jimny 1,3 essence, 01/1999, climatisation direction assistée ABS, vitres électriques, verrouillage centralisé, crochet attelage, autoradio, peinture métal **6 500 €**
GARAGE EUROPE - Dijon - Marsannay la Côte - **03 80 52 99 50**

74 - Vds Toyota 4x4 Land cruis LJ73 240 M KM, an 92, 2 pl pneu neuf CT OK tva récup. 3 500 euros.
✆

Quad

07 - Vds quad Kimco 150cm3 très peu servi TBE homologué prix à deb 2150 euros - Drôme (+ 2 casques)
✆ **06 67 08 19 90**

Tourisme

01 - Vds Renault Megane 3 - 1,5l DCI 85 Expression - sept. 2010 - 45000 kms - prix 11600 euros
✆ **06.73.53.09.35**

58 - VENDS Land Rower Discovery, 97, BE, 273 000 kms, CT OK, 4 200 euros à débattre (réf. 21VB1)
✆ **06 66 94 73 48**

68 - Vends RENAULT CLIO 2 portes, année 1995, bon état, 100 000 km, essence, prix 1500 euros à débattre.
✆ **03 89 25 06 28**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds regain 2012 bonne qualité 30T balles carrées 400 kgs
✆ **06.84.47.68.91.**

26 - Vds luzerne 1e et 2e coupe b rondes 100 euros tonne
✆ **06 10 69 12 20**

38 - Vd foin botte ronde et petite botte 60euro tonne vd foin sur pied à Varacieux 2,5 Ha.
✆ **06 76 46 60 92**

38 - Vds herbe sur pied 21 Ha.
✆ **06 27 25 20 98**

38 - A réserver foin 2013, TBQ en petites bottes, prox. Grenoble.
✆ **06 89 40 01 99**

38 - Vends foin Moha coupe 08/12 non dérobé 90 btes carrées 400 kg/bte, prix : 120 euros/T., départ charge.
✆ **06 18 41 35 21**

42 - Vds 50 balles de foin cappée de 2012
✆ **04 77 63 51 09**

42 - Vds foin prairie natuelle anné 2012 en balle ronde
✆ **04 74 26 02 46**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

89 - VENDS foin prairies naturelles, balles cubiques de 120 x 70, prix : 80 euros la tonne (réf. 2212)
✆ **06 32 58 58 21**

Fourrage

01 - Vds foin de prairie temporaire 1ha à Lurcy
✆ **04.74.69.37.18. ou 06.25.51.26.91**

18 - Ets David F. et Ch., éleveurs céréaliers : vends paille et fourrage toute l'année, stockés à l'abri, balles cubiques 2.40x1.20x0.90, région Bourges (18), départ ou rendu par camion remorque dans un rayon de 250 km. A votre disposition pour pressage et/ou transport.
✆ **06 61 19 82 57 ou 02 48 64 11 43.**

18 - Vds foin 2012, bonne qualité, balles rondes diam. 130.
✆ **06 73 52 89 79.**

21 - Agriculteur ACHETE paille orge en andain. (réf. 2013)
✆ **03 80 84 11 18**

52 - VENDS foin de luzerne 1ère et 2ème coupe, récolte 2012, 130 € la tonne, prix ferme départ, féverolle (alimentation animale) réf. 200C
✆ **06 77 11 67 69**

70 - Vds Luzerne 2012 BC 1ère coupe 120 euros. Andaineur 4m60. Déchaumeur Agrisem.
✆ **06 33 90 12 17**

71 - Vds foin, paille, regain, enrubannée, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Bât. Pro.

73 - Cause santé, vends ferme + terres, Avant Pays Savoyard, 100 UGB.
✆ **0611452663**

Propriété

39 - Vends ferme d'élevage, habitation, bâtiments 4.400 m2 plus location de 85 ha avec DPU.
✆ **03 84 81 23 59**

Divers

SARL RAPHAËL SOUCHAUD
Négoce-Achat laine brute de mouton
Paiement comptant
Tél. 06 08 42 23 15

38 - Vends chèvres chamoisée fraîche à lait, Cherche démousseuse, herse à prairie.
✆ **04 76 06 06 41 HR**

38 - Vends trois génisses Monb pleines 8 mois, 1 godet de reprise pour petite fourche à fumier.
✆ **04 74 58 70 79 HR**

38 - Vds faneur 4 m, citerne eau sur roue, fendeuse à moteur 380 V., scie circulaire 380 V., Opel Frontera.
✆ **06 88 34 30 61**

67 - Vends bineuse 6 rangs betteraves Rau bon état 500 euros.
✆ **06 07 98 63 80**

68 - Vds Alambic passés corps de chaffe fais a neuf, cuve de vidange a bascule et capacité de 10l dispo de suite prix 3500 euros.
✆ **06 43 13 84 90**

69 - Vds moulin à farine sans moteur à poulie - Aiguiseur de lâme à section pour faucheuse.
✆ **04 78 90 58 71 après 20 H.**

71 - Vds fumier bovins. Faire offres
✆ **06 72 07 41 07 heures repas**

Location

Autre

19 - Ussel pl Millevaches, grand T1 pl.pied 2 pers., ttes possibilités 1.5km - mois 6-9-10 140 euros/sem - mois 7-8 240 euros/sem.
✆ **05 55 72 24 36**

26 - GITE Drôme des Collines 4/5 pers piscine proche Vercors nombreuses possibilités tourisme
✆ **06 70 35 26 23**

Offre

Emploi

21 - Exploitation poly-culture élevage Sud Côte d'Or RECHERCHE apprenti ou saisonnier (réf. 2204)
✆ **06 45 71 47 02**

21 - RECHERCHE apprenti de préférence CAP agricole, plaine dijonnaise, à partir du 1er septembre 2013 (réf 2004)
✆ **06 09 47 64 69**

26 - Cherche responsable d'élevage autonome sur site de 100 000 pondeuses. CDI avec possibilité d'évolution et logement
✆ **06 08 82 44 46**

Agri Ressources 21

AGENT D'ÉLEVAGE LAITIER

CANTON	• Seurre
CONTRAT de TRAVAIL	• CDI temps plein
SECTEUR d'ACTIVITÉ	• Polyculture élevage laitier
STATUT de l'entreprise	• Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21
N° SIRET	• 537 884 397 000 28
DATE prévue d'embauche	• 1er juillet 2013
SALAIRE	• 1430€ brut mensuel
LIEU DE TRAVAIL	• Secteur Seurre
DATE DE L'OFFRE	• 27 mai 2013
FORMATION	• BEPA souhaité
EXPÉRIENCE	• Expérience professionnelle, permis B et véhicule souhaité

• Le Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recrute un(e) agent d'élevage laitier pour une mise à disposition sur une exploitation élevage bovin lait sur le secteur de Seurre.
Sous l'autorité du chef d'exploitation, vous assurerez les deux traites quotidiennes ainsi que les soins et l'alimentation des animaux. Vous maîtrisez les techniques de traite ainsi que les règles d'hygiène nécessaires à la récolte et à la conservation du lait.

Si le poste vous intéresse, veuillez contactez >

Agri Ressource 21
Céline FLÜCKIGER - 42, Rue de Mulhouse - 21000 Dijon
ou par mail: **cfluckiger.fdsea21@orange.fr**

26 - Recherche ouvrier agricole en polyculture élevages chèvres poulets
✆ **04 75 57 14 64 ou 06 07 88 10 62**

26 - Recherche saisonniers pour cueillette abricots mi-juillet
✆ **06 27 76 57 63**

26 - Recrute saisonniers cueillette abricot 2 sem juillet non logé 18 ans mini
✆ **06 80 05 05 36**

38 - Urgent Sevice remplacement Secteur la Cote St André recherche CDI TPS Plein élévage laitier.
✆ **06 22 75 87 21**

69 - Cherche personnes sérieuses pour récolte de cerises à Lozanne à partir du 20 juin environ.
✆ **04 78 43 71 63 ou 06 17 57 25 96**

69 - La Maison Jean Loron, négociant-éleveur recherche pour son chai de La Chapelle de Guinchay (71), un/une CAVISTE (H/F). Rattaché au Responsable de Chai, au sein d'une équipe de 7 personnes, vous effectuez les différentes opérations de réception et de préparation des vins en veillant au respect de la qualité du produit ainsi que des règles d'hygiène et de sécurité. Ce poste est à pourvoir rapidement en CDI. Merci d'adresser CV et lettre de motivation à :
✆ **rodolphe.dumont loron.fr**

89 - CHERCHE chauffeur pour la moisson (réf. 2203)
✆ **03 86 88 10 11**

89 - CHERCHE chauffeur ouvrier agricole (H/F) pour saison pouvant entraîner un CDI, permis F souhaité. Sérieux, autonome (réf. 2214)
✆ **03 86 95 04 81 le soir**

GAUVAIN www.gauvain-agri.com — JOHN DEERE

RECRUTE

1 TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN MANUTENTION
• CDI • Expérience: Agricole / BTP / Poids lourds
• Poste basé à : Is-sur-Tille

1 METTEUR EN ROUTE - DÉMONSTRATEUR
• CDI • Expérience: Conduite agricole • Permis SPL exigé
• Poste basé à : Is-sur-Tille

Contacter: **ETS GAUVAIN** - M. Camus Fabien - Tel. 03 80 95 46 97 - email: camusf@gauvain.fr

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le **surfaçage thermique**
Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tounet

ESPACE Affaires

Collect World LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la **miniature AGRICOLE**
www.collect-world.com Tél. 02 33 96 02 79 Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
PORTES COULISSANTES EN KIT
Montage double rail
NOUVEAU
Vidéo de pose sur : www.porte-en-kit.fr
fabrication française
➲ largeur 3.06m - 4.06m - 5.06m - 6.06m
➲ hauteur sur mesure 2.50m à 5m

Atelier de Bachage du Centre **MATUSSIERE**
BACHE DE TUNNEL
En **BACHE CAMION**
GARANTIE 5 ou 10 ans
COLORIS AU CHOIX
63370 LEMPDES - Tél. 04 73 61 84 45
Fax : 04 73 61 79 55 - E-mail : bache@abc-matussiere.com

VIS A GRAINS ELECTRIQUES
Pour Semoirs, Remorques... Ø100/120/150 mm CHARIOT 10/12 m
DIFFUSION - DIRECTE (17)
tel : 05 46 32 44 33 www.diffusion-directe.fr

!NOUVEAU! Équipements agri et viti
AGRI-VITI'STOCK www.agrivitistock.fr
UNIQUE Engrais liquide double paroi 25 000 L et 50 000 L sans bac de rétention
Distributeur agréé DURAPLAS
Citerne à fuel (eau, engrais…)
Poche souple (engrais, eau, effluents, réserve à incendie)
Locaux : phyto, bungalow, sanitaire
Traitement des phyto, éléments béton - etc…
Châlons en Champagne • Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
64€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 176001

Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles. (Ne convient pas pour les traitements de cultures).

• **CONFORT**, parce que très léger (250 g environ) malgré son ossature rigide, facile à ajuster, vite rangé dans son étui de transport, et conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• **SÉCURITÉ** du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• **ÉCONOMIE** grâce à la très grande surface de travail du filtre et à l'absence d'humidification par l'haleine expirée, le filtre a une durée de vie généralement 8 à 10 fois supérieure aux masques jetables classiques.

• **EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION**
1- La grille amovible protège le filtre contre les chocs. Elle est facile à ouvrir pour changer les filtres.
2- Le filtre à poussière facilite le passage de l'air et la respiration grâce à une surface importante.
3- L'ossature du masque maintient le filtre parfaitement en place et facilite la circulation de l'air.
4- La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
5- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.



BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG - Photos non contractuelles

VOICI
VOTRE VÉHICULE ATELIER NEUF !

• Vous êtes technicien sérieux et confirmé en matériels agricole
• Vous êtes un décideur astucieux et organisé
• Vous aimez votre indépendance
Ce JOB est Pour Vous !
3 postes de techniciens itinérants sont à pourvoir !
De nombreux avantages vous attendent, alors rejoignez notre équipe !
VIARD SAS Téléphonez ou écrivez à François Viard "VIARD sa Cressy sur Somme"
03 85 84 88 10 ou 06 82 93 65 89 ou viard.francois.sa@wanadoo.fr

Service

58 - Tondeur RECHERCHE brebis à tondre (réf. 1906)
✆ **06 87 31 56 40**
03 86 20 17 55 le soir

Demande

Emploi

71 - Fils d'agriculteur motivé, cherche maître d'apprentissage pour Bac pro agro-équipement pour septembre 2013, sur exploitation à dominance céréalière. Etudie toutes propositions.
✆ **06 08 02 53 35**

Mariage

Rencontre

25 - Agriculteur libre 45 ans recherche femme sérieuse sincère pour amitié + si affinité.
✆ **06 38 92 79 09**

89 - F + 50 CHERCHE famille d'accueil, agricultrice, région et situation indifférentes (réf. 2206)
✆ **06 07 39 58 80**

Animaux

Divers

38 - Vends ovins pour mise à l'herbe + ânesse âgée 3 ans.
✆ **04 74 97 23 88 HR**

42 - prendrai en estive couple génisses ou chevaux puy de dôme
✆ **04 73 79 52 73**
ou 06 07 97 63 17

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

74 - Vends mule bai clair de 6 ans.
✆ **06 73 66 61 10**

Bovin

21 - VENDS taureau adulte, vêlage facile et reproducteurs 15 mois HBC. Choubley Laurent 21210 La Motte Ternant (réf. 2005)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - El. charolais inscrit VEND très bons reproducteurs 17 mois, TGS, prime CG 21. GAEC Lechenault Frères (réf. 2215)
✆ **06 24 24 69 93**

42 - vds très beaux taureaux holstein rouge et noir et Montbéliard possibilité location
✆ **06 89 30 04 69**

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC, IBR A. GAEC Bauzon - Préporché (réf. 1114)
✆ **03 86 84 21 53**
06 58 95 93 59

58 - VENDS reproducteurs limousins 16 mois, type viande, très doux, TGS. Livraison assurée (réf. 17VB4)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - Elevage repro. limousin VEND veaux de 15 mois. Thoulé David (réf. 190D)
✆ **06 10 09 65 69**
03 45 82 90 10

58 - VENDS taureau Limousin 2 ans, très bonne conformation, IBR N. (réf. 210D)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

58 - VENDS très bon taureau HBC 3 ans, type viande né dans l'élevage père de Tommy VF et gros veaux reproducteurs. Gresle - Inty - Challement (réf. 2213)
✆ **03 86 29 62 74**

69 - Vds 2 vaches Brune des Alpes 2ème et 3ème veau - Vêlage juin gestantes d'un limousin AB.
✆ **06 80 42 92 44**

71 - Vds bons taureaux 2 ans repro. HBC, TGS, hivernés au pré, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vds taureaux charolais 2 ans et 17 mois, TGS, liv. possible, HBC + génisses. Debarnot François.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 210C)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends taureaux repro. 2 ans, hivernés au pré, élevage HBC, TGS. Dumont B.
✆ **03 85 88 31 05**
06 48 20 82 79

71 - Vends taureaux repro. 16 mois, HBC. Gaec d'Azu, MM. Griveaux/Lhoste, 71 Saint-Romain-sous-Gourdon.
✆ **06 47 94 61 07**

71 - Cause retraite vends vache, génisse MO, vêlée ou prête à vêler.
✆ **03 85 53 93 19**
06 23 26 50 05

71 - Vds bon taureau 2 ans non inscrit, TGS, IBR A, livraison possible.
✆ **06 75 75 59 80**

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS, EARL Baudot 89160 Fulvy (réf. 1614)
✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

89 - VENDS 50 taureaux charolais HBC 17 mois et 30 génisses 17 mois, TB origines, vêlage facile, toutes GS, livraison possible. GAEC Cadoux B. et Fils (réf. 200B)
✆ **06 89 18 05 87**
03 86 32 53 33

Caprin

07 - Vds chevrettes naines de différentes couleurs
✆ **06 78 65 81 37**

38 - Urgent cherche chèvres en lactation et bouc Saanen pour repro août.
✆ **06 80 16 06 60**

Ovin

07 - Vds 40 jeunes ovins lait fin lactation
✆ **04 71 61 46 15**

38 - Vends béliers 1 Ile de France , 1 Vendéen 200 euros l'un.
✆ **04 76 38 18 34 ap. 20 H.**

Porcin

43 - Elevage 400 truies NE FAF, recherche SALARIE pour entretien et élevage.
✆ **06 60 59 06 33**

Equin

01 - Vds étalon comtoise app. 8 ans - 2 pouliches 1 an - jument attelée calèche 12 ans
✆ **04.74.30.10.57. ou 06.83.32.43.99**

38 - Vends jument Fiord 9 ans PP beau modèle.
✆ **06 80 31 30 27**

Volaille-Lapin

01 - Vds poules de réforme plein air du 27/05 au 06/06 à Biziat
✆ **04.74.50.15.32. hr ou 04.74.50.15.46. le soir**

Chien

03 - Vds chiots Border Collie nés le 7/04, 4 femm 3 mâles vacc. pucés, travail sur bovins, mère 250269800900213.
✆ **06 33 52 48 47**

26 - Vds chiots Griffons Vendéens nés le 27/03/13 mère tat 2FNB329 pour sanglier
✆ **06 31 02 48 71**
ou 04 75 98 14 65 HR

Chasse-Gibier

01 - A louer étang Dombes avec petit bois et terre plantée en maïs uniquement pour chasse 7+5 ha
✆ **04.78.88.69.88**

01 - Vds plusieurs couples de pigeons issus de races différentes en rapports 15 euros le couple et pigeons de réforme 3 euros/pièce
✆ **03.85.51.82.38**

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Vente aux enchères électroniques d'un des meilleurs cheptels charolais inscrits au HBC
5 juin 2013 à partir de 10h30
SCEA du Petit Pont - Beauregard
36330 VELLES - Tél. 02 54 36 10 29
Possibilité de se restaurer sur place
charolais expansion
Infos: 06 20 74 77 26
Catalogue disponible sur www.charolaise.fr/ A noter

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE CORCELLES-LES-ARTS

Enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme

Avis au public
Par arrêté du 21 mai 2013 le Maire de Corcelles-Les-Arts a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme de la commune.
A cet effet, M. René Martin, conseiller administratif des services universitaires en retraite a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera à la mairie du 11 juin au 10 juillet 2013 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
Jeudi 13 juin 2013 de 17 heures à 20 heures.
Samedi 22 juin 2013 de 9 heures à 12 heures
Mercredi 26 juin 2013 de 9 heures à 12 heures
Mercredi 10 juillet 2013 de 9 heures à 12 heures
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Maire ou au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune.
Le Maire,

AL212210337

DISSOLUTION LIQUIDATION

MILLE ET UNE PAGES

Société à Responsabilité limitée
Au capital de 15 000 Euros
Siège social : 6 Avenue de la Gare
21150 Vénarey les Laumes
R.C.S. Dijon B 434 974 614

Par décision du 30/04/2013, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/04/2013 et sa mise en liquidation.
A été nommé liquidateur Madame Monique Garnier demeurant Grande Cour 21400 Sainte Colombe sur Seine, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé Grande Cour 21400 Sainte Colombe sur Seine, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention sera faite au RCS Dijon.

AL212210307

DOMAINE SAINT ANTOINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 27.600 euros
Siège social : 32, rue de Franche Comte
21 760 Lamarche sur Saône
477 551 436 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 1er mai 2013, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er mai 2013 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Jean-Pierre Jagla demeurant 32, rue de Franche Comté, 21 760 Lamarche sur Saône avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 32, rue de Franche Comté - 21 760 Lamarche sur Saône, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS Dijon.

AL212210312

SARL CRYSELIDE

Rue de la Barre - 21360 Veuvey sur Ouche
capital fixe : 100 euros
RCS Dijon 529 779 100

Par AGE du 28/03/2013, l'associé a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/03/2013.
Pour avis, le liquidateur.

AL212210327

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MONTBERTHAULT:
51 a 08 ca - Chaume poichot: ZM-140[37], comportant un bâtiment d'exploitation
TALANT: Terre, sauf AB47 en espace boisé classé
5 ha 27 a 58 ca - Chaumont: AB-47-82-89-102-539[111]-541[86]-544[88] - Les novalles: AB-13
Objectif : Maintien du fermier sur les parcelles. Priorité sera donnée à un projet d'intérêt général pour la préservation de ce site naturel et agricole (zone N du PLU, sauf AB 13 en zone N2)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 17/06/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand - 21850 Saint Apollinaire, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL212210335

IMMOVAR

SCI au capital de 152500 €
Siège social :
ZAC des Grandes Varennes,
rue des Murées, 21121 Ahuy
432 566 271 RCS de Dijon

L'AGE du 31/12/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. Chamouton Alain, demeurant 43 rue Nicolas Jacquemard, 21560 Arc-sur-Tille et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance est à adresser au 43 rue Nicolas Jacquemard, 21560 Arc-sur-Tille.
L'AGO du 30/04/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Radiation du RCS de Dijon

AL212210336

MODIFICATION DE CAPITAL

SCI PANGLOBE

Société civile immobilière
au capital de 10 823,88 euros
Siège social : 16, place de la République
21210 Saulieu
348 943 127 RCS Dijon

Suivant acte authentique en date du 17/03/2003 et du 06/05/2003, le capital social a été augmenté de 12 276,12 euros par voie d'apport en nature.

AL212210325

TRANSFERT DE SIÈGE

LES DEUX FONTAINES

Société civile au capital de 500 Euros
Siège social : 1 rue Henri Barbusse
21300 Chenôve
508 061 918 RCS Dijon

Aux termes du PV du 22 mars 2013, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 2 Petite Rue au Chêne - 21910 Corcelles-les-Citeaux, à compter du 22 mars 2013.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention au RCS de Dijon.

AL212210332

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Fin de location gérance
La location-gérance du fonds de commerce d'Hôtel Restaurant, sis route de Vonges , 21 760 Lamarche sur Saône, consentie par acte sous seing privé en date à Dijon du 1er mai 2004, enregistré le 27 août 2004 à la recette divisionnaire Dijon Nord, bordereau n°2004/1 263 Case n°7, par la Société LE SAINT ANTOINE, Société à responsabilité limitée au capital de 160.072 euros, ayant son siège social Route de Vonges, 21 760 Lamarche sur Saône, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 350 560 504 RCS Dijon, Propriétaire dudit fonds, à la Société DOMAINE SAINT ANTOINE, Société à responsabilité limitée au capital de 27.600 euros, ayant son siège social 32, rue de Franche Comté, 21 760 Lamarche sur Saône, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 477 551 436 RCS Dijon, Gérant, a pris fin à la date du 1er mai 2013. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège social du Gérant.

AL212210313

Renouvellement contrat de location gérance
Suivant acte SSP du 15/04/2013 la société TOTAL RAFFINAGE MARKETING, société anonyme au capital de 318.822.302 €, dont ,le siège social est 24 Cours Michelet, 92800 Puteaux, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 542 034 921, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 3 ans à compter du 01/05/2013 à la SARL TRAORE BISBARDI au capital de 12.000 € dont le siège est à route de Beaune, 21160 Marsannay la Côte, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 491 387 700 un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS DE LA COTE sis à route de Beaune, 21160 Marsannay la Côte

AL212210324

SCI PANGLOBE

Société civile immobilière
au capital de 23 100 euros
Siège social : 16, place de la République
21210 Saulieu
348 943 127 RCS Dijon

L'AGO du 07/01/2008 a nommé à compter de cette date Monsieur Jean-Claude Villeroy, demeurant Les Robins, 58430 Arleuf, en qualité de gérant en remplacement de Madame Nicole Villeroy.

AL212210326

Suivant acte SSP en date du 13 mai 2013,
La société FRANCE BOISSONS NORD (anciennement dénommée FRANCE BOISSONS NORD EST), SARL à associé unique au capital de 1.988.369,60 €, ayant son siège social ZI de Seclin - rue du Mont de Templemars 59139 Noyelles les Seclin, immatriculée sous le n°568.500.409 RCS Lille Métropole, a donné en location-gérance au profit de la société FRANCE BOISSONS RHONE ALPES, SNC au capital de 385.760 €, ayant son siège social 35 avenue Urbain le Verrier 69800 Saint Priest, immatriculée sous le n°310.455.043 RCS Lyon
son fonds de commerce d'achat, conditionnement, stockage, négoce, de toutes boissons et produits annexes, sis et exploité aux lieux des établissements suivants :
- 5 rue du Fort 67400 Geispolsheim
- 12 rue de Sundgau 68270 Wittenheim
- ZI - 2 rue du Xay 88190 Golbey
- 103 rue d'Alsace 88100 Saint Die des Vosges
- ZAC de Garolor - Rue Marc Seguin 57365 Ennery
- ZI le Pré de Nuit - rue Charles Arnoult 21700 Nuits Saint Georges
- Zone Artisanale 25410 Velesmes Essarts

La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de une année, à compter du 1er MAI 2013, renouvelable par tacite reconduction.
En vertu de ce contrat, la société FRANCE BOISSONS RHONE ALPES exploitera le fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, et la société FRANCE BOISSONS NORD ne sera tenue d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le gérant, et le fonds de commerce ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du gérant.
Pour avis.

AL212210329

EARL LA PIERRE BLANCHE

EARL au capital de 7 500 euros
La Pierre Blanche - 21330 Balot
500640404 R.C.S. Dijon

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1 février 2013 il a été pris acte de la nomination de Monsieur Cédric Riel, demeurant 13 rue du Faubourg de Citeaux 21700 St Nicolas Les Citeaux en qualité de nouveau Gérant, à compter du 1 février 2013 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Gérard Riel, Gérant démissionnaire.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

AL212210331

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DU POIL ROTY

Société civile au capital de 30 489,80 euros
Siège social :
le Poil Roty - 58500 Oisy
351 124 797 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 5 mai 2013 :
- A pris acte de la démission de M. Yves Delfolie de ses fonctions de gérant et a nommé Mme Annie Millot épouse Delfolie, demeurant à Oisy (Nièvre), le Poil Roty, pour le remplacer dans les dites fonctions.
- A décidé de réduire le capital social de 489,80 euros, ce qui a pour effet de le ramener à la somme de 30 000 euros.
- A décidé de proroger la durée de la société de 70 ans, ce qui a pour effet de reporter son terme au 20 juin 2109.

Pour avis, la gérance.

AL582210470

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 mai 2013 à Saizy il a été constitué une société civile immobilière.
Dénomination sociale : SCI HEUSARD.
Forme : Société civile immobilière.
Objet : Acquisition, location et ventes d'immeubles.
Capital social :15 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Siège social : 1 rue de la Porte à Monnot, 58190 Saizy.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérants : M. Francis Taupin, demeurant à Saizy (Nièvre), 1 rue de la Porte à Monnot, M. Régis Taupin, demeurant à Saizy (Nièvre), 10 Poisson.
Cessions de parts : Les parts sociales sont cédées librement entre les associés.
Toutes les autres cessions sont soumises à agrément, celui-ci est obtenu par décision des associés prise à la majorité des deux tiers au moins du capital social.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Nevers (Nièvre).
Pour avis et mention, la gérance.

AL582210375

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 mai 2013 à Saizy il a été constitué une société en nom collectif.
Dénomination sociale : DE SAIZY.
Forme : Société en nom collectif.
Objet : Réalisation de travaux agricoles.
Capital social : 1 000 euros.
Siège social : 1 rue de la Porte à Monnot, 58190 Saizy.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérants associés :M. Régis Taupin, demeurant 10 Poisson, 58190 Saizy.
M. Francis Taupin, demeurant 1 rue de la Porte à Monnot, 58190 Saizy.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Nevers (Nièvre).
Pour avis et mention, la gérance.

AL582210376

SARL BOUCHERIE GAUTHIER

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 22 Rue du Midi - 58000 Nevers

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nevers du 29 Avril 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SARL BOUCHERIE GAUTHIER
Siège social : 22 Rue du Midi, 58000 Nevers
Objet social : Boucherie Charcuterie Vente de Volailles, Plats à emporter
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 4 000 euros
Gérance : Monsieur Stéphane Gauthier, 12 Place Pouyat, 58250 Fours
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis

AL582210454

AVIS DE CONSTITUTION
Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile de Moyens
Dénomination : SCM CABINET MEDICAL DE LA GARE
Siège social : 7, Rue de la gare - 58400 La Charité sur Loire
Objet : La société a pour objet exclusif de faciliter les activités professionnelles des associés, sans pouvoir par elle-même exercer leur profession, telles que celles-ci sont définies par la législation en vigueur et par les codes de déontologie respectifs en assurant notamment le libre choix par le malade entre les praticiens, membres de la société, ainsi que l'indépendance technique et morale de chaque praticien qui exercera sous son entière responsabilité personnelle.
Elle peut notamment acquérir, louer, vendre, échanger les installations et appareillages nécessaires à l'exercice de l'activité professionnelle de ses sociétaires. Elle peut engager le personnel auxiliaire nécessaire et plus généralement procéder à toutes
autres opérations mobilières, immobilières et financières se rapportant à l'objet social et n'altérant pas son caractère civil.
Elle a notamment pour objet de fournir aux associés les moyens matériels nécessaires à l'exploitation d'une maison de santé, de faire à cet effet tous les investissements nécessaires, de régler toutes dépenses communes par voie d'appels de fonds sur les associés et à ces effets passer et signer tous contrats et généralement faire le nécessaire.
Durée : 60 ans
Capital : 30 Euros
Apports en numéraire : 30 Euros
Gérance :
- Monsieur Michel Serin, demeurant Rue Sainte Marie 58310 Saint Amand en Puisaye

Cession de parts : Les parts de peuvent être cédées qu'à des professions et associations entrant dans le champ d'action médico-social. Les parts sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à des personnes non associés, même ascendant, descendant ou conjoint, qu'avec l'agrément des deux tiers des associés.
Immatriculation : au RCS de Nevers
Pour avis,

AL582210466



Crédit Mutuel
Un Actimat spécial Cuma dévoilé à Mécafourrages



Claude Garny, responsable du marché de l'agriculture tenait le stand à Mécafourrages avec Bertrand Vandaele, du bureau de Chatillon/Seine et Nadine Moles actuellement en formation.

Quoi de plus normal de profiter du salon Mécafourrages pour annoncer un financement à taux spécial CUMA ? Présent à Toutry la semaine dernière, les représentants du marché de l'agriculture de la direction régionale Bourgogne-Champagne Crédit Mutuel ont annoncé aux visiteurs le lancement d'une offre de financement Actimat destinée aux CUMA avec des enveloppes de crédit pré-accordé pour des investissements rapides. Cette offre est valable jusqu'au 30 septembre prochain.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

Publi reportage

Tribunal de Commerce de Nevers

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 22/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL QUAI 25 (SARL)
25, quai de Mantoue - 58000 Nevers
RCS : 479 636 102 *AL582210474*

Par jugement en date du 22/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
EURL PUBLISIM DECO (SARLU)
11, rue de Paris
58440 La Celle sur Loire
RCS : 501 733 034 *AL582210475*

Par jugement en date du 22/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
GELAIN Christian
Les Maisons Juges
58450 Annay
RM 58 : 343 518 262 *AL582210476*

Par jugement en date du 22/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DEGEORGE née RAMOZZI Françoise
La, Forêt Ronde - 58130 Balleray
RM 58 : 524 493 210 *AL582210477*

Par jugement en date du 22/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
EJA AUTOMOBILES (SARLU)
164, route de Nevers - 58180 Marzy
RCS : 504 536 988 *AL582210478*

Par jugement en date du 22/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL VAUZELLES MOTOCULTURE (SARL)
Zone Industrielle
58640 Varennes Vauzelles
RCS : 429 876 436 *AL582210481*

Par jugement en date du 22/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
THIRION Edmond
Les Ormeaux - 58220 Perroy
RM 58 : 349 525 592 *AL582210479*

Par jugement en date du 22/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LANSDOWNE ROAD (SARL)
11, rue du Pont
58400 La Charité sur Loire
RCS : 504 088 774 *AL582210480*

Par jugement en date du 22/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL TMC TECHNO METAL CASTING (SARL)
18, boulevard Pierre de Coubertin
58000 Nevers
RCS : 511 425 985 *AL582210483*

Par jugement en date du 22/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
VOX GUARANTEED ELECTRONIC MARKETPLACE - VOXGEM (SAS)
2, place Saint-Christophe
Maison du Morvan
58120 Château Chinon Ville
RCS : 503 189 326 *AL582210484*

Par jugement en date du 22/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
RENOBATI 58 (SARL)
119 bis, rue de Verdun
58300 Decize
RCS : 508 001 815 *AL582210485*

Par jugement en date du 22/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
BOS FRANCE (SARL)
La Copine - 58300 Champvert
Achat, vente, import, export de tous matériels, machines, marchandises pour l'agriculture, l'élevage, l'industrie et les collectivités
RCS Nevers : 507 562 080
Date de cessation des paiements : 01/11/2012
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau
BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC, au mandataire liquidateur *AL582210487*

Par jugement en date du 22/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire simplifiée la procédure ouverte à l'égard de :
BATOT Jean-Luc
34, rue du Commerce
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 533 062 741
Boulanger
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Le greffier *AL582210488*

Par jugement en date du 22/05/2013 le Tribunal de Commerce de Nevers a arrêté le plan de continuation avec apurement du passif de
SOCIETE CIVILE OPTINVEST
Création et administration de biens immobiliers
16, rue Albert Joly
78110 Le Vésinet
RCS Versailles 444 545 412
Commissaire à l'exécution du plan :
Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Le greffier *AL582210490*

Par jugement en date du 22/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec 30 juin 2013 la procédure ouverte à l'égard de :
CONSTRUCTIONS METALLIQUES DU CENTRE - C.M.C. SAS
Zone industrielle de Teinte
Les Chassins
58300 Sougy sur Loire
450 064 316 RCS Nevers
Fabrication de construction métalliques, de charpentes, de couvertures, de bardages, de serrureries et autres éléments liés aux constructions métalliques, pose, tous travaux sur métaux et toutes réalisations métalliques, maintenance, bureau d'études.
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers *AL582210489*

Par jugement en date du 22/05/2013 le Tribunal de Commerce de Nevers a arrêté le plan de continuation avec apurement du passif de
DOMAINE DE FERTOT (SARL)
Route de Fertôt
58470 Gimouille
RCS 500 837 323
Propriété et exploitation du fonds de commerce de la résidence de tourisme domaine du grand bois.
Commissaire à l'exécution du plan :
Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Le greffier *AL582210491*

Par jugement en date du 22/05/2013 le Tribunal de Commerce de Nevers a arrêté le plan de continuation avec apurement du passif de
GRAND BOIS RESORT (SA)
Exploitation de toutes activités se rapportant au tourisme et aux loisirs
Le Domaine du Grand Bois
58470 Gimouille
RCS 501 150 916
Commissaire à l'exécution du plan :
Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Le greffier *AL582210492*

Par jugement en date du 22/05/2013 le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec 24/05/2013 la procédure ouverte à l'égard de :
FRANCE MECANICS (SASU)
Les Couteriaux
58180 Marzy
524 258 159 RCS
Usine et ateliers mécaniques, chaudronnerie, montage, peinture, fabrication machines, outils et pièces
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Le greffier *AL582210493*

Par jugement en date du 22/05/2013 le Tribunal de Commerce de Nevers a arrêté le plan de continuation avec apurement du passif de
AXONE IMMOBILIER
Création et administration de biens immobiliers
16, rue Albert Joly
78110 Le Vésinet
RCS Versailles 452 497 456
Commissaire à l'exécution du plan :
Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau - BP 529 - 58000 Nevers
Le greffier *AL582210495*

Par jugement en date du 22/05/2013 le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire simplifiée la procédure ouverte à l'égard de :
MOUTARDE Olivier Jérôme
Rue de l'Ouche Barbier
58220 Donzy
RCS Nevers : 524 103 439
Surveillance des sites protection des biens et des personnes
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Le greffier *AL582210494*

CONVOCATION

Centre de Gestion Agréé
Centre Ile-de-France
69 avenue de Lattre de Tassigny
18023 Bourges Cedex
N° Siret : 350 466 876 000171PE:6920

AVIS DE CONVOCATION

Les adhérents du Centre de Gestion Agréé Centre Ile-de-France sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le mercredi 12 juin 2013 à 14 heures 30 à Bourges, 69 avenue de Lattre de Tassigny, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Mise à jour des statuts (modification des articles 1, 4, 5, 6, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16)
- Intégration de l'activité du CGA Midi-Pyrénées Sud au CGA Centre Ile-de-France
AL582210464

Centre de Gestion Agréé
Centre Ile-de-France
69 avenue de Lattre de Tassigny
18023 Bourges Cedex
N° Siret : 350 466 876 00017-PE:6920 Z

AVIS DE CONVOCATION

Les adhérents du Centre de Gestion Agréé Centre Ile-de-France sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 12 juin 2013 à 15 heures à Bourges, 69 avenue de Lattre de Tassigny, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport moral 2012
- Rapport financier 2012
- Rapport du réviseur des comptes
- Confirmation du censeur et rapport spécial sur les indemnités Administrateurs
- Indemnités des Administrateurs
- Approbation des comptes annuels du CGA pour l'exercice clos le 31/12/2012
- Approbation du budget 2013 du CGA Centre Ile-de-France
- Report des élections Administrateurs
AL582210465

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

SARL BABLED

SARL au capital de 7 600 euros
3 Rue Marceau - 58450 Neuvy sur Loire
RCS Nevers 523 513 661

Assemblée Générale Extraordinaire du 05/04/2013 :Dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Liquidateur : M. David Babled et Mme Morgane Babled née Lutz, dt ensemble 21 Rue des Vignerons 58450 Neuvy sur Loire, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'ont autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Siège de la liquidation : 21 Rue des Vignerons 58450 Neuvy sur Loire. La correspondance devra être envoyée à cette adresse ainsi que les actes et documents concernant la liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
La Gérance
AL582210460

Notaires
LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

EARL CAMUZAT BRUNO

Entreprise Agricole à responsabilité limitée
au capital de 287 200 euros
Siège social : Mhère (Nièvre)
Lieudit « L'huis Beaupied »
RCS Nevers 419 487 814

Dissolution anticipée
Le 18 avril 2013, l'associé unique, Monsieur Bruno Camuzat a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Monsieur Bruno Camuzat demeurant à Mhère (58140) L'huis Beaupied a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à Mhère (58140) L'huis Beaupied .
Pour avis.*82210471*

EARL CHAMBAULT en liquidation

Le Gros Bois - 58310 Dampierre sous Bouhy
Société civile au capital de 329 000 euros
R.C.S. Nevers - 440.376.556

Clôture de liquidation
L'assemblée générale réunie le 15 mai 2013, approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Chambault Mickaël de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers
Pour avis, le liquidateur
AL582210486

MODIFICATION DE CAPITAL

Novo Conseils - Société d'Avocats
15, rue Adam Billault
58003 Nevers Cedex

MECAMACHINE HOLDING

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 250 000 euros
Siège social- La Machine (Nièvre)
«Les Zagots»
RCS Nevers : 691 880 173

Il appert tant des décisions de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 29 mars 2013, que des décisions du Président du 30 avril 2013, que le capital social a été réduit de 15 000 euros et ramené de 250 000 euros à 235 000 euros par rachat de 30 actions en vue de leur annulation, avant d'être augmenté de 465 300 € pour être porté à 700 300 €.
La décision du Président du 30 avril 2013 a constaté que la réduction du capital et l'augmentation de capital se trouvaient réalisées à la même date.
Il en résulte les modifications suivantes dans les mentions à publier.
Capital social :
Ancienne mention : 250 000 euros
Nouvelle mention : 700 300 euros
Pour avis
AL582210463

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 06/04/2013, le siège social de La Société L'êLAN VOYAGEUR a été transféré du 15 rue des Ecoles 58400 La Charité sur Loire au 76 rue de Châtillon 92140 Clamart, A compter rétroactivement du 31/12/ 2012
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Nanterre. Pour avis.
La Gérante. Mme Guillemin Maria
AL582210458

ROUTE OUEST

SARL au capital de 7 500 €
Siège social : chemin du Barrage
78520 Guernes
447 729 419 RCS Versailles

Par AGE du 17/05/13, le siège social a été transféré, à compter de ce jour, de chemin du Barrage 78520 Guernes au 13, rue Michel Baroin 58230 Oouroux en Morvan.
Gérance : Mme Pascale Pottgisesser, demeurant 8 rue du Pré aux Clercs 75007 Paris.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Immatriculation au RCS de Nevers.
AL582210462

PAGC MEDICAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 18 La Vesvre - 58300 Cossaye
RCS Nevers 537 920 936

Transfert du siège social
Aux termes d'une délibération en date du 25 avril 2013, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée PAGC MEDICAL a décidé de transférer le siège social du 18 La Vesvre, 58300 Cossaye au 33 Rue de la République, 58300 Decize à compter du 1er Mai 2013, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance *AL582210469*

SCI RERE-YEYE

SCI au capital de 500 euros
Siège social : Chambre 58200 Pougny
500 534 953 RCS Nevers

Aux termes du PV du 12 avril 2013, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 138 rue de Donzy 58200 Cosne Cours sur Loire, à compter du 12 avril 2013.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention au RCS de Nevers.
AL582210472

NOMINATION

S.A.S. «TCS»

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 7 000 €
Siège social : 47 bis rue Henri Bouquillard
BP 9 - 58022 Nevers
R.C.S. Nevers 792 019 358

Par décision en date du 17 Mai 2013, Monsieur Alexis Taterczynski demeurant 5 rue des Chaumes Saint Aignan 18150 La Guerche sur l'Aubois, a été nommé en qualité de président de la société à compter de ce jour en remplacement de Monsieur Frédéric Fraysse, démissionnaire.
Pour avis
Le président
AL582210427

DIVERS

SPORTS & STYLES

Société par actions simplifiée
au capital de 400 000 euros
Siège Social : 27 Rue du Dr Léveillé
58000 Nevers
RCS Nevers 518 302 179

Suite à la décision du 30/03/2012, l'associée unique a décidé de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Jean Holvoet en qualité de Directeur Général.
Mention au RCS de Nevers. Pour avis, le Président.
AL582210333

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL JUDAS PERE ET FILS

Capital social : 10.000,00 €
Siège social : Chassy La Chaumière
58140 Mhère
SIREN n°494054828
RCS de Nevers

Par décision collective en date du 20 mai 2013, les associés ont mis fin, à compter rétroactivement du 31 octobre 2012, aux fonctions de gérant de Monsieur Pierre Judas, lui donnant quitus de sa gestion et le déchargeant de son mandat.
Monsieur Mathieu Judas reste par conséquent seul gérant de la société.
Pour avis
Le gérant. *AL582210467*

GFA DU BOURG

Domaine du Bourg - 58130 Balleray
Au capital de 312 520,48 euros
RCS Nevers 332.887.249

Modification des dirigeants
Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 22 avril 2013, il a été constaté le décès de l'associé gérant, M. Dubois Alain.
Pour avis, la gérante
AL582210468

Société d'Avocat Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PARROTTA URZY

Société Civile au capital de 16.000 euros
Siège social : Lieudit «Les Canelles»
58360 Préporché
340 171 784 RCS Nevers

L'assemblée générale du 18 mai 2013 a désigné Mme Catherine Laveine dt «Les Canelles» 58360 Préporché en qualité de gérante en remplacement de M. Léopold Laveine, décédé.
Pour avis, la gérante, C. Laveine
AL582210496

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

CESSION

FIDAL

Société d'Avocats
10 rue Georges Pompidou
18000 Bourges

CESSION DE FONDS DE COMMERCE
Aux termes d'un acte ssp en date à Bourges (18) du 15 mai 2013, enregistré à la Recette des impôts de Bourges le 17 mai 2013, Bordereau 2013/591 Case n°12 :
- La société ETABLISSEMENTS BERNET, SAS au capital de 324.160 €,dont le siège social est à Saint Florent sur Cher (18400), ZI Fernand Léger,immatriculée au RCS de Bourges sous le numéro 723 720 272, a cédé à
- La société ALTEA FACILITIES,SAS au capital de 50.000 €,dont le siège social est à Bruère Allichamps (18200), 2bis rue de la Liberté,immatriculée au RCS de Bourges sous le numéro 750 199 804,
Un fonds de commerce de vente et pose de menuiseries et cloisons sèches, exploité à Saint Florent sur Cher (18400), ZI Fernand Léger et à :
- Bourges (18000), 3 avenue de Saint Amand,
- Chambray les Tours (37170), 30 route de Bordeaux,
- Nevers (58000), 54 boulevard des Grands Prés des Bord,
- Moulins (03000), 63 route de Lyon,
- Lèves (28300), 3 rue du Petit Réau,
- Fleury les Aubrais (45400), 123 rue André Dessaux, moyennant le prix principal de cinq cent soixante mille euros (560.000 €).
L'entrée en jouissance a été fixée au 20 mai 2013.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, dans les locaux de l'établissement cédé 54 boulevard du Grand Pré des Bordes à Nevers (58000) où domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion.

AL582210497

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

L'associé unique de la SARL L.D.R.F., au capital de 10 000 €, dont le siège social est à Saint Martin du Tertre (89100), 5, rue du Chêne, 521 547 570 RCS Sens a, par décision du 29/03/13, décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 01/04/2013. Il a également décidé de modifier la dénomination sociale, qui devient SAS DOLO, et de transférer le siège social à Saint Martin du Tertre (89100), 12, rue des Caves à compter du 16/05/13. Ces décisions entraînent la publication des mentions suivantes :
Forme
Nouvelle mention : SAS
Dénomination
Nouvelle mention : SAS DOLO
Siège social
Nouvelle mention : 12, rue des Caves à Saint Martin du Tertre (89100)
Administration
Nouvelle mention
Président : M. Loïc Dolo, 5, rue du Chêne 89100 Saint Martin du Tertre
Mentions complémentaires
Les cessions des actions appartenant à l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, seules les cessions au profit de tiers étrangers à la société autres que le conjoint, les ascendants ou descendants d'un associé sont soumises à agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés.
RCS : Sens

AL892210516

ETABLISSEMENTS WARTEL

SARL au capital de 60.370 €,
av. Georges Pompidou
route de Paris 89100 Sens
RCS de Sens n° 702 029 208

Par assemblée extraordinaire en date du 3 mai 2013, la SARL ETABLISSEMENTS WARTEL a :
* Modifié son objet social désormais rédigé ainsi qu'il suit :
- La société a pour objet :
La création, directe ou indirecte de tous fonds de bazar-solderie. La vente d'articles de bazar. L'ouverture en tous lieux de dépôts, agences et succursales, la prise à bail de tous immeubles, l'acquisition de tous droits et licences, concessions, dépôts, marques de fabrique et autres.
Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise en dation ou en gérance de biens ou droits, ou autrement ;
Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout patrimoine social.
* Modifié sa dénomination sociale qui devient «DIFFUSION 89».
Cette décisions ont été prises avec effet rétroactif au 1er février 2013.
Pour Avis.

AL892210521

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Rouen du 22/05/2013 ouvrant une procédure de redressement judiciaire au profit de la **SA HUIS CLOS** ,Ài 26 Bis, Avenue Jean Jaurès ,Ài 89000 Auxerre. RCS Rouen 378 460 281. Date de cessation des paiements : 22/05/2013. Administrateur judiciaire : SELARL FHB en la personne de Me Emmanuel Hess - 17, Rue du Port - 27400 Louviers. Les créances sont à déposées entre les mains du Mandataire judiciaire, Me Marc Berel - 31, Rue Henry 76500 Elbeuf, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au Bodacc.

AL892210543

Par assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 mai 2013, les associés de la Société SAS Stainlesstyle, société par actions simplifiée au capital de 4.000 euros enregistrée au Registre du commerce et des sociétés près le Tribunal de commerce d'Auxerre, sous le numéro 729 025 016, et dont le siège social est situé au 105 rue des Mignottes à Auxerre 89000, ont décidé à l'unanimité, de la transformation de la Société en Société à responsabilité limitée. Le Président Monsieur Philippe Galoo né le 17 mai 1972 et domicilié au 4 rue des Givoirs à Auxerre 89000 et Monsieur Antoine Godard, né le 11 juin 1976, domicilié au 11 Grande Rue Appoigny 89380 sont désignés cogérants de la Société pour une durée indéfinie.

AL892210527

BC TECHNIQUE AGRO ORGANIQUE

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Bois Choppard 89270 Vermenton
RCS Auxerre 510 336 027
SIRET 51033602700014

Aux termes d'une délibération en date du 14 mai 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé :
- d'augmenter le capital social d'une somme de 35.000 euros pour le porter à 40.000 euros par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012.
- statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social est fixé à la somme de 40 000 euros.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Monsieur Mathias Bounon, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Président de la société :
Monsieur Mathias Bounon, demeurant Bois Choppard à Vermenton (89270).
Pour avis
Le Président

AL892210539

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SURENCHÈRE

le Mardi 9 juillet 2013 à 11 Heures
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice
à Egriselles-le-Bocage (89)

Hameau « Les Chênes » - 9 Etang du Grand Brouilleret
une habitation légère de loisirs, de type bungalow **de 3 pièces (de 27 m²** environ). Avec terrasse, garage et abri de jardin formant le lot n° 9 du Parc Résidentiel de Loisirs « Domaine du Grand Brouilleret »
Sur un terrain d'une contenance de **03 a 87 ca**- Le bien est occupé
Mise à prix : 16.500 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Mercredi 26 juin 2013 de 11 H 00 à 12 H 00

AL892210523

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination MCL BTP, une SAS au capital de 5.000 €, ayant son siège social à Auxerre (89) 5, rue des Caillottes, dont l'objet est la l'entreprise générale de bâtiment, l'entreprise de terrassement, de travaux publics et particuliers, l'exécution de tous ouvrages de génie civil, l'achat, la vente, le négoce, la location de matériels et engins au profit des entreprises ou des particuliers, le négoce de tous matériaux de construction, l'activité de marchand de biens. Accès aux assemblées, vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix - Cession d'actions : Le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés.
En outre, il a été procédé à la nomination de M. Michaël Lapied demeurant à Bassou (89) 125, Grande Rue en qualité de Président. La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre

AL892210495

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mai 2013 à Voisines, il a été constitué une Société en Nom Collectif.
Dénomination sociale : SNC DE MONTMILLAN.
Forme : Société en nom collectif.
Objet : La société a pour objet à titre principal la réalisation de prestations de travaux agricoles et à titre accessoire la location de matériels, la réalisation de terrassement.
Capital social : 2 000 euros.
Siège social : 6 ferme de Montmillan, 89260 Voisines.
Durée :99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 2 000 euros.
Gérants : M. Pierre Baert demeurant 6 ferme de Montmillan, 89260 Voisines, et M. Claude Baert demeurant 6 ferme de Montmillan, 89260 Voisines.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL892210498

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 mai 2013 à Sens, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale :VOLT'AIR.
Forme :Société à responsabilité limitée.
Objet : Production d'électricité, gestion et acquisition de centrales photovoltaïques, production et cession d'énergies (au lieu dit Bonguet, 89140 Pailly sur la parcelle cadastrée YC 28, ou en tout autre endroit).
Location d'emplacements de stationnement pour ULM (Ultra Légers Motorisés) et d'une piste de décollage et d'atterrissage, location d'ULM.
Capital social :20 000 euros.
Siège social :19 boulevard du Pont Neuf, 89100 Sens.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérants :Monsieur Denys Chereau et Madame Anita Jimenez, demeurant ensemble 3 place de l'église Plessis, 89140 Plessis Saint Jean.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, la gérance.

AL892210504

Par acte SSP du 19/05/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : ROMARION
Objet social : Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire
Siège social : 4 rue Crété, 89440 Joux-la-Ville.
Capital : 7500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Lamory Christophe, demeurant 4 rue Crété, 89440 Joux-la-Ville
Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL892210513

Par acte SSP du 27/02/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SARL NFN
Objet social : restauration sur place et à emporter.
Siège social : 9 avenue Georges Pompidou, 89100 Sens.
Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Nguyen Hoang Tam, demeurant 100 rue du Général Dubois, 89100 Sens
Immatriculation au RCS de Sens

AL892210517

EURL FBE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 rue du Bois Tramblas
La Grilletière 89240 Escamps

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 21 mai 2013 à Escamps, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : EURL FBE.
Siège social : 15 rue du Bois Tramblas, La Grilletière, 89240 Escamps.
Objet social : fauchage, broyage, élagage, coupe et vente de bois de chauffage.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital social : 1 000 euros en numéraire.
Gérance : Monsieur David Arrault, 15 rue du Bois Tramblas, La Grilletière, 89240 Escamps.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.
Pour avis,
La Gérance.

AL892210519

CUSSY IMMO

Société civile immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 25, Grande rue
89420 Cussy les Forges

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Cussy les Forges (89) du 21 mai 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : CUSSY IMMO
Siège social : 25, Grande rue, 89420 Cussy les Forges
Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles bâtis.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Benoît Tarteret demeurant à Cussy les Forges (89) 25 grande rue
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis obtenu à la majorité des trois-quarts des parts sociales dans tous les cas, à l'exception de cession aux tiers ou l'agrément est obtenu à l'unanimité.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
La gérance.

AL892210524

SOFRATEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Joigny (89) du 17 mai 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SOFRATEL
Siège social : 15 rue Valentin Privé, 89300 Joigny
Objet social : hôtellerie
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital social : 100 000 euros
Gérance : Monsieur François Cachot demeurant à Joigny (89) 15 rue Valentin Privé
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis, la gérance

AL892210530

Par un acte SSP en date du 24/05/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : SARL DUCHON
Capital : 3 000 euros
Siège social : 4 Rue du Colonel Rosanoff 89660 Chatel Censoir
Objet : Boulangerie, pâtisserie, vente de sandwichs.
Durée : 99 ans.
Gérant(s): M. Cyril Duchon et Mme Josse Ludivine demeurant 14C rue des Métiers 89660 Montillot
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL892210531

Coba

Avocat
3, rue Isabey 54000 Nancy

Zart'In

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Immeuble Espace Cristal
Rue de la Gaillarde - 89100 Saint Clément

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Saint Clément du 11 mai 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Zart'IN
Siège : Immeuble Espace Cristal Rue de la Gaillarde, 89100 Saint Clément
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : Organisation de toutes manifestations en relation avec l'art pictural contemporain ; définition et mise en œuvre de la stratégie de communication des artistes ; rédaction et publication de critiques et chroniques par tout média ; promotion en France et à l'étranger des artistes, de leurs œuvres, et de l'art contemporain notamment par la réalisation et la diffusion de films ; le conseil en matière artistique, la constitution et la gestion de collections.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Jean-Philippe Plasson, demeurant 23, avenue Lucien Cornet, 89100 Sens
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis,
Le Président

AL892210534

Suivant acte sous seing privé en date du 15 mai 2013 à Pont-sur-Yonne, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Objet : la conception et la réalisation de supports de communication opérationnelle, le design et la fabrication de tous types de supports optimisant la publicité sur le lieu de vente, habillage magasins, vitrines et podiums, théâtralisation de linéaires, glorifiers, produits, présentoirs d'information et supports de signalétiques, design produit, création de plans, d'architecture par l'utilisation de logiciels de réalisation et de conception 3D, création et réalisation d'objets publici-

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHARNY - terre
Fonds loué par bail rural à long terme - recherche d'un apporteur de capitaux pour le maintien du fermier en place
1 ha 55 a 56 ca - Pre du glagot: AK-126
FONTENOUILLES - terre et lande
Fonds loué sur la totalité par bail rural à long terme - recherche d'un apporteur de capitaux pour le maintien du fermier en place
45 ha 20 a 69 ca - Chateau feuillet: B-117-119-120-556[121] - La grurie: B-529[90] - La sophie: B-95(J)-95(K)-95(L)
AUGY - CHAMPS SUR YONNE - SAINT BRIS LE VINEUX
Fonds occupé en partie
Vente de l'intégralité des parts de la SCER DE LA FERME DE LA CROISIERE dont l'actif comprend :
- 54 ha 29 a 31 ca de terre, verger, bois et landes sur la commune d'AUGY
- 63 ha 61 a 85 ca de terre, pré et bois sur la commune de CHAMPS SUR YONNE
- 3 ha 44 a 10 ca de terre et verger sur la commune de SAINT BRIS LE VINEUX
CHAMPLAY - terre, pré, bois
Fonds occupé
46 ha 15 a 25 ca - Bois de montholon: AV-103-104-106-107-108-111-112-114-119-683 - Cave fondue: AY-99-102 - Champ chardon: AW-224-228 - Derriere les monts: AT-100 - Fontaine grelon: AB-408 - Granges aux moines: AB-489- L hermitage: AV-381-385-386-387-388 - La garenne: AX-52-53 - La justice: AW-235 - La nozee: AT-7-10 - Le cormier: ZB-52 - Les cotes: AV-223(Q)-227-232-246-251-265 - Les dolantes: AX-1 - Les gueritots: AX-60-61 - Les hates: ZA-36 - Les mignottes: AW-486 - Les montoirs: ZB-62-63-64 - Les monts: AR-4-6-7-8-150 AT-142-143 - Les petites garennes: AT-21 AX-111
HAUTERIVE - terre
Fonds occupé
12 ha 57 a 30 ca - Bas des petits chaussefoin: E-140 - Derriere les granges: D-38-39 - Le moulin: D-17-23-24-25 - Le soucillot: D-169-176-177-178 - Le tureau: C-12-13 - Le vignoble: D-165-166 - Les marchats: D-45-46-47
JOIGNY - terre
Fonds occupé
4 ha 57 a 40 ca - La grange aux moines: AX-183 - La noue ronde: ZO-14 - Sur le chemin de longueron: ZN-37-38
MONT-SAINT-SULPICE - terre
Fonds occupé
2 ha 29 a 00 ca - La provence: R-95
ORMOY - terre, bois
Fonds occupé
2 ha 17 a 60 ca - Champ retif: W-152[7] - La thuillerie: ZD-84 - La tourte ronde: ZE-44 - Le bas du champ sappe: D-6 - Les denisottes: D-210 - Les mouilleres: C-160-161 -Sous la thuillerie: C-180 - Sur le chemin tortu: ZD-42
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 17 juin 2013 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL892210541

taires ou de décoration pour les professionnels ou particuliers, missions d'audit, de conseils, de consultation et de prestations dans le domaine des achats, de la communication et du marketing…
Dénomination sociale : LA MANUFACTURE.
Siège social : Route de Paris-RN6 89140 Pont-sur-Yonne.
Durée : 99 années.
Capital social : 30 000 €.
Gérance : Monsieur Jean-Baptiste Josselin demeurant 1 bis, avenue de la Gare 89100 Sens et Monsieur Simon Pascual demeurant 41 rue du Pont de Couilly 77174 Villeneuve le Comte ont été nommés gérants pour une durée indéterminée. La société sera immatriculée au rcs de Sens.

AL892210535

Maître Hervé Chantier
Notaire à Appoigny (Yonne)

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître Chantier Hervé, Notaire à Appoigny (Yonne) le 23 mai 2013, enregistré au S.I.E. d'Auxerre le 27/05/2013 Bordereau 2013/495 Case 1 Extrait 1445 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI 35 Avenue Yver
Siège : Monéteau (89470) 1 Avenue de la Seiglée
Durée : Quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange d'apport ou autrement. Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.
Capital social : mille euros (1 000 €) par apport en numéraire libéré
Premier Gérant : M. Luciano Vernagallo, époux Julien, demeurant à Monéteau (89470) 1 Avenue de la Seiglée
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions des parts par la collectivité des associés.
Immatriculation au RCS d'Auxerre.
Pour avis et mention

AL892210540

➜ CONVOCATION

SOCIETE COOPÉRATIVE AGRICOLE CAPDEA

Rue du Mont - 10220 ASSENCIERES
Tél. : 03 25 42 62 62
RCS Troyes 302 760 210 AGRêMENT N° 11503

Avis de convocation
Les associés de la coopérative sont convoqués en assemblées de sections de la façon suivante :
• Adhérents de la section Est : le Mercredi 19 juin 2013 à 9 heures à la Salle des Fêtes de Pougy (Aube)
• Adhérents de la section Ouest : le Vendredi 21 juin 2013 à 9 heures, à la Salle des Fêtes de Avant les Marcilly (Aube)
Ordre du jour :
1. Information des associés sur la marche de la coopérative au cours de l'exercice 2012/2013 et discussion sur les questions portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle :
• Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice clôturé le 31 mars 2013
• Rapports du commissaire aux comptes
• Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes et quitus aux administrateurs
• Affectation du résultat
• Renouvellement partiel du conseil d'administration
• Approbation des conventions mentionnées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce
• Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
• Constatation de la variation du capital social souscrit
• Pouvoirs.
2. Discussion sur les questions portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :
• Rapport du conseil d'administration
• Extension de la circonscription territoriale (article 2 des statuts)
• Modification des obligations des associés coopérateurs (article 8 des statuts)
• Modification des modalités de libération du capital social (article 14.5 des statuts)
• Modifications statutaires et lecture des statuts
• Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
3. Election des délégués de section aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire plénières.
Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire plénières
Les délégués de sections, élus par les assemblées de sections précédentes, seront convoqués en assemblées générales ordinaire et extraordinaire plénières le :
Vendredi 21 juin 2013 à 12 heures,
Salle des Fêtes de Avant Les Marcilly (Aube)
pour délibérer sur les points présentés en assemblées de sections (voir paragraphes 1 & 2 ci-dessus).
Les associés ont la possibilité, conformément à l'article R 524-13 du Code Rural et de la Pêche maritime, de prendre connaissance au siège social de la coopérative, Route de Bouy à ASSENCIERES, quinze jours au moins avant la date de la première assemblée de section, des documents suivants :
• Les comptes annuels,
• Les rapports du Conseil d'Administration aux associés,
• Les rapports du commissaire aux comptes,
• Les textes des résolutions proposées par le Conseil d'Administration au vote des associés.
Le Conseil d'Administration.

AL892210544

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL MICHAUT DOMINIQUE

Société civile en liquidation
Siège social : 89160 Gigny
422 877 852 RCS Auxerre

Clôture de liquidation
Aux termes d'un acte en date du 02/05/2013, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis, Le Liquidateur

AL892210288

Aux termes d'une décision en date du 17/05/2013, l'associé unique de la société GENIE CIVIL DE BOURGOGNE, en abrégé GCB, capital 236.000 €, siège social : Appoigny (89) 68, route de Paris - 432 614 618 RCS Auxerre, a décidé, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la dissolution anticipée de la société. Les créanciers de ladite société pourront faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de commerce d'Auxerre. Cette dissolution mettra fin aux fonctions du gérant.

AL892210488

Clôture de liquidation.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2013 de la société sci 44 avenue Jean Jaurès, société en liquidation,, société civile immobilière, au capital social de1524.49 euros, siège social : 34 avenue Denfert Rochereau, 89000 Auxerre, RCS 345 151 591 . Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Quentin Yannick, l'a déchargé deson mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 décembre 2012.Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre..

AL892210491

RENOV PERCEY

SASU au capital de 5000 €
Siège social :21 Rue Albert Joly,
89360 Percey
524 203 254 RCS Auxerre

L'AGO du 24/05/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 24/05/2013.
Radiation au RCS d'Auxerre

AL892210512

DIFFUSION 89

SARL au capital de 40.000 €
Av. Georges Pompidou, route de Paris
89100 Sens
RCS de Sens n° 387 555 634

Aux termes d'une décision en date du 3 mai 2013, la SARL ETABLISSEMENTS WARTEL, au capital de 60.370 €, dont le siège social est av. Georges Pompidou, route de Paris 89100 Sens, immatriculée au RCS de Sens-sous le n° 702 029 208 a, en sa qualité d'associé unique de la SARL DIFFUSION 89, décidé de la dissolution anticipée de la société DIFFUSION 89 et de la transmission universelle de son activité et de son patrimoine avec effet rétroactif au 1er février 2013, à la société mère, ETABLISSEMENTS WARTEL, avec option pour le régime fiscal spécial des fusions, prévu à l'article 210 A du CGI.
Conformément aux dispositions de l'article 1844.5 alinéa 3 du code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret du 3 juillet 1978, les créanciers de la société peuvent faire opposition à la dissolution avec transmission du patrimoine et de l'activité à la société mère dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Sens 89100.
Toutes ces décisions ont été prises avec effet rétroactif au 1er février 2013.
Pour Avis.

AL892210520

NATUR'EST

Société Par Actions Simplifiée en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social : 44 Rue Eugène Delaporte
89100 Sens (Yonne)
528 452 188 RCS Sens

DISSOLUTION
La dissolution de la société pour capitaux propres devenues inferieurs à la moitié du capital social a été prononcée, aux termes de l'assemblée générale extraordinaire, à compter du 6 mai 2013 suivi de sa mise en liquidation.
A été nommé comme liquidateur Robert Demange, demeurant à Pagny-Sur-Moselle (Meurthe et Moselle) 7 rue des Jardins de la Haie, à qui ont été conférés les
pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Sens (Yonne) 44 Rue Eugène Delaporte. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et
que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis,
Le représentant légal.

AL892210538

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SNC LE DEPART

SNC au capital de 5 000 €
Siège social : 35, avenue Vauban - 89100 Sens
491 940 896 RCS Sens

Le 29 mars 2013, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 300 000 €, par élévation de la valeur nominale de la part sociale de 50 € à 3 050 €. Le capital social s'élève désormais à 305 000 € divisé en 100 parts de 3 050 € chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL892210528

➜ NON DISSOLUTION

PRIX NET PRO

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Chemin de Valvan 89800 Chablis
482 463 221 RCS Auxerre

PERTE DE LA MOITIE
Aux termes d'une décision en date du 19 octobre 2012, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL892210515

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

L'INDEX

Société civile immobilière
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 1 bis rue de la Galère
89300 Joigny
523 227 106 RCS Sens

Aux termes du procès verbal du 12 janvier 2013, AGE a décidé de transférer le siège social au 31 Grande Rue Bray Sur Seine 77480, à compter du 23 mai 2013.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La société sera radiée au RCS de Sens et immatriculée au RCS de Melun.

AL892210526

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

Aux termes d'une délibération en date du 2 mai 2013, l'AGE de la SARL F.B, au capital de 187 969.62 euros dont le siège est 5, Place St Etienne 89000 Auxerre, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 399643162 a décidé de le transférer au 52 Rue St Etienne 89450 Vézelay à compter du 2 mai 2013 ; de réduire le capital social de 187 969,62 euros à 26 024.76 euros, à la suite de pertes, par voie de réduction de la valeur nominale des parts et augmentation du nombre de celles-ci, sous condition de la réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée ci-après ; et d'augmenter le capital de 201 975 euros pour le porter à 228 000 euros par l'émission au pair de 201 975 parts nouvelles à libérer en numéraire, par compensation avec des créances et par incorporation de réserves.
Elle a ensuite constaté la souscription et la libération des parts ainsi que le dépôt des fonds. Elle a constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et corrélativement de la réduction préalable de capital et apporté les modifications statutaires rendues nécessaires par la double opération.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à 187 969,62 euros
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à 228 000 euros
Pour avis
La Gérance

AL892210537

➜ NOMINATION

EDEN 89

Société par actions simplifiée
au capital de 36 860 euros
Siège social : 11 rue du Commerce
Z.I. des Sablons - 89100 Sens
321 338 071 RCS Sens

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 26 mars 2013, il résulte que :
- la SARL ROGER LHUILLIER ET ASSOCIES, ayant son siège social à Dijon (21000) - 20 rue Ernest Bailly, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes
titulaire en remplacement de la société ROSSINI EXPERTISE AUDIT,
- Mme Anne Rodrigue, domiciliée à Dijon (21000) - 20 rue Ernest Bailly, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de M. Roger Delingette.
Pour avis
Le Président

AL892210316

Abonnement



Terres de Bourgogne
Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne 98 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 35 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 70 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M.Nom:.....Prénom:
Raison sociale:.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:.....CP:..... Ville:.....
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@.....
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

ABO2012-1191

Terres de Bourgogne
ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net
Sur notre site
AgrBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

▶ Sudoku

SUDOKU

Complétez la grille à l'aide de chiffres de 1 à 9.
Chaque chiffre ne doit être inscrit qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

© ACIP

		1	8		6		9	
					5			
9		4	3	2				
8	6	9				7		
				6		1		3
							8	
	5					9		
	4		6			8		
			4	3	7			

Résultat du précédent numéro

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

5	3	9	7	8	1	4	6	2
4	8	6	5	3	2	7	9	1
7	2	1	4	6	9	5	8	3
2	7	3	1	4	6	9	5	8
9	5	8	2	7	3	1	4	6
1	6	4	9	5	8	3	2	7
3	1	2	6	9	4	8	7	5
8	9	5	3	2	7	6	1	4
6	4	7	8	1	5	2	3	9

Abonnement



Chaque vendredi dans votre boîte à lettres

Je m'abonne pour 1 an

à TerresdeBourgogne **98 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **35 €**

Total.....

Je m'abonne pour 2 ans

à TerresdeBourgogne **185 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **70 €**

Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:..... Prénom:
Raison sociale:.....
.....
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile: Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2013-1218

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 1er juin 2013 au 7 juin 2013

Samedi 1er

TF1

20.50 Samedi soir on chante France Gall. Divertissement présenté par E. Denis, avec Alizée, Corneille, Sofia Essaïdi, Elodie Frégé, Jenifer, Lorie, Mickael Miro, Christophe Willem, etc.
23.25 Les experts. Série ⓾.

FRANCE 2

20.50 Rugby «Toulon/Castres (finale)».
22.55 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3

20.45 Harold et Maude ★. Théâtre de C. Higgins, avec Line Renaud, Thomas Solivéres. *Lourd.*
22.40 Henri IV ★★. Téléfilm avec Julien Boisselier, Armelle Deutsch, Joachim Krol ⓬. *Excellent.*
00.40 Appassionata «Anne Gastinel et Pablo Marquez jouent Iberica».

ARTE

20.45 L'aventure humaine : «Le secret du trésor de Bassas da India», «Les aïeux de la Queen : L'union des Saxe-Cobourg avec le pouvoir». Documentaires.
23.15 Cheerleaders «Un mythe américain». Documentaire.

M6

20.50 Hawaii 5-0 «Hoa Pili». Série avec Alex O'Loughlin ⓾.
21.40 Hawaii 5-0/NCIS, Los Angeles. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan, LL Cool J ⓾.

CANAL +

21.00 Rugby «Toulon/Castres (finale)».

Dimanche 2

TF1

20.50 Expendables, unité spéciale ★★. Aventures (2010) de et avec Sylvester Stallone, et avec Jet Li (1h40) ⓬. *Bien fait.*
22.45 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2

20.45 Sex and the city ★★. Comédie (2008) de M. Patrick King, avec Sarah Jessica Parker (2h20) ⓾. *Amusant, mais cru.*
23.05 Faites entrer l'accusé «Rémy Roy, l'assassin du Minitel». Magazine de Frédérique Lantiéri ⓬.

FRANCE 3

20.45 Miss Fisher enquête ! : «Cocaïne blues», «Le crime du Ballarat Express», «La musique du Diable» ★★. Série avec Essie Davis. (voir Sélection)

ARTE

20.45 Star Trek IV «Retour sur Terre» ★★. Science-fiction en VO (1986) de et avec Leonard Nimoy (1h59). *Bien fait.*
22.35 Star Trek V. Science-fiction en VO (1989) de et avec William Shatner, et avec L. Nimoy (1h48).

M6

20.50 Capital «Espionnage des salariés, pression : Les patrons peuvent-ils tout se permettre ?».
23.00 Enquête exclusive «Ferias et fêtes de villages : Quand le Sud s'enflamme». Magazine.
00.25 Zemmour et Naulleau.

CANAL +

20.55 Assassination games. Téléfilm avec J.-C. Van Damme (1h36) ⓭.

Lundi 3

TF1

20.50 Joséphine, ange gardien «Pour la vie». Téléfilm avec Mimie Mathy, Romane Portail.
22.35 New York, unité spéciale ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec Éliette Abécasssis, M. Malzieu, C. David-Weill, Sylvain Tesson, Thomas Goisque, Jean-Hugues Anglade.

FRANCE 2

20.45 The closer, L.A. enquêtes prioritaires : «Un mal nécessaire», «Qui veut la peau du Père Noël ?», «Une défense imparable». Série avec Kyra Sedgwick, Jon Tenney ⓾.
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3

20.45 Le monde d'après «La France dans la bataille mondiale du tourisme». Magazine présenté par Franz-Olivier Giesbert.
23.45 La légende du juge Borell.

ARTE

20.50 Star Trek VI ★★. Science-fiction en VO (1991) de N. Meyer, avec L. Nimoy (1h50). *Prenant.*
22.35 Star Trek «Premier contact» ★. Science-fiction en VO (1996) de et avec Jonathan Frakes, et avec Patrick Stewart (1h51). *Infantile.*

M6

20.55 L'amour est dans le pré : «Que sont-ils devenus ? (1/2)», «Les portraits (1/2)». Divertissement présenté par Karine Le Marchand.

CANAL +

20.55 Spécial investigation «Paris/Medellin : Sur la route de la coke».

Mardi 4

TF1

20.50 Les experts, Manhattan : «La dame du lac», «Jeu de meurtres», «Morte d'effroi», «Violentes conclusions». Série avec Gary Sinise, Sela Ward ⓾.
00.05 New York, section criminelle. Série ⓾.

FRANCE 2

20.45 Le village préféré des Français. Magazine présenté par Stéphane Bern.

FRANCE 3

20.45 Comme chez soi ★. Téléfilm avec Philippe Lefebvre, Élise Tielrooy. *Lourd et prévisible.*
23.20 Un échec de Maigret ★★. Téléfilm avec Bruno Cremer, Jean-Luc Bideau. *Bien fait, mais lent.*

ARTE

20.50 Futur par Starck. Documentaire.
22.30 1948 : Du sang blanc pour l'Afrique du Sud. Documentaire.
23.45 Brown babies «Père GI, mère allemande». Documentaire.

M6

20.50 Un air de star. Divertissement avec Nathasha St Pier, Amaury Vassili, Nicoletta, Jérôme Anthony, le prince Emmanuel-Philibert de Savoie, Michaël Gregorio, etc.

CANAL +

20.55 La part des anges ★★. Comédie (2012) de Ken Loach, avec Paul Brannigan, John Henshaw, Gary Maitland, William Ruan (1h37) ⓾. (voir Sélection)

Mercredi 5

TF1

20.50 Football «Match amical : Uruguay/France».
22.55 Esprits criminels. Série ⓬.

FRANCE 2

20.45 Détectives (5 et 6/8) : «Le sourire d'Abou», «Contre-enquête» ★★. Série avec Philippe Lefebvre, Sara Martins, Jean-Luc Bideau (1h26). *Bien ficelé et plein d'humour.*
22.20 La parenthèse inattendue, avec Didier Barbelivien, Claudia Tagbo et Françoise Laborde.

FRANCE 3

20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Du Mont-Saint-Michel aux îles Chausey».

ARTE

20.50 Soyez sympas, rembobinez ★★. Comédie dramatique en VO (2006) de Michel Gondry, avec Jack Black, Mos Def, Danny Glover (1h37). (voir Sélection)
22.25 Tout sur mon père Max Linder. Documentaire.
23.20 Last cowboy standing. Comédie dramatique en VO (2008) de Zaida Bergroth (1h58).

M6

20.50 Pékin express, le coffre maudit «À la découverte de la Louisiane !». Divertissement, avec Jackson Richardson.

CANAL +

20.45 Ce qui vous attend si vous attendez un enfant ★★. Comédie (2012) de K. Jones, avec Cameron Diaz, Jennifer Lopez (1h46). *Amusant, mais facile.*

Jeudi 6

TF1

20.50 Alice Nevers, le juge est une femme : «Peur en ville», «Amazones», «Cas d'école», «Liquidation totale». Série avec Marine Delterme, Jean-Michel Tinivelli ⓾.
00.25 Les experts, Miami ⓾.

FRANCE 2

20.45 Des paroles et des actes «François Fillon». Magazine présenté par David Pujadas.
23.10 Fracture ★★★. Téléfilm d'après T. Jonquet, avec Anaïs Demoustier, Samy Seghir, Arianne Ascaride, Leïla Bekhti, Robin Renucci, Mireille Perrier (1h53) ⓾. (voir Sélection)

FRANCE 3

20.45 Le bonheur est dans le pré ★★. Comédie (1995) de Étienne Chatiliez, avec Michel Serrault, Eddy Mitchell, Sabine Azéma(1h42). *Amusant.*
23.45 Vacances passion. Documentaire.

ARTE

20.50 Hatufim (9 et 10/10) ★★. Série en VO avec Yoram Toledano. *Excellent, mais dur.*
22.35 Mon docteur indien.

M6

20.50 Body of proof (3 et 4/13) . Série avec Dana Delany ⓾.

CANAL +

20.55 Homeland (1 et 2/12) : «Fin de convalescence», «Retour sur le terrain» ★★. Série avec Claire Danes, Damian Lewis ⓾. (voir Sélection)

Vendredi 7

TF1

20.50 Secret story. Divertissement présenté par Benjamin Castaldi.
23.20 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement avec Virginie Hocq, Arnaud Gidoin, Valérie Damidot, Julien Courbet, Claudio Tagbo, Arnaud Ducret et Arthur Benzaquen.

FRANCE 2

20.45 Tango «Le coup du lapin» ★★. Téléfilm avec Arnaud Giovaninetti, Audrey Fleurot, Carole Richert (1h28) ⓾. *Sympathique et plein d'humour.*
22.15 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

FRANCE 3

20.45 Thalassa «Pays basque : La force et l'océan». Magazine présenté par Georges Pernoud.

ARTE

20.50 Parade's end (1, 2 et 3/6) ★★. Téléfilm en VO d'après Ford Madox Ford, avec Benedict Cumberbatch, Rebecca Hall, A. Clemens (2h15). *Superbe et très british.*
23.10 La femme d'avant ★. Téléfilm en VO avec Devid Striesow (1h47). *Pénible et affreux.*

M6

20.50 NCIS, Los Angeles. Série avec Chris O'Donnell ⓾.

CANAL +

20.55 Numéro quatre ★. Science-fiction (2011) de D. J. Caruso, avec Alex Pettyfer, Timothy Olyphantl (1h46) ⓾. *Peu original.*

SÉLECTION


FTV - Gpango

■ **Fracture** - Pour son premier jour comme professeur d'histoire-géographie, dans un collège de Seine-Saint-Denis, Anna Kagan, une très jeune femme, est assez angoissée. Il est rare qu'une fiction parvienne à rendre compte d'une situation complexe avec autant de nuance et sans manichéisme. C'est Emmanuel Carrère qui signe l'adaptation du roman de Thierry Jonquet, en n'en conservant qu'une partie, centrée sur deux personnages, celui d'Anna et celui d'un jeune élève. Dans cette histoire poignante, tous les problèmes des banlieues difficiles sont abordés, de manière allusive (fondamentalisme, trafics, etc.), ou directement (violence, antisémitisme, difficultés des professeurs, etc.). Le téléspectateur est emporté par cette histoire tragique qui met en scène des personnages attachants, mais piégés dans une spirale infernale. Les comédiens, en particulier Anaïs Demoustier et Samy Seghir, sont sensationnels. Cette œuvre souligne la faillite de l'Éducation nationale. ***Jeudi 6, sur France 2, à 23h10.***

■ **Miss Fisher enquête !** - Dans les années 20, Phryne Fisher rentre dans son Australie natale. Cette série policière australienne met en scène une héroïne intrépide et délurée, qui enquête dans la société machiste de l'époque. Malgré un doublage médiocre, on se laisse prendre par le charme de ces histoires pleines d'humour. La reconstitution de l'époque est très bien faite, et Essie Davis très convaincante dans son rôle de féministe avant l'heure. ***Dimanche 2, sur France 3, à 20h45.***

■ **La part des anges** - Robbie a été condamné à des travaux d'intérêt général. On retrouve le style de Ken Loach dans ce film qui s'intéresse aux jeunes laissés pour compte. En mêlant habilement drame et comédie, il brosse un joli portrait d'un jeune qui a bien du mal à maîtriser la colère qui est en lui, mais rêve d'une vie familiale. Paul Brannigan, un amateur, est impressionnant de justesse dans cette œuvre positive et réconfortante. ***Mardi 4, sur Canal +, à 20h55.***

■ **Soyez sympas, rembobinez** - Jack travaille dans un vidéoclub désuet. Michel Gondry, jamais à court d'idées, s'en donne à cœur joie dans cette comédie enlevée, loufoque, fantaisiste, mais aussi attachante. Il semble avoir trouvé son double avec l'acteur iconoclaste Jack Black, très à l'aise dans son personnage. Le récit est traversé par une belle énergie et rend un hommage émouvant au cinéma, dans ce qu'il a de plus universel. ***Mercredi 5, sur Arte, à 20h50***.

■ **Homeland (1 et 2/12)** - Après son retour, le marine Nicholas Brody est élu député. On retrouve les héros de cette passionnante série (librement inspirée de la série israélienne «Hatufim») dans cette nouvelle saison qui démarre sur les chapeaux de roues. L'intrigue est bien agencée, avec son lot de coups de théâtre et son excellent suspense, et l'interprétation est sensationnelle. La fin du second épisode relance habilement l'histoire. ***Jeudi 6, sur Canal +, à 20h55.***

Le descendant du cheval primitif européen, le tarpan, subsiste encore par le biais d'initiatives conduites en Europe, comme c'est le cas par exemple en France, dans la région du Bugey.

Des tarpans dans les marais

Dans la région du Bugey (département de l'Ain), des animaux un peu particuliers trouvent leur place sur quelques sites naturels : ce sont des tarpans ou « koniks » (voir encadré), descendants du cheval primitif européen. Un projet, nommé « les Tarpans du Bugey », visant à favoriser un retour au naturel de ce cheval, a été initié en 2005 par l'association Bugerbivore, devenue en 2010 Arthen-Bugerbivore[1], en raison de son champ d'action élargi à l'ensemble du territoire français, avec des animaux placés en Haute-Marne et en Lorraine. Ce programme a vu le jour à la suite de l'expérience menée au marais de Vaux sur la commune de Cormaranche en Bugey (Ain), où les premiers tarpans (un étalon et deux juments) ont été introduits en 1992 dans le cadre de la gestion écologique du site par le Conservatoire Régional du Patrimoine Naturel (aujourd'hui CREN : conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels).



C. DELISLE

« Ce cheval est particulièrement résistant et adapté à une nourriture peu nutritive et aux conditions climatiques les plus rudes », note Marc Michelot, responsable de l'association Arthen-Bugerbivore, devant le groupe de mâles célibataires.

MAINTENIR UN MILIEU OUVERT

« Pour maintenir un équilibre entre milieu ouvert et fermé (embroussaillement, développement de saules et de bouleaux), le pâturage extensif est apparu comme une solution. Or, il était nécessaire de trouver une espèce suffisamment légère pour éviter le piétinement des sols (marais) et suffisamment résistante pour être maintenue dans des conditions les plus proches du « naturel » et dans un contexte climatique parfois difficile. D'où, l'idée des tarpans », se souvient Marc Michelot, responsable de l'association. Ainsi, ce projet affiche trois objectifs : scientifique pour la conservation du patrimoine génétique de cette souche de cheval, environnemental par la gestion écologique et le maintien des espaces ouverts favorisant les espèces patrimoniales comme l'œillet superbe ou l'orchidée et enfin, écotouristique par l'organisation de diverses animations (sentiers de découverte du marais de Vaux, visites guidées, plaquettes d'informations…).

UNE VINGTAINE D'ANIMAUX SUR 3 SITES

Dans l'Ain, on compte aujourd'hui une vingtaine de chevaux répartis sur trois sites (marais de Vaux, parc de Tavassieu et parc de la Mélogne) entre 760 et 840 mètres d'altitude et représentant plus de 60 hectares de terrains privés ou communaux. La gestion du cheptel incombe à l'association. Les interventions sur les tarpans sont réduites au minimum, pour favoriser son évolution naturelle. *« Ils ne sont ni parés, ni déparasités. Hormis l'identification par puce électronique (obligation administrative), les chevaux ne font l'objet d'aucune prophylaxie. Ils restent toute l'année dehors. Seuls, pierres à sel et foin (en fin d'hiver), sont apportés si besoin. L'hiver, les tarpans se nourrissent grâce à la végétation ligneuse envahissante (saule, noisetier, aubépine) »*, explique Marc Michelot.

RECONSTITUER UNE STRUCTURE SOCIALE

« Pour reconstituer la structure sociale au niveau naturel de ces chevaux, le marais de Vaux accueille deux groupes de tarpans : un de mâles célibataires et un familial, constitué d'un étalon et de deux ou trois juments. Les jeunes restent deux ans avec les mères avant de changer de parcelle. Une étude éthologique, dans le cadre d'une thèse et sous l'égide du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et de l'université de Strasbourg, est en cours de réalisation afin d'observer le comportement du groupe des huit étalons célibataires », précise Marc Michelot.

Aujourd'hui, l'association est à la recherche de terrains pour les chevaux, car la question du placement des produits se pose.

C. DELISLE

Pour en savoir plus : arthen-tarpan.fr

(1) Arthen-Bugerbivore : association pour le retour du tarpan dans les espaces naturels.

Équidés

Il existe trois grands groupes d'équidés dans le monde : les ânes, les zèbres et le cheval. Pour ce dernier, une seule espèce déclinée en trois sous-espèces, est reconnue : le cheval sauvage d'Europe (Equus ferus ferus), le cheval domestique (Equus ferus caballus) et le cheval de Przewalski (Equus ferus przewalski).

CARTE D'IDENTITE DU TARPAN

Le tarpan présente un phénotype proche du cheval primitif européen. Il a une taille d'1,30 à 1,35 m au garrot. Adulte, son poids varie entre 300 et 400 kg.
La tête des mâles est plutôt courte et massive avec un chanfrein souvent légèrement concave et un nez busqué alors que celle des femelles est plus allongée avec un profil plutôt rectiligne.
Les crins sont noirâtres.
La crinière est hirsute.
La robe gris souris, va d'un gris beige à un gris fauve selon les individus et évolue au fil des saisons. Elle est également clairsemée de marques (raie dorsale, zébrures aux membres…).



C. DELISLE

ZOOM SUR

L'histoire du Tarpan



C. DELISLE

Le terme Tarpan désigne un cheval sauvage, descendant du cheval primitif européen et généralement considéré comme l'ancêtre de l'ensemble des races domestiques. Officiellement disparu à l'état sauvage au XIXe siècle, une souche domestiquée a pu être sauvée en Pologne, au début du XXe siècle, sous le nom de Konik Polski, c'est à dire « petit cheval polonais ». Un siècle plus tard, le professeur Tadeusz Vetulani, dans le but de sauvegarder cette souche primitive, a sélectionné chez les paysans locaux, les individus aux caractères les plus affirmés. Interrompu pendant la deuxième guerre mondiale, son travail ne sera repris qu'en 1952. Depuis, les polonais ont préféré développer une race nationale. Seul, un groupe d'une trentaine de tarpans est maintenu dans des conditions naturelles dans la réserve de Popielno. Ailleurs en Europe, il a intégré de nombreuses réserves. C'est aux Pays Bas qu'il est désormais le plus répandu.